

SOUVENIRS DE VENERIE

L'Équipage du Marquis de Chambray

I. LA FORÊT DE SAINT-EVROULT. — MES DÉBUTS

J'ÉTAIS à l'affût.

Un bon lapereau venait de sortir du bois et s'était confortablement installé devant une touffe de serpolet, qu'il dévorait à belles dents; j'allais le mettre en joue, lorsque la cloche du château sonna à toute volée. (Nous habitons alors le Boële, près de Laigle, propriété que mes parents avaient achetée l'année précédente.) Le lapin était précipitamment rentré au fourré. Je pestai. « Encore une vieille bonne femme assommante du voisinage, à laquelle ma mère veut me présenter pour me guérir de ma sauvagerie... Je suis loin... Je n'ai pas le vent... Flûte... Je reste. » Et je tuai deux lapins.

Quand je rentrai pour dîner, je trouvai ma mère au salon; elle me dit, moitié huile, moitié vinaigre: « Tu seras toujours le même, un sauvageon! Oui, je sais, tu n'avais pas le vent! Eh bien, pour une fois, ce n'était pas une vieille dame assommante du voisinage. C'était M. Ozanne, propriétaire d'une partie de la forêt de Saint-Evroult, qui venait t'inviter à y passer cinq jours dans son rendez-vous de chasse, pour suivre deux laisser-courre du fameux équipage du marquis de Chambray, dont tu as si souvent entendu parler par ton père. »

L'équipage du marquis de Chambray! Il était possible que je voie chasser l'équipage du marquis de Chambray?

« Vous avez accepté? dis-je anxieusement. — Oui, répondit ma mère, fais ta valise, et, dès demain matin, M. Ozanne viendra te prendre et t'emmenner à Saint-Evroult. »

Ce projet si subitement conçu m'emplissait d'une joie indicible. J'étais né avec un tempérament de veneur; la recherche et la poursuite d'une voie par un chien excitait chez moi le plus vif intérêt, et, sans pour ainsi dire la connaître (je n'avais alors que dix-huit ans), j'étais un passionné de la chasse. Depuis de longues années, mon père,

qui avait assisté à quelques laisser-courre Chambray, et qui en entendait souvent les récits faits par des amis normands, me parlait fréquemment de ces chasses magnifiques. Le marquis me découplait dans presque toutes les forêts de l'Eure, de l'Eure-et-Loir et de l'Orne; il avait pu reconstituer, grâce à de longs efforts, une des meilleures races de la vieille vénerie française, les chiens blancs du roi, minutieusement décrits dans le traité de vénerie de Charles IX; ces chiens, doués d'une très grande qualité de nez, très gorgés, pleins d'initiative, très personnels, jouissant d'un excellent tempérament, chassaient aussi bien par la grande chaleur que par un froid rigoureux, ce qui leur permettait d'attaquer cinquante à soixante-cinq cerfs par saison, et c'est à peine s'ils manquaient trois ou quatre fois dans leur année! C'était merveilleux! Tous ces détails que mon père m'avait si souvent racontés, me revenaient en foule à l'esprit et prenaient dans mon imagination un relief qui excitait ma curiosité au plus haut degré.

M. Ozanne fut exact au rendez-vous et je partis le lendemain pour Saint-Evroult, sur une vieille jument de voiture que me confia ma famille. Moi, qui, plus tard, devais fonder la Société d'Encouragement à l'Élevage du Cheval de guerre, j'allais débiter dans la vénerie, sur le dos d'une carrossière mecklebourgeoise! Nous arrivâmes au rendez-vous de chasse de mon hôte pour déjeuner, et l'après-midi se passa agréablement en tirant des canards dans les roseaux d'un étang tout proche.

Le bourg de Saint-Evroult est un large village joliment situé sur le flanc d'une colline qui domine la vallée de la Charentonne. C'était là que l'équipage Chambray prenait ses quartiers. A cette époque, nous sommes en 1878, il n'était pas encore question de l'automobile, qui devait, hélas! supprimer le charme et l'intimité de la vie de déplacement: les veneurs éloignés suivaient l'équipage et demeuraient avec lui; cette cohabitation leur permettait de

de connaître individuellement tous les chiens, d'être fixés sur leurs qualités, de discerner leur gorge pendant le courre et d'être ainsi à même de juger toutes les phases et péripéties de la poursuite; les veneurs des environs ralliaient, qui à cheval, qui en voiture, pour déjeuner autour d'une table chargée de mets simples mais abondants, et dus à la vieille et saine cuisine normande.

Lorsque nous arrivâmes, le lendemain matin, M. Ozanne et moi, à Saint-Evroult, les veneurs à demeure à l'auberge étaient déjà en tenue et regardaient partir les hardes. De loin, mon compagnon me désigna le marquis de Chambray, grand, mince, sec, un nez bourbonien et portant toute sa barbe en pointe; il m'apparut tel que je le vis pendant trente-cinq ans, car la vieillesse n'exerça pas sur lui les ravages dont elle est parfois si prodigue pour d'autres mortels. C'est à lui que je fus d'abord présenté, naturellement; son accueil fut extrêmement affable et bienveillant, et il eut l'amabilité de me rappeler que mon grand-père avait été l'ami et le commensal de son oncle, à Alençon, quelque cinquante ans auparavant. Je fis ensuite la connaissance du comte Georges de Chambray, cousin du marquis, père de mes futurs bons amis, Jean et Simon de Chambray, maître d'équipage dans l'Eure-et-Loir, où il chassait brillamment le lièvre; du comte de Rostolan, le plus ancien com-



Le Marquis de Chambray.

pagne du marquis de Chambray, et son bras droit; de Morgon, un des veneurs les plus assidus de l'équipage, et qui devait mettre plus tard tant de bonne grâce pour me faciliter mes déplacements; du marquis de Bourry, toujours jovial, quelque peu taquin, excellent veneur, de son fils Charles, bientôt député de l'Eure; de E. Waddington; du baron de Vigan; de Lionel Latham, le père du futur aviateur; de Louis et de Robert Méry de Bellegarde; des barons Gérard et Camille de Caix; du comte du Souchet; du comte des Brosses, etc., etc.

Tous ces veneurs me paraissaient des demi-dieux! Je sortais du collège, plein d'aspirations cynégétiques, mais, n'ayant jamais vu d'équipage, j'étais, en fait, aussi étranger à la vénerie que possible, et la baguette d'une bonne fée venait subitement de me transporter en plein centre d'action. Je n'avais pas assez d'yeux pour voir, ni d'oreilles pour entendre.

Les conversations battaient leur plein sur la grande place du village, lorsque le Grand Chef, — c'est de ce terme dont usaient les membres de l'équipage vis-à-vis du marquis de Chambray, solennellement baptisé par la vicomtesse de Saint-Périer, le Grand Chef, à la fin du repas offert pour la prise du cinq centième cerf, — s'avança vers nous en disant: « Soupe, soupe, messieurs, à table, il fait chaud, le temps est sec; n'attaquons pas trop tard. » Le déjeuner fut rapide, comme il sied un jour de chasse. On devait attaquer autour du château de Castelneau, appartenant au baron



Un rendez-vous à Saint-Evrout.

de l'Espée, qui offrait au marquis de Chambray la plus grande partie des cerfs du déplacement, et nous arrivâmes à cheval au rendez-vous à midi.

Ce rendez-vous formait un contraste frappant avec les rendez-vous des autres forêts, mais je ne devais m'en apercevoir que plusieurs années plus tard, lorsque je fus à même de comparer. On chassait à courre depuis peu d'années à Saint-Evrout, et personne n'y avait chassé, que je sache, avant le marquis de Chambray. Lorsque la nouvelle se répandit dans le pays qu'une meute devait venir en forêt pour forcer des cerfs, la population rurale considéra cette manifestation cynégétique comme une fête locale, et les chasses à courre conservèrent ce caractère tant qu'elles existèrent en forêt de Saint-Evrout. Que de fois ai-je été interpellé plus tard en passant à cheval dans les champs par un laboureur qui me criait : « Le marquis vient-il bientôt ? J'y allimes l'an passé avé la femme et l's enfants ; on vit le cerff !... Y n'avait des cornes ! On ira coc' tte année ! »

Je ne fus pas trop surpris de voir autour du rendez-vous de trente à quarante carrioles de paysans, dételées et rangées çà et là ; La jument qui avait amené la famille, attachée à un baliveau, mangeait tranquillement sa botte de foin. La présence de cent ou de cent cinquante paysans endimanchés donnait au rendez-vous l'aspect d'une foire ou plutôt d'une assemblée de village. Curieux, les braves gens entouraient les hardes et faisaient des réflexions sur les chiens : « Tiens, c'ti là, i n'a des crocs, et pis ce grand là, doit y couri vite, c'est li qui happe le cerff. » « Tiens, ce gros rouge là, disait un autre, je le reconnais, l'an passé, à l'Étang-Neuf, le cerff le mit sur ses cornes ! » Les enfants apeurés se serraient dans les jupes de leur mère. Mais voici que Julio, un vieux rapprocheur qui n'était pas hardé, s'approche d'une brave femme qui avait revêtu ses plus belles hardes, flaire sa robe et lentement... fait le geste que l'on connaît. La bonne femme était en train d'admirer deux amazones qui arrivaient : « Hélas ! les jolies petites dames ! » lorsque des cris et des rires éclatèrent autour d'elle : « Hé, la mère, faut faire sécher ta jupe ; elle est toute mouillée ; il a donc plu chez té ! » La bonne femme s'aperçut du méfait : « Les mal appris, criait-elle, a-t-on jamais vu ça ! » Des propriétaires, des gros fermiers allaient saluer le marquis de Chambray : « Bonjour, monsieur le marquis, nous v'là cor érevenus voir la chasse. Et ça va-t-il ? » Et le Grand Chef, qui reconnaissait plusieurs d'entre eux, parlait à tous d'un ton aimable et accueillant. Non loin, dans un carrefour, s'élevait une vaste tente, dans laquelle on vendait du café, des brioches et des gâteaux. Une autre tente semblable était dressée à trois kilomètres de là, au Chêne des Relais.

Ce caractère de fête locale n'était pas le seul côté original de la forêt de Saint-Evrout. Cette forêt, qui a environ seize kilomètres de long sur quatre de large, était traversée par trois routes, mais ne possédait aucune ligne empierrée dans le sens de la longueur. Aussi, le débardage des coupes se faisait uniquement à dos de cheval : ce service était assuré par soixante ou quatre-vingts petits chevaux appelés *hourtus*. Ils avaient 1 m. 45 à 1 m. 50 de taille et ressemblaient à des arabes communs ; ils vivaient en bandes dans la forêt où on les lâchait le soir, après leur travail fait, la plupart d'entre eux mouraient sans avoir jamais foulé le sol d'une écurie ; ne marchant jamais qu'en terrain varié, leur adresse était extraordinaire ; leur sagesse était également remarquable, et pour cause ; l'avoine était pour eux un aliment inconnu ; ils ne mangeaient que de la bruyère et des feuilles des arbres. Aussi, constituaient-ils des montures parfaites pour les personnes âgées et celles qui ne montaient jamais à cheval, en dehors des chasses de Saint-Evrout. Ils étaient retenus pour cette circonstance par des hôteliers et châtelains des environs et payés la modique somme de cinq francs par jour, avec recommandation expresse de ne pas leur donner d'avoine, parce que cela leur agaçait les dents, disait leur *manager*. Des gardes, des paysans, voire même des curés voisins, chassaient sur des *hourtus*.

Pendant que j'admirais le spectacle si nouveau pour moi, voici précisément une troupe de *hourtus* qui débouche d'une ligne de la forêt, c'étaient M. et Mme de Foulques, M. Paixhans, conseiller à la Cour des Comptes ; le comte et la comtesse de Pitray et leurs charmantes filles, Mlles Françoise et Jeanne de Pitray ; le baron et la baronne de La Touanne et leurs quatre enfants, le dernier, monté sur un âne minuscule, plusieurs Anglais en villégiature dans le voisinage, et enfin le baron de l'Espée, propriétaire de la forêt, et sa fille, Mlle Louise de l'Espée.

Mais je ne puis passer sous silence l'arrivée d'un étrange véhicule qui, précisément, venait de s'arrêter dans le carrefour. Qu'on se figure un duc supporté par quatre fortes roues de calèche, telles qu'en possédaient nos arrière-grands-pères, à une époque où la plupart des routes n'étaient guère que de mauvais chemins, et ces

quatre roues supportaient elles-mêmes deux essieux de tombereau, le marchepied large et puissant était en fer renforcé, le siège du duc était entièrement occupé par une sorte de géant enveloppé d'une limousine de berger, une trompe accrochée au devant de la voiture complétait le tout. C'était le père Gennetay, rebouteur-vétérinaire célèbre de Gacé, un village voisin. Le père Gennetay avait 1 m. 90 et pesait exactement, en bonne forme, 182 kilos ; il lui fallait un gigot entier pour faire ce qu'il appelait un bon déjeuner ; il avait une voix de stentor, et c'était un homme de poids sous tous les rapports. L'été, il faisait volontiers fonction d'agent électoral et défendait énergiquement les idées conservatrices ; sa stature, sa masse et ses poings, larges comme des pieds d'éléphant, donnaient à ses arguments politiques une valeur irrésistible ; pendant trente ans, il fut un des meilleurs agents électoraux du baron de Mackau. L'hiver, il se livrait le plus possible à sa passion, la chasse à courre, suivait toutes les chasses du marquis de Chambray, celles du vautrait du vicomte de Tertu, et allait même en déplacement en forêt d'Écouves ; entre temps, il signalait aux gardes les braconniers et les recéleurs, pour lesquels il était sans pitié ; il avait un sens aigu de la chasse et savait merveilleusement discerner un change ; aussi le marquis de Chambray l'avait-il autorisé à prendre une trompe, ce dont il se montrait très fier et dont il se servait fort bien. « Bonjour, monsieur le marquis, cria-t-il de sa puissante voix au Grand Chef, qui venait de monter à cheval, comment cela va-t-il cette année ? Je vous guette un beau cerf qui ne quitte pas le Chêne Chabou depuis trois semaines ; j'ai examiné son pied à l'étang Debuzeau, il a une connaissance, et je l'ai vu par corps l'autre matin, de grand matin, en allant dévêler une vache au village de la Potinière ; il doit porter quatorze mal semés. — Vous êtes toujours un précieux auxiliaire, lui dit aimablement le marquis de Chambray, je vois cela ; eh bien ! nous irons la prochaine fois attaquer votre animal. »

Pendant cette conversation, je remarquai un homme de taille moyenne, d'allure distinguée, vêtu d'un complet gris, culotte et guêtres, qui circulait dans les groupes, et auquel on semblait parler avec une certaine considération ; une forêt compacte de cheveux blonds coupés à la Bressant ombrageait son front ; il avait les yeux bleu clair et le teint un peu coloré des vieux Normands. Souriant et affable, il paraissait connaître tout le mode.

« Quel est donc ce monsieur en gris ? dis-je à mon mentor, M. Ozanne.

— Comment ! vous ne savez pas ? C'est Paul Harel, le fameux poète normand, le poète catholique et royaliste, le trouvère des chasses, il chante aussi l'amour de la terre et des champs, il prône, en beaux alexandrins, les familles nombreuses, et il trouve des accents exquis pour célébrer en vers éminemment descriptifs, la délicatesse des mets qu'il sait fort apprécier ; déjà couronné par l'Académie française !

— Présentez-moi, je vous en prie ! » fis-je à mon compagnon, et c'est ainsi que j'entrai en rapports avec le célèbre poète aubergiste d'Echauffour ; cette présentation au milieu du tohu-bohu d'un rendez-vous fut le prélude d'une amitié qui date de près d'un demi-siècle et dont le commerce me procura toujours un plaisir sans mélange.

Veneurs montés sur des chevaux de sang, amateurs indigènes et sans prétention ayant enfourché des *hourtus*, un rebouteur passionné de vénerie, un poète champêtre venant chercher des inspirations, carrioles de cultivateurs, foule de paysans endimanchés, de curieux et de badauds, conversations animées sous la tente où déjà le calvados excitait les esprits, le rendez-vous était vraiment original et pittoresque, et n'avait probablement son pendant dans aucune autre forêt.

Les veneurs et les hardes étaient partis depuis quelques minutes et nous nous hâtâmes pour les rejoindre. On devait attaquer dans l'enceinte du Bouleau Blanc où Louis, le piqueux avait remis un cerf dix cors. Les piétons, espérant voir sauter l'animal à l'attaque, avaient envahi la ligne de Sainte-Marie.

« Le bruit va faire refuser l'animal, me dit M. Ozanne, il va revenir dans l'enceinte et prendre en dessous pour passer près de l'étang. Prenons ce faux chemin et nous avons plus de chances de le voir. »

Nous nous arrêtâmes dans une grande éclaircie couverte de bruyères. Bientôt nous entendons la voix des rapprocheurs, elle devient plus vive et on sonna le lancé. L'animal se fait d'abord chasser dans l'enceinte, on sonne la royale et les animaux de compagnie, puis la chasse file droit vers la ligne de Sainte-Marie ; je commençais à douter de la bonne inspiration de mon mentor, lorsqu'il me dit tout bas : « Les voilà, les voilà ! » Quatre biches légères sortaient devant nous du gaulis, un magnifique dix-cors les suivait ; mon émotion était à son comble ; c'était le premier cerf que je voyais !

(A suivre.)

SOUVENIRS DE VÉNERIE

L'Equipage du Marquis de Chambray

III. DÉPLACEMENTS. — VENEURS. — FORÊTS (Suite).

La bourse du Juif Errant contenait toujours cinq sous, dit la légende ; la forêt d'Évreux renfermait toujours deux cerfs, rarement plus, mais les deux cerfs y étaient presque constamment, ce qui permettait à l'équipage d'en prendre jusqu'à quatorze dans la même saison. D'où venaient ces deux cerfs ? C'était vraisemblablement des cerfs nomades ; il y avait correspondance certaine d'animaux entre le massif de Dreux et celui d'Évreux ; ils rentraient en forêt d'Évreux par le parc d'Avrilly. Mais il est probable que la plupart des cerfs d'Évreux venaient de Conches et de Breteuil ; et cependant les animaux de ce massif forestier ne débouchaient presque jamais pour aller en forêt d'Évreux. Le fait ne se produisit, à ma connaissance, qu'une seule fois, le 21 Mars 1863 ; un daguet attaqué à Conches déboucha immédiatement, alla faire toute sa chasse en forêt d'Évreux où il fut pris. Une autre fois, mais beaucoup plus récemment, un animal, après avoir débouché d'Évreux à Conches, revint en forêt d'Évreux finir sa chasse. La comtesse d'Ideville, qui suivait remarquablement, fut seule, de tous les veneurs, présente à cette seconde partie de la chasse.

Trois chasses que je relève sur le livre du Grand Chef sont une preuve nouvelle de la ténacité et de la finesse de nez des chiens Chambray. Une quatrième tête attaquée à Évreux déboucha à Conches sur ses fins et croise les chiens d'un équipage voisin qui chassait dans cette forêt ; elle est portée bas par eux et on la charge dans une carriole pour la conduire au bureau de bienfaisance de Conches. Mais les chiens Chambray arrivent sur ces entreprises, éventent leur cerf dans la carriole, l'aboient, et, malgré tous les efforts faits pour les en empêcher, maintiennent leur animal. Une autre chasse du même genre prit fin dans un incident comique ; une quatrième tête, débouchant d'Évreux à Conches avec vingt minutes d'avance, est tuée dans le débucher par un braconnier, et prestement mise dans une voiture à âne qui va porter le cerf dans le village voisin. Voici les chiens blanc et orange qui surgissent en trombe ; ils ont connaissance du rapt, rattrapent la voiture à âne conduite par une bonne femme et... maintiennent encore leur animal. A cette musique si nouvelle pour lui, l'âne prend peur et s'emballa dans une côte, au bas de laquelle l'âne, la bonne femme et le cerf, tout culbute dans un fossé. Cinq minutes après, les veneurs de l'équipage arrivaient et trouvaient les chiens faisant curée, l'âne en boule sous sa voiture cassée, et la bonne femme « cul par-dessus tête », comme eût élégamment dit Mme de Sévigné, étendue dans un buisson de ronces et complètement terrorisée. Voici maintenant une curieuse chasse de rapproché qui fait encore honneur aux qualités de chasse et de nez des chiens de l'équipage. C'était le 5 Janvier 1876 ; temps sombre et couvert, température — 6°, rien au rapport, découplé huit chiens à la billebaude près du Gros Hêtre ; ils prennent dans les fonds de l'Abreuvau une voie : autant que le revoir permet d'en juger, ce sont deux grands cerfs ; les chiens chassent lentement et en rapproché ; la chasse passe à la Table de Marbre, saute la route des Baux, et débuche toujours en rapproché derrière Garel, Bois de Berou, Bois de Garancières, traverse les grandes plaines de Fresnay et de la Boissière, refuse la forêt de Meray, et les chiens sont arrêtés à la nuit tombante en bordure des bois de Garennes, où les animaux sont supposés remis après trois heures et demie de rapprocher. D'autres fois les chiens prirent la même direction, mais alors en débucher derrière un cerf. Je me souviens notamment d'une chasse où un animal attaqué près d'Arnières alla droit se faire prendre dans l'Eure entre Meray et Lorey. Un des meilleurs chiens de l'équipage, *Routot*, fut pris pendant l'hallali dans un piège à loutre et noyé dans la rivière. Ce chien tenait son nom de son lieu de naissance ; il était né au cours d'un déplacement en forêt de Brotonne, près du village de Routot, pendant que sa mère — dont c'était le seul produit — était en train de faire curée après une chasse vigoureusement menée.

Les chasses d'Évreux appartenaient à deux types très différents : les unes, dites « chasses classiques d'Évreux », restaient en forêt ; les autres débouchaient généralement à Conches.

Dans les premières, comme les animaux étaient très vigoureux, on parcourait les quatre coins de la forêt. Ces chasses n'étaient

jamais monotones, car elles comportaient trois ou quatre débouchés et la traversée à franc étrier de quelque village ; ces chevauchées en plaine donnent toujours de l'animation à la chasse ; il se crée une rivalité courtoise entre les veneurs ; c'est à qui rattrapera la meute qu'on aperçoit dans le lointain ; les bonnes femmes qui tricotent sur le pas de leur porte vous crient : « Il court plus vite que vous, vous ne le happerez point ! » « J'ons vu le cerff, hurlent les enfants de l'école, qui se sont échappés pour jouir du spectacle. Il n'a des cornes ! » La forêt d'Évreux, très découpée, offrait ainsi la possibilité de nombreux parcours en plaine. L'animal sur ses fins allait généralement prendre l'eau dans l'étang de La Bonneville et y faisait son hallali ; la disposition de l'étang ne permettait pas de bien suivre les phases du drame et de ce fait les fins de chasse à La Bonneville étaient fort ennuyeuses. C'est peut-être le seul reproche que l'on puisse faire à la forêt d'Évreux. Mais, assez fréquemment, les chasses d'Évreux se terminaient du côté de cette ville, et dans ce cas le courre de la journée était presque toujours couronné par une fin de chasse mouvementée et originale. Le 21 Mars 1902, une quatrième tête attaquée dans Clippon, fait toute sa chasse sur le plateau de Navarre, cherchant à dépister l'implacable meute qui la poursuit ; elle quitte la forêt et descend dans le village. Je me souviens de l'émotion avec laquelle mon cher Hubert me narrait dans une lettre cette fin de chasse. Il était alors élève à Saint-François et rentrait de promenade. « J'ignorais, m'écrivait-il quelques jours après, que le Grand Chef chassât à Évreux, mais tout à coup j'entendis et je reconnus sans hésiter la voix des chiens et la trompe de La Feuille. Mon cœur se mit à battre bien fort et j'expliquai aux surveillants et à mes camarades que le cerf allait probablement sortir de forêt et qu'il était possible que nous voyions les chiens le prendre. Comme ni mes camarades ni les surveillants ne savaient bien ce que c'était qu'une chasse à courre, on me regarda avec stupéfaction et on me crut subitement atteint de folie. Mais aussitôt j'aperçus le cerf entrant dans le village de Navarre ; il sautait les haies des jardins, contournait les maisons, s'arrêtait pour faire tête, car les chiens l'avaient rejoint ; puis arrivèrent La Feuille d'abord et tous les veneurs ; quinze trompes sonnaient l'hallali courant ; c'était superbe, enivrant ; je quittai les rangs pour courir après les chiens ; tous mes camarades m'imitèrent et nous fûmes suivis par les surveillants qui nous accablaient d'arrêts ; mais nous étions déchainés ; le cerf monta sur le talus du chemin de fer de Neubourg, où on sonna bientôt l'hallali par terre. La curée fut faite dans Évreux, sur le Bel-Ebat, au milieu d'une grande foule. Grâce à une intervention du Grand Chef, nous restâmes pour y assister et on m'offrit un pied comme le représentant du collège Saint-François. Je n'ai pas dormi de la nuit des émotions que j'avais ressenties. » C'est là pour moi le réveil de vieux et pénibles souvenirs pleins d'espérances alors, si prématurément fauchées. Le 9 Janvier 1904, après une chasse ordinaire, l'animal descendit encore dans le village de Navarre, suivit la grande rue pendant 1.200 mètres, tint les abois près de l'église, puis dans le vélodrome d'Évreux, monta comme le précédent sur le talus du chemin de fer, où il fut porté bas. Les honneurs à Mme la duchesse de Noailles. Fréquemment les animaux se faisant ainsi chasser sur leurs fins dans cette région de la forêt, en sortaient pour tenir les abois soit à Navarre, soit dans la ville d'Évreux. Le 29 Janvier 1906, voici encore un cerf qui, après une longue randonnée en forêt, déboucha à Navarre et fut porté bas dans le lavoir de ce village, au grand effroi des lessivières. Le dernier cerf chassé par le marquis de Chambray en forêt d'Évreux, le 2 Avril 1910, descendit également du plateau de Navarre, déboucha sur le champ de courses en suivant les pistes, refusa les tribunes et le pesage, et alla se faire prendre cinq cents mètres plus loin dans l'Iton. Souvent aussi les cerfs venaient finir leur chasse au midi d'Évreux et sortaient hallali courant dans le faubourg de la Madeleine. Le 31 Décembre 1904, une quatrième tête fut prise ainsi chez Robert Goldschmidt, dans son parc de Trangis, après avoir franchi le Saut du Loup ; elle fut portée bas dans la faisanderie.

(A suivre.)

DE GASTÉ.



Hallali courant sur le champ de courses d'Évreux.

SOUVENIRS DE VÉNERIE

L'Équipage du Marquis de Chambray

III. DÉPLACEMENTS. — VENEURS. — FORÊTS (*Suite et Fin*)

C'ÉTAIT aussi dans le faubourg de la Madeleine qu'un cerf hallali courant entra dans la demeure d'un ouvrier et, pour tenir les abois, sauta sur un lit dans lequel était étendue une pauvre femme âgée et paralysée. Toute la meute hurlante s'engouffra dans la maison. Vous jugez de la frayeur de la pauvre femme ; c'était pour elle une vision de l'enfer, auquel peut-être elle pensait quelques instants auparavant. L'hallali fut long et il fallut enlever des tuiles au toit pour arriver à servir l'animal avec un couteau emmanché au bout d'une longue gaule. Au hasard du souvenir, je me rappelle encore un cerf porté bas dans l'École normale des Instituteurs à Évreux, un autre servi sur un toit dans le village du Ribracq, un autre tenant les abois sous la roue d'un moulin près de Coulonges. L'équipage, dans sa longue carrière, a pris sept cerfs sous la roue d'un moulin. Voici enfin deux hallalis bien originaux : ils datent de mes débuts à l'équipage vers 1880. Un beau dix-cors jeune, après avoir fait une bonne chasse en forêt d'Évreux, voulut débucher à Conches, mais il présuait trop de ses forces et, des bois d'Orvaux, il revint dans la vallée de l'Iton sec. C'était à la fin du jour ; le sacristain d'un village voisin sonnait l'Angelus, les portes de l'église étaient grandes ouvertes, le cerf s'y précipita et alla tenir les abois sur les marches du maître-autel. Vers la même époque, un autre cerf sur ses fins alla se réfugier sous le tunnel de Navarre ; il y faisait tête, entouré de tous les chiens. Vous pensez quel effroi parmi les veneurs... Un train arrivait de l'autre côté du tunnel... Heureusement le mécanicien aperçut la scène, ralentit son train, et lâcha la vapeur... Quelques instants après, le cerf sortait du tunnel comme un lapin de son terrier. Après la curée, le marquis de Boury fit une collecte et le brave mécanicien reçut vingt ou vingt-cinq louis de gratification. On voit que les hallalis originaux, mouvementés et pittoresques, ne manquaient pas à Évreux. Mais je me vois forcé de mettre une sourdine à mes souvenirs ; cependant, avant de quitter Évreux, je veux narrer une fin de chasse très particulière et qui, pour le pauvre cerf, dura quinze jours. C'était, je crois, en 1883 : il faisait un temps épouvantable ; tempête et trombes d'eau ; il fallait être l'équipage Chambray pour songer à chasser par un semblable ouragan. On découpla quand même sur un animal jugé grand vieux cerf. La journée se passa, pour les quelques veneurs intrépides qui suivirent et dont j'étais, à perdre et à retrouver la chasse. La nuit survint, la tempête faisait toujours rage, la pluie était torrentielle, et tout le monde rentra sans savoir quelle pouvait être l'issue de la chasse. Les chiens réintégrèrent le chenil un à un pendant la nuit et la meute retourna le lendemain à Chambray. On devait prendre deux cerfs à Breteuil. Ces deux chasses faites, l'équipage se disposait à plier bagage pour aller à Senonches, lorsque le marquis de Chambray fut informé par son garde qu'il avait vu deux fois par corps une quatrième tête et un dix-cors qui paraissaient cantonnés dans le lot Chambray. C'étaient les deux cerfs réglementaires d'Évreux dont j'ai parlé plus haut. Le Grand Chef céda à la tentation et on revint attaquer les deux cerfs annoncés. La quatrième tête fut lancée et débucha à Conches. Pendant le débucher, le colonel d'Estremont, qui commandait alors le 21^e Dragons, rejoignit le chef d'équipage et l'informa qu'au moment où la meute était découlée derrière les rapprocheurs, il était entré dans l'enceinte, attiré par la voix de l'un de ceux-ci resté dans le taillis et qui aboyait un cerf ; c'était un dix-cors splendide, comme il croyait n'en avoir jamais vu ; le pauvre animal était tellement fourbu que le colonel avait pu l'attacher avec une courroie à un baliveau ; il venait demander au Grand Chef ce qu'il fallait faire en s'offrant de retourner le servir au couteau, offre qui fut acceptée. C'était un remarquable dix-cors portant 18, ses époïs palmés formaient une coupe à l'extrémité de son merrain. Le pauvre animal, qui avait été aboyé une partie de la nuit à notre précédente chasse, était resté fourbu sur place et avait pu quelque peu se nourrir grâce aux feuilles de ronces qui l'entouraient.

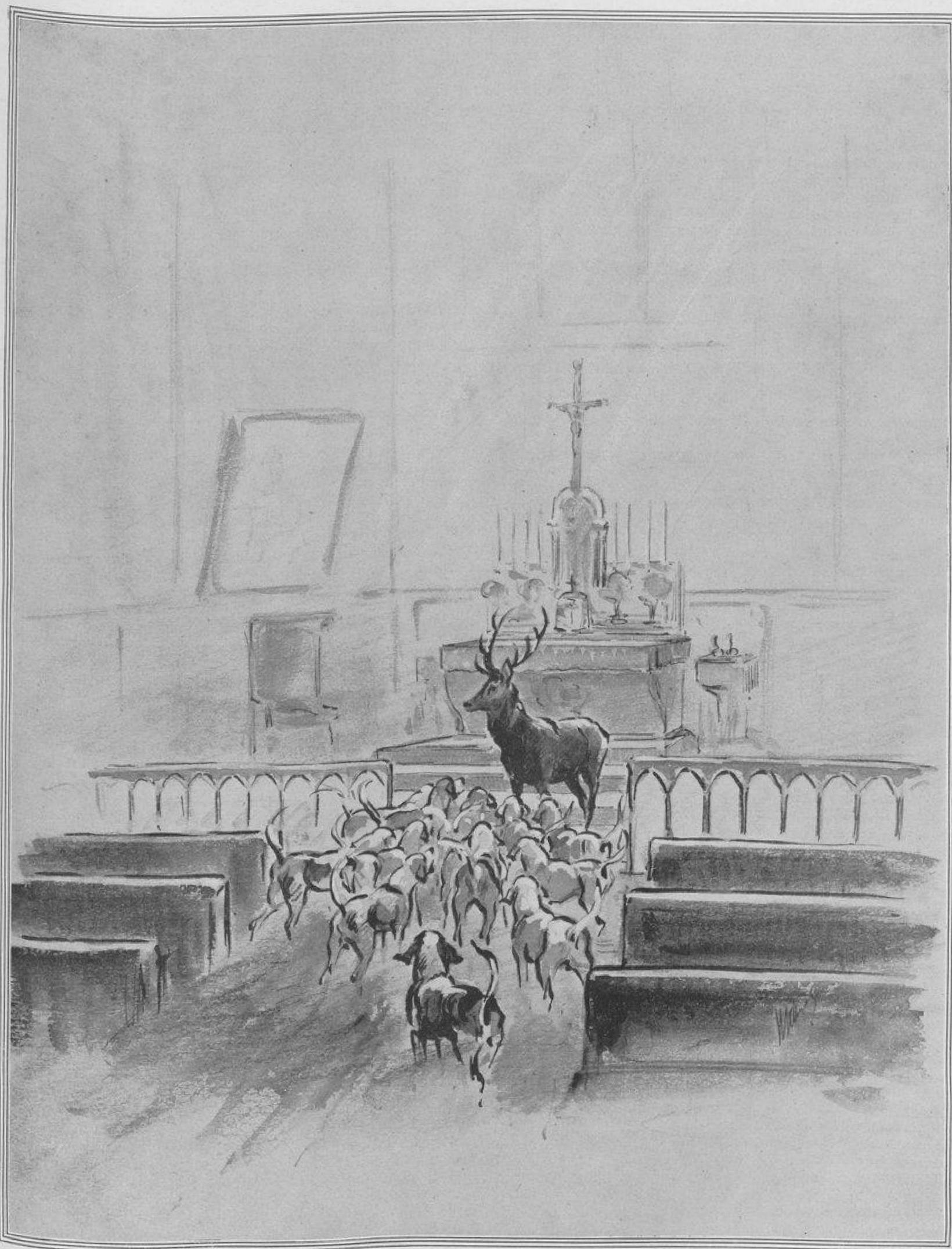
Mais les cerfs ne restaient pas toujours à Évreux. Ils débuchaient

très fréquemment à Conches, qu'une plaine de dix à douze kilomètres sépare d'Évreux. C'étaient alors les grands parcours en ligne droite qui font la joie des veneurs bien montés en chevaux de sang. Du centre d'Évreux au centre de Conches, il y a environ en droite ligne vingt bons kilomètres, et souvent les animaux allaient se faire prendre dans les bois qui bordent la Rille, à une dizaine de kilomètres plus loin. Un débucher d'Évreux à Conches comportait donc, avec les détours, un parcours aux allures vives de trente à trente-cinq kilomètres, ce qui est très suffisant pour satisfaire les plus exigeants. Les débuchers comportaient trois parcours différents : le débucher de Gaudreville, en traversant souvent les bois de Quénet, et en rentrant à Conches par le village du Fresne ; le débucher par Orvaux et Nagel, et enfin le débucher beaucoup plus rare et beaucoup plus long par Villalet, Nogent-le-Sec et Beaubray. Je puis citer parmi les débuchers les plus réussis dont je me souviens celui d'un cerf attaqué près la gare d'Évreux ; il prend immédiatement son parti, débuche à Conches par Gaudreville et le Champ-Dolent, traverse la forêt de Conches sans un défaut, débuche aux bois de La Ferrière-sur-Rille, débuche de nouveau, traverse la Rille et entre en forêt de Beaumont-le-Roger, où il est porté bas à trente-cinq kilomètres en ligne droite de son lancé. Plusieurs fois l'animal de chasse refusa la forêt de Conches, et débucha des bois de Quénet par Saint-Elier pour gagner la vente du Grand Parc et de là tenter d'arriver à Beaumont-le-Roger. C'est ce parcours que choisit un grand dix-cors à la première chasse de la saison, le 11 Septembre 1888 ; il suivit obstinément la voie du chemin de fer de Cherbourg pendant trois kilomètres, en fut chassé par le passage de deux express, revint sur le ballast, mais les chiens débandés ne purent se rameuter, et il fut pris par deux chiens seuls dans le jardin d'un garde-barrière. Fait assez curieux : à quelque trente ans de distance, en 1865 et en 1894, deux cerfs ont fait identiquement le même parcours très spécial de débucher ; attaqués près de la Table de Marbre, ils débuchèrent à Gaudreville, franchirent la vallée à La Croisille, allèrent se faire chasser dans les bois de Portes et revinrent brusquement dans les bois de Glisolles pour se faire prendre à Aulnay.

Je crois en avoir dit assez pour caractériser les chasses de la forêt d'Évreux ; elles avaient tout pour elles, la bonne tenue des cerfs, les beaux débuchers, les hallalis imprévus, la variété des parcours. Évidemment, Senonches, avec ses majestueuses futaies, ses grandes lignes à perte de vue et ses longues refuites d'animaux venant du Perche, de La Ferté, de Longny, de Brouillats, de Châteauneuf ou des Vaux, semblait former un cadre plus grandiose pour les manifestations de la vénerie classique ; mais à Évreux, on éprouvait une impression de fantaisie, de mouvement et d'entrain, qu'on ne retrouvait pas ailleurs. Senonches, c'était l'Opéra ; Évreux, l'Opérette ou le music-hall.

Dans les différents déplacements du Grand Chef, nous étions réunis et logés soit dans de somptueuses demeures comme les Vaux et La Ferté-Vidame, soit dans les rendez-vous de chasse d'ordre plus modeste et appartenant au marquis de Chambray, ou bien enfin à Écouves dans une auberge forestière. Rien de tout cela à Évreux : chacun y trouvait son gîte suivant ses relations ou ses commodités ; beaucoup de veneurs arrivaient le matin de Paris, d'autres logeaient chez des amis personnels, ou à la Biche, dont la cuisine était réputée.

Quant à moi, pendant les dix dernières années que j'ai chassé à Évreux, j'ai eu la bonne fortune d'être l'hôte choyé du Pavillon de Navarre, chez la comtesse d'Ideville. J'appréciais doublement cette agréable hospitalité. Je rencontrais à Navarre d'excellents camarades de l'équipage : Pierre de Langlade, Paul Amor, François de Franqueville. Puis, c'était le moment où les revendications que j'avais exposées en 1887, quinze années auparavant, en faveur de l'élevage du cheval de selle, allaient trouver un commencement de réalisation. Depuis cette date, je défendais ces revendications avec la plus grande énergie. Je voulais que le



Hallali sur pied dans le chœur de l'église de Gaudreville.

cheval de selle, sacrifié par l'Administration des Haras de l'époque, ait, lui aussi, ses encouragements ; sachant qu'une volonté forte triomphe de toutes les résistances, j'avais mis tout en œuvre pour

réussir : brochures, interventions annuelles dans la discussion du budget, polémiques dans tous les journaux de sport ; j'avais organisé les premières courses de demi-sang au galop avec le prince

de Sagan et M. de La Haye-Jousselin, écrit *le Modèle et les Allures*, fondé la Société du Cheval de Guerre, le 6 Décembre 1897. Mes efforts allaient enfin, après tant de luttes, être couronnés de succès : nous allions faire le premier concours de Saumur ! J'avais amené d'Ideville, homme de cheval remarquable, l'as des cavaliers de son époque, à s'intéresser au cheval de guerre ; son esprit aussi actif que précis devait être d'une grande utilité pour la mise au point de nos premières manifestations. Aussi, c'étaient, le soir, des causeries sans fin sur nos projets et nos chances de réussite ; des personnalités sportives marquantes du moment, notamment le commandant Blaque-Belair, aujourd'hui général, et qui jouissait dans la cavalerie d'une grande considération morale et technique, et le colonel Féline, un cavalier incomparable, venaient s'unir à nous, et forts de leur amour du cheval, nous encourageaient et nous apportaient un précieux concours. Aujourd'hui que le programme exposé par moi, en 1887, est entièrement appliqué, et que, grâce à mon initiative, l'élevage du cheval de selle a été créé en France, je remue ces vieux souvenirs avec émotion et un peu d'amour-propre, je le reconnais. Ils ont bien leur place dans l'histoire de l'équipage Chambray, car cet équipage, et particulièrement le Pavillon de Navarre, ont été le berceau du Cheval de Guerre. Mais, j'ai le regret de constater que dès que la besogne dure et ingrate a été terminée, dès qu'il n'y a plus eu que des honneurs à recevoir et des satisfactions à enregistrer, j'ai été enveloppé dans le linceul de l'oubli.

Sic vos non vobis, mellificatis, apes.

Parmi les veneurs de l'équipage qui habitaient à proximité de la forêt, je citerai tout d'abord le comte de Rostolan, le bras droit du Grand Chef, un gentilhomme de vieille souche et un veneur de la vieille école ; il demeurait au château du Buisson-Garembourg, non loin du château d'Angerville où nous comptions deux bons et excellents camarades, Joseph et Henri L'Hôpital ; du château de Morsant, le marquis de Fayet venait suivre les chasses ; plus tard, nous rencontrions en forêt deux ménages de fanatiques des choses de la vénerie, le comte et la comtesse d'Ideville, le comte et la comtesse de Brye, puis le comte et la comtesse Ch. d'Harcourt, le vicomte et la vicomtesse de Saint-Périer, de La Haye-Jousselin, Minangoy, Guillaume de Boury et Jacques Levavasseur, les deux petits-fils du « Major ». Je citerai encore parmi les plus assidus les ménages de Toury, René Palyart, Robert Goldschmidt, et je me garderai d'oublier Félix Petit, un des as de l'aviation de bombardement pendant la grande guerre. Dans les dernières années de l'équipage, le marquis de Gouvion-Saint-Cyr amenait régulièrement au rendez-vous sa charmante fille, Mlle Solange de Gouvion-Saint-Cyr, aujourd'hui comtesse Guy de Dampierre. A Évreux, habitait la famille Méry de Bellegarde, et je tiens à adresser un aimable souvenir aux officiers du 21^e et du 6^e Dragons, parmi lesquels je citerai le prince J. Murat, qui, malheureusement, chassa avec l'équipage à une de ses phases les moins brillantes, vers 1889 ; puis le colonel G. de Lestapis, le colonel Faure, le colonel Nitot et le capitaine O. de Lauriston et Thu reau-Dangin.

Au retour d'Évreux, le marquis de Chambray recommençait le cycle de ses déplacements : Senonches, Les Vaux, La Ferté-Vidame, Le Perche, Écouves, Champrond. Entre temps se glissaient, certaines années, des déplacements intermédiaires et occasionnels : Saint-Évroult, Vernon, Andaine, et même une fois Le Berry, et je m'en voudrais d'oublier Longny, où le comte et la comtesse Terray nous donnaient, dans leur beau château de Feuillet, une si accueillante hospitalité.

Lorsque l'équipage allait de Chambray à Senonches ou au Perche, le Grand Chef, pour ne pas

perdre de temps, chassait un cerf en cours de route. S'agissait-il d'un déplacement à Senonches, il attaquait dans ses bois de Brouillets, près de Tilières, et c'était neuf fois sur dix un magnifique débucher en rase plaine de Beauce ; généralement l'animal rentrait à La Ferté-Vidame en traversant les Bois Verts ; quelquefois la chasse regagnait Senonches par le Bras de Louvilliers ; c'était alors un débucher plus long et beaucoup plus imprévu. Grâce à l'amabilité de M. Lefébure, nous attaquions fort souvent aussi dans les Bois Verts, joli boqueteau bien campé au milieu de la plaine, et dans le bois du Gland. L'équipage se dirigeait-il vers le Perche, dans ce cas, M. de Gournay et plus tard, son gendre, et, sa fille, M. et Mme Valpinçon, avaient presque toujours un cerf à notre disposition aux Bois Francs ; après un excellent déjeuner au château, on débuchait au Perche, à moins que la chasse ne nous emmenât à La Ferté, ce qui rendait la retraite un peu plus longue.

Maintenant je ne dois plus suivre notre cher Grand Chef dans ses déplacements et je vais déposer la plume. La renaissance de tous ces souvenirs, dont plusieurs vont bientôt avoir près d'un demi-siècle, a fait vibrer en moi la plus douce des émotions ; je me suis revu, à l'automne, galopant sous les dômes dorés des hêtres du Perche ; l'hiver, dans un paysage triste et désolé, mais d'un charme infini ; j'ai retraversé les futaies de la Basse-Forêt sous les grands chênes séculaires qui étendaient vers le ciel leurs branches dénudées comme des bras de suppliants ; j'ai refait ces retraites délicieuses, où, le corps détendu et l'âme en paix, je m'épanchais dans l'intimité de bons camarades ; au fond de la vallée, les cloches du village sonnaient l'Angélus, et sur nos têtes, dans les derniers rayons du soleil, de longs vols de corbeaux regagnaient les grands arbres ; j'ai revécu les somptueux déplacements des Vaux et de La Ferté ; la voix des chiens m'a encore enivré, et j'ai senti un léger battement de cœur en criant « Tayaut » à la vue d'un dix-cors sortant du taillis... Au contact de ces sensations, j'aurais voulu les revivre ; mais ma tâche est terminée ; vieillir n'est-ce pas se survivre, et je sors du rêve pour retrouver la réalité ! Les soixante années de vénerie de l'équipage Chambray sont aujourd'hui dans le domaine du passé, cet engloutisseur de toutes choses, et le temps, qui fait naître et qui fait mourir, les a emportées pour toujours. Le Grand Chef dort son éternel repos dans la chapelle de Chambray ; tous ses vieux compagnons ont également disparu, la mort impitoyable a cruellement fauché parmi les plus jeunes ; et j'ai pensé qu'il était impie, pour ceux qui avaient vécu à leurs côtés, de laisser sans souvenir la mémoire de ces hommes, qui ont tant vibré de passion cynégétique et tenu une telle place dans la société normande.

C'est pourquoi j'ai voulu fixer dans ces lignes ce qu'on a appelé « l'épopée de l'équipage Chambray », épopée que sans doute on ne reverra jamais. Je pense avoir atteint mon but et j'espère que, grâce à ces récits d'outre-tombe, l'équipage vivra un peu plus longtemps dans la mémoire des hommes.

Mais, à bien y réfléchir, n'aurais-je pas fait autre chose qu'un récit

cynégétique ? Les plus grandes terres, là où précisément se réfugiait encore notre vieille vénerie, s'effritent dans les officines des marchands de biens ; les seigneuriales demeures, qui hospitalisaient princièrement les veneurs, disparaissent sous la pioche des manœuvres, et le bruit des démolisseurs s'accompagne du fracas des futaies séculaires qu'on abat ; l'organisation sociale elle-même, sous laquelle vivait encore l'équipage Chambray, craque de toutes parts et se désagrège rapidement pour faire place à des temps nouveaux et troublés... En fixant l'épopée de l'équipage Chambray, n'ai-je pas, en même temps, fixé l'une des dernières manifestations de la vie sociale de la fin d'un monde ?

DE GASTÉ.



A la fin de sa vie, le marquis de Chambray suivait en voiture.

SOUVENIRS DE VÉNERIE

L'Equipage du Marquis de Chambray

II. CHAMBRAY. — LES CHIENS

A mi-chemin entre Breteuil et Damville, au-dessus de la vallée de l'Iton, s'élève le beau château de Chambray bâti de 1578 à 1585 par Gabriel de Chambray. C'était le quatrième château construit sur le même emplacement. La guerre avait en partie détruit les précédents, en laissant pourtant subsister d'importants vestiges. Les seigneurs de Chambray, issus des hauts et puissants barons de La Ferté-Fresnel, y étaient installés avant le XIII^e siècle, et depuis cette époque la terre n'est jamais sortie de la famille. La chasse était le passe-temps favori des La Ferté-Fresnel ; dès l'an 1300, Jean III de La Ferté-Fresnel avait reçu le droit de chasser sur toutes bêtes.

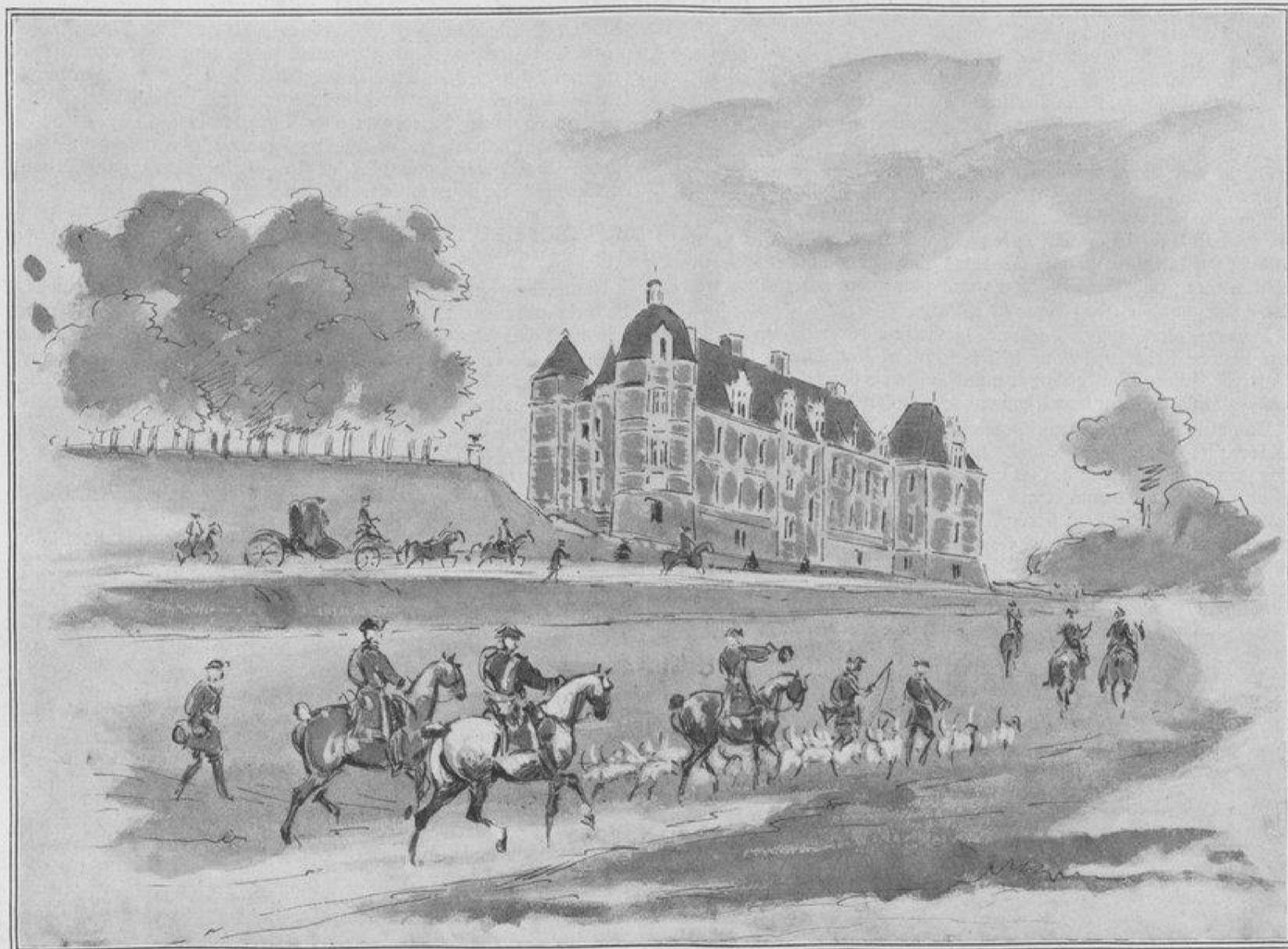
Les Chambray héritèrent des goûts cynégétiques de leurs ancêtres, et ils se les transmirent de génération en génération. En 1391, Charles VI donnait à Roger de Chambray le droit de chasser toutes bêtes en forêts de Conches et de Breteuil. En 1417, une charte accordait à Simon et Guy de Chambray le droit de chasse en forêt de Beaumont-le-Roger. Tanneguy de Chambray fut un des veneurs les plus célèbres du XVII^e siècle ; il était renommé par le luxe de ses équipages ; en plus des forêts précitées, il chassait en forêt d'Évreux par droit. Plus tard, Louis de Chambray, pendant ses séjours dans sa terre de Conflans, près de Grenoble, fut en rapports fréquents avec le roi de Sardaigne, dont il organisa les chasses. La tourmente révolutionnaire interrompit la série de ces exploits. Jacques de Chambray, compagnon et bras droit de

Louis de Frotté, l'organisateur de la chouannerie en Normandie, guerroya dans ces mêmes forêts de l'Orne, qui, plus tard, devaient retentir de la gorge harmonieuse et sonore des chiens blanc et jaune. Le général de Chambray fit la campagne de Russie, dont il est l'historien technique le plus estimé ; à la Restauration, il se retira au château de Chambray, dont son fils, Jacques-François de Chambray, objet de cette étude, devint propriétaire à sa mort, en 1848.

Jacques de Chambray avait alors vingt ans. L'âme cynégétique des aïeux se retrouvait en lui avec une flamme qu'aucun d'eux n'avait probablement jamais connue.

Possesseur d'une grande fortune terrienne, libre de ses destinées, le marquis de Chambray forma un petit équipage de lièvre. Ses chiens étaient blanc et orange, très chasseurs, très fins de nez, et très gorgés ; ils avaient été recrutés chez des gardes et des chasseurs du pays aux environs de Breteuil et d'Évreux. Leur taille ne dépassait pas 20 pouces. Ils s'acquittaient fort bien de leur tâche et prenaient régulièrement leur lièvre.

Mais bientôt M. de Chambray visa à de plus hautes prétentions. Il voulut chasser le cerf dans ses lots forestiers de Breteuil et d'Évreux, puis, plus tard, dans la forêt domaniale de Senonches. Tout en conservant ses chiens de lièvre qu'il découplait autour de



Le retour d'une chasse à courre au Château de Chambray, au XVIII^e siècle.



Le Château de Chambray.

Chambray, il forma un second équipage de chiens plus grands et plus forts ; c'étaient des griffons vendéens achetés en Nivernais. Ces chiens chassaient fort bien, mais manquaient de pied, et, malgré leur ténacité, prenaient rarement leur animal. Découragé, le marquis allait abandonner son projet ; mais ses amis, qui avaient apprécié les qualités merveilleuses de ses chiens blanc et orange dans la chasse du lièvre, insistèrent vivement auprès de lui pour qu'il les mit dans la voie du cerf.

M. de Chambray écouta ces conseils, vendit ses griffons, abandonna la chasse du lièvre, et découpla ses chiens à lièvre sur le cerf.

Le grand Saint-Hubert ménageait à ses nouveaux débuts une aide providentielle. Il existait à cette époque (1851) en forêt de Breteuil, un chien exceptionnel appartenant vraisemblablement à la race des chiens de lièvre du marquis de Chambray ; il était connu à plusieurs lieues à la ronde ; que ce fût l'hiver, que ce fût l'été, il ne manquait jamais son lièvre, et, à lui seul, il avait forcé plusieurs cerfs en forêt de Breteuil. Le garde général de cette forêt avait ordonné de faire disparaître, dans le plus bref délai, cet animal dévastateur. Le comte de Brigode, qui possédait dans son chenil des chiens blanc et orange de la même famille, avait été mis au courant des qualités extraordinaires de ce chien et en avait fait offrir à son propriétaire, cent francs, somme évidemment considérable pour l'époque. M. Frédéric de Corday, un des premiers compagnons de chasse du marquis de Chambray, eut vent de cette offre ; il alla immédiatement chez le garde qu'il connaissait, acheta le chien cent cinquante francs, l'emmena séance tenante et, le soir même, *Cajolant*, le fameux *Cajolant*, couchait au chenil de Chambray.

Cajolant était, comme tous ceux de sa famille, blanc et orangé ; sa mère était presque entièrement blanche. Je tiens de ceux qui l'ont vu chasser, que c'était un chien extraordinaire ; il avait tout pour lui : vigueur, santé, finesse de nez, ténacité ; jamais il ne fit change. C'était un cogneur. Il n'était pas renfermé au chenil, mais jouissait des privilèges d'un chien d'appartement, et, pendant les mois d'été, il mettait à profit ses loisirs pour forcer, de temps à autre, un ou deux lièvres. Il mourut à quinze ans, chargé d'ans et de respect, comme les vieux patriarches, et, comme eux, père d'une nombreuse postérité. Ce fut, en effet, le seul ancêtre mâle de l'équipage ; il fut croisé avec les deux meilleures chiennes

du chenil, *Rosette* et *Vestale*, et cette union fut la souche de l'équipage du marquis de Chambray ; les descendants de *Cajolant* et des deux lices sus-nommées devaient, pendant soixante années consécutives, faire retentir leurs gorges sonores dans presque toutes les forêts et boqueteaux de Normandie et d'Eure-et-Loir, et y tenir les abois exactement 2.466 fois. Le dernier cerf pris le fut en forêt de Longny, le 28 Octobre 1910. Le marquis de Chambray assista encore à la prise du 2.463^e, en forêt de Breteuil, le 1^{er} octobre 1910, et le compte rendu de la chasse est fidèlement écrit de sa main sur le cahier de vénerie de l'équipage.

Il est extrêmement intéressant de rechercher quelle pouvait être l'origine exacte de ces chiens blanc et orange que le marquis de Chambray a eu le mérite de reconstituer comme type et comme famille. Disséminés chez des particuliers ou des gardes aux environs des forêts de Breteuil, Conches et Évreux, représentés encore dans quelques grands chenils, entre autres dans ceux du marquis du Hallay et du comte de Brigode, son gendre, deux grands veneurs de l'époque, ils avaient certainement une origine commune. Si on les compare, comme couleur et comme type, aux chiens des chenils du roi et des princes avant la Révolution, chiens que nous voyons sur les tapisseries de l'époque, notamment sur celles d'Oudry, on est frappé de leur ressemblance avec les *chiens blancs du roi*, qui, depuis François I^{er}, formaient le fonds de la vénerie royale. Comme, d'autre part, le roi et les princes entretenaient des meutes de cette race à Évreux et à Breteuil, il semble hors de doute que les chiens blanc et orange du marquis de Chambray n'étaient autres que des descendants de ces chenils dispersés pendant la Révolution. On ne peut évidemment saisir, aujourd'hui surtout, le chaînon qui rattache la race Chambray aux chiens de la vénerie royale, mais comme les Chambray, malgré deux croisements à des époques différentes avec trois chiennes du Poitou très fixées comme hérédité, se sont toujours reproduits dans l'uniformité de leur type, il est certain qu'ils appartenaient à une race depuis longtemps très fixée elle-même. Pour contester aux chiens Chambray leur parenté avec les chiens blancs du roi, il faudrait pouvoir affirmer qu'une race identique à celle de ces derniers et aussi fixée qu'elle-même existait parallèlement, ce qui n'est pas vraisemblable.

(A suivre.)

DE GASTÉ.

SOUVENIRS DE VÉNERIE

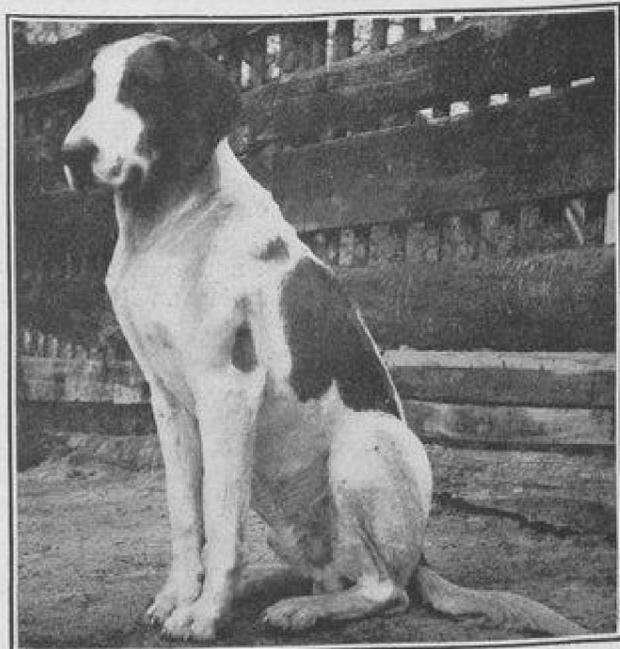
L'Équipage du Marquis de Chambray

II. CHAMBRAY. — LES CHIENS

LES meutes de François I^{er} se composaient de ces chiens blancs du roi, appelés aussi chiens greffiers. Charles IX en fait le plus grand cas dans son traité de vénerie. « Pour créer cette race, rapporte-t-il, on prit un chien blanc de Saint-Hubert, et on lui fit couvrir une chienne braque d'Italie, qui appartenait à un greffier du roi ; le premier chien qui en sortit fut tout blanc, hormis une tache fauve qu'il avait sur l'épaule, comme encore est la race à présent. Le chien était si bon qu'il se sauvait peu de cerfs devant lui ; il fut nommé greffier à cause du greffier qui avait donné la chienne ;

se trouvait toujours l'excellent *Cajolant* ; le cerf sur ses fins battait l'eau d'étang en étang ; on finissait souvent par l'avoir, parfois fort tard dans la nuit, grâce à l'intrépidité d'un veneur, qui allait, dans une embarcation de fortune, servir l'animal. Plusieurs fois, des veneurs couchèrent sur place, relancèrent le cerf au point du jour et sonnèrent l'hallali. En revanche, on ne narrait fort rarement des chasses d'ensemble et de vitesse où l'animal était tordu en deux heures au milieu du change.

Si nous consultons le livre de chasse si régulièrement tenu par



RABAGAS



BLANCHETTE

Type des chiens de l'équipage (1896).

le dit chien eut seize petits tous aussi bon que lui et la race se développa et se répandit rapidement.

**

Maintenant que nous sommes fixés sur l'origine des chiens Chambray, il nous reste à étudier l'évolution physique et surtout psychologique qu'ils subirent durant leur séjour de soixante années dans le chenil du marquis.

Nous diviserons dans ce but ces soixante années en quatre périodes : la première allant de 1850 à 1875, c'est-à-dire jusqu'à la reconstitution de l'équipage (qui avait été très réduit pendant la guerre de 1870-1871), par un croisement avec deux chiennes poitevines appartenant à un membre de l'équipage, M. Sevestre ; la seconde allant de 1875 à la prise du millième, en 1885 ; la troisième s'étendant depuis cette date jusqu'à un nouveau croisement avec une chienne du Poitou, *Perçante*, de l'équipage de Souvilly, offerte au marquis de Chambray par M. Olry ; la dernière période comprenant les dix-huit dernières années de l'équipage.

N'ayant pris contact avec l'équipage qu'au commencement de la deuxième période, je ne sais que par ouï-dire ce qui s'est passé auparavant, mais j'ai été assez lié avec la plupart des « anciens » de l'équipage ; c'étaient les comtes Raoul et Georges de Chambray, le marquis de Bourry, le comte de Rostolan, M. de Courval, M. Tholemine-Desmasures, M. Avenel, le baron de Vigan, M. Edgar de Corday, M. Morgon ; j'ai écouté souvent leurs récits du coin du feu, et je les écoutais d'autant mieux qu'étant alors fort jeune, la bienséance et le respect que je devais aux aînés, me commandaient de me taire et de rester attentif ; et ils me narraient longuement leurs chasses d'antan, qui étaient déjà pour eux de vieux souvenirs. Que me disaient-ils en évoquant le passé dans leurs intéressantes causeries ? Ils me citaient des chasses difficiles, fort longues, des cerfs maintenus par deux ou trois chiens, parmi lesquels

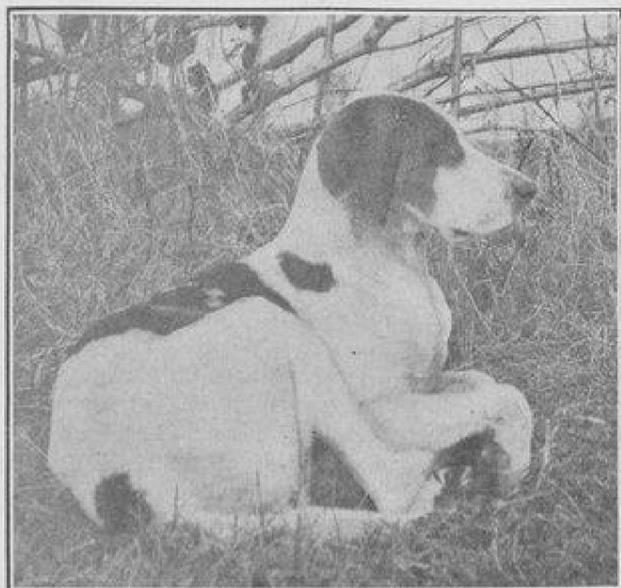
le chef d'équipage, il nous apprend que, pendant cette première période, les chasses étaient assez peu nombreuses, à peine quarante par saison, pas toujours correctes, et que l'équipage prenait à peine 80 % des animaux attaqués.

Nous sommes donc amenés à conclure que si les chiens primitivement reconstitués par M. de Chambray avaient des qualités individuelles remarquables : finesse de nez, ténacité, amour de la chasse, robustesse, qu'ils ont toujours conservées, ils manquaient d'esprit de cohésion et d'ensemble, et n'étaient pas toujours très sûrs de change.

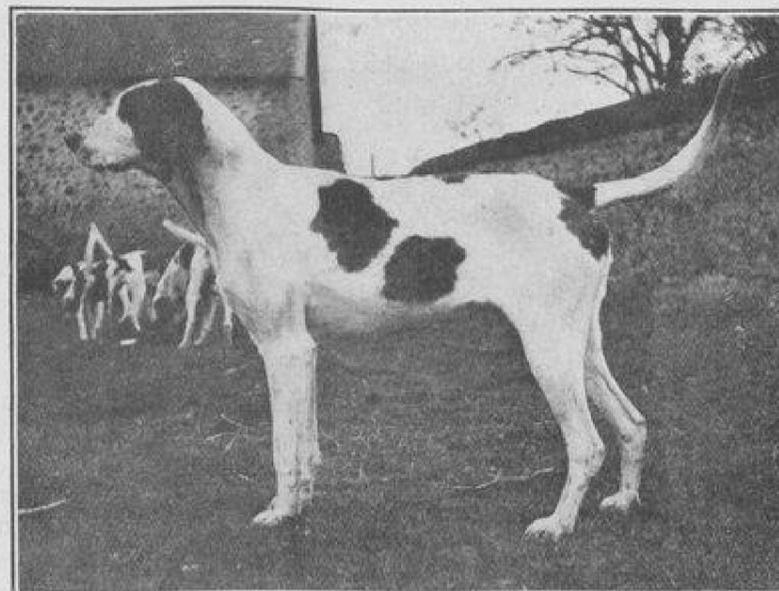
Nous voici maintenant à la seconde période. Pendant la guerre de 1870, la meute avait subi de notables déchets et le marquis de Chambray eut recours à un premier croisement avec deux chiennes étrangères au chenil que lui offrit M. Sevestre. L'une de ces chiennes était une anglo-poitevine, l'autre appartenait à la race des chiens français de M. du Boessis. Elles furent présentées à *Rudhomme*, le meilleur chien de l'équipage, un petit-fils de *Cajolant*. Une seule chienne de ce croisement, *Merveille*, fut conservée comme lice et fut toujours croisée avec des étalons blanc et orange du chenil.

L'apport de sang étranger fut donc extrêmement limité et tous les chiens du chenil n'en bénéficièrent pas ; néanmoins il fit merveille. C'est de cette époque que commencèrent les grands succès de l'équipage. Je faisais alors mes débuts et je me souviens de trois beaux chiens ayant le manteau légèrement teinté de noir, *Sanglio* et *Cerf Volant*, deux magnifiques hurleurs, et *Bruno*, un coigneur. C'étaient des chiens de tête remarquables. Tout l'équipage du reste semblait avoir été touché par la baguette d'une bonne fée et avait pris, sans perdre aucune des qualités individuelles qui le caractérisaient déjà, la sûreté dans le change, l'esprit de cohésion et d'ensemble, qui manquaient un peu dans la première période. La taille des chiens s'était notablement accrue.

Les saisons se succédèrent plus brillantes les unes que les autres.



MONTROSE



MERVEILLE

Type des chiens de l'équipage (1896).

La moyenne de prises pour cette seconde période monta à 87 % des animaux attaqués, et les chasses étaient menées avec une correction qui satisfaisait les plus difficiles.

Mais le croisement qui avait amené de si heureux résultats avait été fait à trop faible dose, l'influence du sang apporté diminuait progressivement, et l'équipage souffrait visiblement d'une consanguinité très naturelle, puisqu'il se reproduisait presque entièrement sur lui-même depuis près de trente-cinq ans. A partir de la prise du millième — qui donna lieu heureusement à une fort jolie chasse, en 1884-1885 — les laisser-courre devinrent moins brillants, et le pourcentage des prises s'abaisa pendant cette troisième période à 81 %.

Et cependant le marquis de Chambray hésitait toujours à recourir à un nouveau croisement ; mais la naissance de deux ou trois chiens sans sexe bien défini l'y décida et il accepta, en 1891, de M. Olry, *Perçante*, chienne française du Poitou, un peu lente pour le chenil de Souvilly. *Perçante*, de taille moyenne, près de terre, fut presque exclusivement employée comme lice, eut vingt à vingt-cinq produits qui, tous, entrèrent au chenil de Chambray. Les meilleurs d'entre eux furent employés comme reproducteurs, soit comme étalons, soit comme lices.

Le dosage de sang nouveau fut donc beaucoup plus abondant qu'au premier croisement et tous les chiens de l'équipage profitèrent de cet apport. Le premier croisement avait remarquablement réussi ; le succès du second fut prodigieux ; les chiens reprirent des lignes et du quartier ; leur taille atteignit 26 à 28 pouces, et leurs qualités de chasse me semblent s'être élevées jusqu'à la perfection. Ce fut alors une véritable épopée cynégétique de dix-huit années ; e le ne prit fin qu'à la mort du marquis de Chambray, en 1910.

Pendant cette dernière période, la plus brillante de l'équipage,

le pourcentage des prises monta à 92 % des animaux attaqués. En 1897-1898, cinquante-sept cerfs furent portés bas de suite ; dans la saison 1908-1909, l'équipage ne manqua pas une seule fois, et du 4 Janvier 1907 au 23 Octobre 1909, quatre-vingt-dix-sept cerfs furent portés bas sans que la retraite manquée ait été sonnée ! Ce fut splendide et probablement unique dans les annales de la vénerie !

Les chiffres que je viens de donner, nombre de prises et pourcentages, ne prennent toute leur signification que si l'on tient compte des faits suivants :

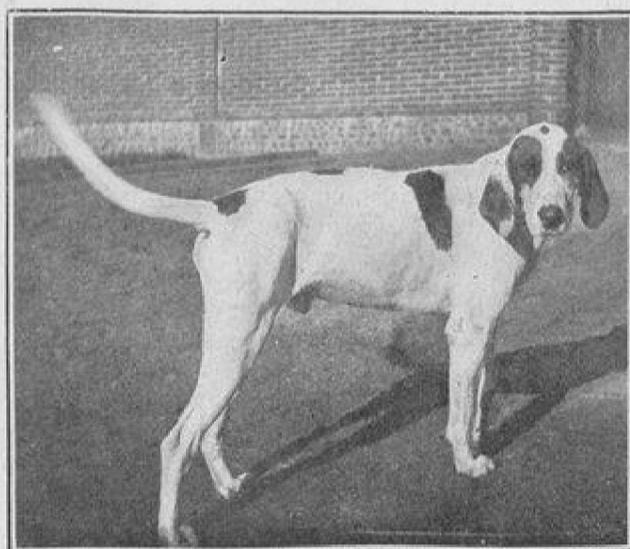
1° L'équipage découplait généralement quelques jours après l'ouverture de la chasse à tir et rentrait au chenil le 1^{er} Mai sans avoir cessé de chasser.

Les chiens se trouvaient donc souvent très désavantagés par la chaleur et la sécheresse en Septembre et en Avril ; en hiver, on avait à lutter contre la neige, la gelée, la tempête ; car on découplait trois fois par semaine et par tous les temps ; en cas de verglas, on ferrait à glace et on retournait quatre pinçons du côté du sol ; cela allait merveilleusement sur le milieu de la route ; mais, le soir, quand la ferrure était usée, cela n'allait plus du tout, et il fallait avaler sa retraite en trainant son cheval par la figure ; je me souviens, et j'en frissonne encore, d'une retraite de 14 kilomètres que je fis en forêt d'Écouves, il y a quelque trente ans, à pied, dans des bottes neuves, par 10° de froid, sur une route verglassée, au milieu d'une nuit profondément noire, avec un cheval qui tirait au renard et ne voulait plus avancer. Dans de semblables conditions, le temps handicapait sérieusement veneurs et chiens, et lui seul fut la cause de quelques succès.

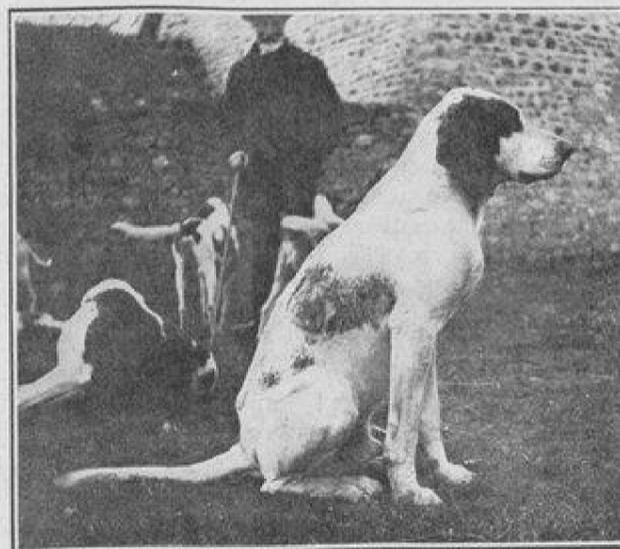
2° Les animaux étaient toujours servis au couteau et généralement par un maître.

(A suivre.)

DE GASTÉ.



FARINO



RENFORT

Type des chiens de l'équipage (1896).

SOUVENIRS DE VÉNERIE

L'Equipage du Marquis de Chambray

II. CHAMBRAY. — LES CHIENS

UN seul des 2.466 cerfs pris par l'équipage fut servi à la carabine, le 5 Décembre 1876 ; ce fut sur l'ordre du marquis d'Aligre ; il tenait essentiellement à avoir, pour une curée aux flambeaux, le cerf, un beau dix-cors, que les chiens n'arrivaient pas à porter bas, au milieu d'inondations, dans lesquelles il avait constamment pied, tandis que les chiens étaient à la nage ; à l'approche de la nuit, M. d'Aligre, chez lequel le marquis de Chambray était en déplacement, donna l'ordre au garde Courtin de servir l'animal à la carabine. Cette règle absolue à l'équipage de ne jamais servir qu'au couteau fut la cause, comme bien on pense, d'un certain nombre de retraites manquées et de bien plus nombreux interminables hallalis ; dans la région du Perche, de Longny à La Trappe, il y a près de cinquante étangs : l'étang des Personnes a 100 hectares, celui du Belloy, 75 ; actuellement, la plupart de ces étangs sont « civilisés » ; une route les entoure, on y trouve presque toujours une barque, et la tâche est relativement facile ; mais il y a une quarantaine d'années, je les ai connus à plein bois, et on était réduit à emprunter un cuvier à la ferme voisine pour atteindre le cerf au milieu de l'étang. Je n'ai jamais eu de goût pour ce genre de navigation, et je confesse ne l'avoir jamais pratiqué. Parfois, quand il ne faisait pas trop froid, un veneur de l'équipage se dévouait ; on priait les dames de bien vouloir détourner leurs regards, il se mettait dans le costume d'Adam, et le couteau entre les dents, allait servir le cerf au milieu de l'étang ; j'ai vu le baron de Dorlodot, Lionel Latham, le père du célèbre aviateur, mon excellent ami le baron de La Touanne, et J. Delapalme, accomplir cet exploit. Je confesse encore n'avoir jamais même songé à les imiter, bien loin de là !

L'aventure faillit du reste fort mal tourner pour Delapalme. C'était dans l'étang de la Mayanne, près de Boislandry. Tous les chiens étaient à la nage autour du cerf qui venait d'être servi, et pour mieux le mordre, ils se faisaient un tremplin du dos de notre malheureux camarade ; il risqua fort de couler à pic, puis son dos, griffé par les ongles des chiens, fut mis complètement à vif ; il put enfin revenir tout sanglant au rivage, mais nous eûmes quelques instants d'une pénible angoisse.

Si l'on tient compte de ces deux désavantages notoires, et aussi de ce fait que l'équipage changeait constamment de forêt et de terrain, il n'est pas exagéré de dire que pendant ses belles périodes, c'est-à-dire pendant vingt-cinq à trente ans, l'équipage Chambray, grâce à la qualité de ses chiens, n'aurait pour ainsi dire jamais manqué, si, lorsque les circonstances l'imposaient, on eût servi à la carabine et si on n'eût pas souvent découpé certains jours où cette tentative constituait un défi aux éléments déchaînés.

Le marquis de Chambray élevait fort peu de chiens et c'est à peine si, en moyenne, dix élèves rentraient chaque année au chenil. Ce nombre était insuffisant, car il faut toujours envisager l'éventualité d'épidémies ou d'événements imprévus. Il est vrai qu'en ces temps heureux la pneumonie infectieuse n'existait pas et jamais, à ma connaissance, la meute n'a été victime d'une maladie contagieuse ; mais, à trois reprises différentes, des accidents graves causèrent la mort de plusieurs chiens et la meute réduite vit sa puissance d'action diminuée. A Brotonne, un cerf hallali se précipita du haut des falaises qui bordent la Seine et qui peuvent avoir trente à quarante mètres de hauteur ; huit chiens suivirent le cerf dans sa chute et y trouvèrent la mort.

Le 3 Octobre 1881, une curée aux flambeaux était donnée au château des Vaux, dans les grandes cours vitrées des écuries à l'occasion du mariage de Mlle de Préaulx avec le comte Le Veneur des Tilières. Des gardes tenaient allumées des torches de différentes couleurs ; des cendres empoisonnées par l'oxyde de cuivre tombèrent des torches vertes ; un certain nombre de chiens en absorbèrent pendant la curée et on ne put sauver six d'entre eux.

Trois années plus tard, en déplacement au château de la Ferté-Vidame, nous chassions en forêt de Longny par une forte gelée. Tous les étangs étaient pris. Un cerf vint faire son hallali sur l'étang

des Personnes, très grand et presque entièrement couvert de roseaux. Nous fîmes l'impossible pour aller jusqu'à l'animal sans pouvoir y parvenir, et nous quittâmes l'étang à la nuit en laissant sur place le piqueur et un valet de chiens. Le lendemain matin, j'allai à cheval pour savoir quelle avait été la fin du drame. Je n'eus besoin d'interroger qui que ce soit : le cerf et sept chiens morts noyés étaient étendus sur la chaussée de l'étang.

Les chiots de l'équipage étaient élevés en complète liberté dans des fermes, soit à Chambray, soit chez des veneurs amis. Cette liberté dont ils jouissaient développait grandement leur précocité et leur initiative ; elle les habitua à la retraite, qualité précieuse pour des chiens qui devaient être constamment en déplacement.



Tragique fin de chasse en forêt de Brotonne.

Enfin, livrés à eux-mêmes, ils se déclaraient fort jeunes sur les lièvres et les lapins des bois voisins. J'ai élevé plusieurs chiens Chambray, j'ai élevé, pour mon ami André Bertin, des centaines d'issus de Chambray ; lorsque mes bassets chassent, j'entends bientôt la voix des chiens d'équipage ; ce sont les élèves des fermes voisines qui rallient, et j'ai bientôt, à ma disposition, une petite meute. Des chiots, ainsi élevés, rentrent au chenil complètement déclarés, et dès qu'on les découple en forêt, ils prennent la voie comme des anciens. Cela les avance d'un an.

* * *

Les chiens Chambray, tels que je les ai connus et pratiqués pendant près de quarante ans, avaient vraiment un type personnel et très spécial.

Leur mentalité contrastait avec celle de certains bâtards dont l'aspect est souvent triste et indolent ; ils étaient vifs, gais, aimables, et leurs rapports avec l'homme étaient plutôt ceux d'un chien d'arrêt. Les trois croisements auxquels ils ont été soumis ne leur ont jamais fait perdre cette manière d'être. C'étaient des passionnés, chacun chassait pour son compte, obstinément collé à sa voie qu'il n'abandonnait jamais.

Ils étaient magnifiquement gorgés, avec beaucoup de variété dans le récri ; ils fournissaient énormément, chaque chien voulant tenir dans le courre pleinement son rôle. Un jour, je me trouvais en forêt d'Écouves avec un veneur, qui n'avait jamais chassé avec l'équipage ; six rapprocheurs avaient attaqué au bout de la lande de Goult, une quatrième tête, qui rentrait rapidement en forêt ; les chiens menaient chaudement leur voie ; le cerf sauta à cent mètres de nous ; quand les chiens furent passés, mon compagnon me dit : « Et les autres ? — Quels autres ? — Mais les autres chiens ! — Mais il n'y a que les six rapprocheurs que vous venez de voir ! » lui répondis-je, pendant que précisément, on découplait la meute à trois cents mètres de là. Mon compagnon était stupéfait que six chiens pussent faire une pareille musique : mais le concert devint autrement bruyant quand les trente chiens de meute empaumèrent la voie du cerf !

Chassant régulièrement trois fois par semaine, du 1^{er} Septembre au 1^{er} Mai, il arrivait forcément au marquis de Chambray de découpler par les temps les plus défavorables. Aussi, pour éviter le fâcheux buisson creux, il tenait à pouvoir toujours disposer de rapprocheurs hors ligne. Désireux de conserver ces indispensables auxiliaires dans leur meilleure forme et de les avoir constamment en haleine, il se refusa toujours à découpler tous ses chiens sur la brisée. Il estimait avec raison que cette méthode pouvait être excellente avec une meute composée d'éléments moins entreprenants que les chiens blanc et jaune et lorsqu'un équipage ne chassait que par bon temps et dans une forêt bien percée. Mais, comme cela n'était pas précisément le cas de l'équipage Chambray, le marquis se conforma toujours aux vieux errements : il attaquait avec six ou huit rapprocheurs et il faisait découpler la meute lorsque l'animal sortait de l'enceinte.

La finesse de nez des chiens Chambray était, du reste, tout à fait remarquable, et leur odorat triomphait des plus grandes sécheresses. Un jour, en forêt de Roumare, l'équipage chassait et prenait une quatrième tête par légère gelée et neige tombante; le surlen-

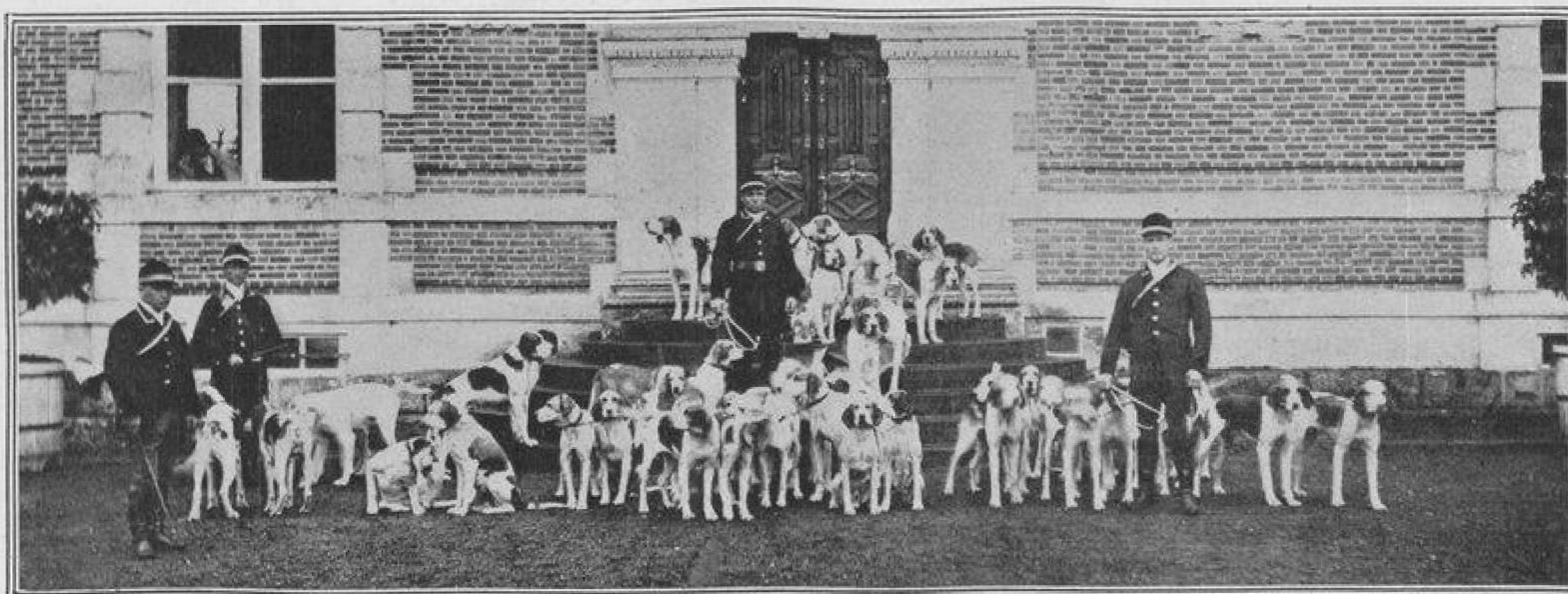
demain, par un beau soleil et un temps de dégel, on découplait les rapprocheurs dans la même enceinte d'attaque; ils prennent franchement la voie, et passent une route, sans que les valets de chiens, qui tenaient les hardes, aient vu sauter un animal, mais, comme ils étaient sûrs et chassaient sans hésiter, on découpla tout derrière eux, et la chasse fila. Deux heures après, le seul veneur de l'équipage qui ne s'était pas aperçu de la méprise, sonnait des requêtes autour d'une carcasse de cerf ; les autres veneurs s'étaient esquivés ; la meute avait chassé la voie du cerf pris l'avant-veille ; le sentiment s'était conservé sous la neige et était réapparu, grâce à l'action du soleil assez perceptible pour que des chiens en aient connaissance, mais il fallait vraiment que leur finesse de nez fût extraordinaire ! J'invoquerai encore, en faveur de la finesse de nez des chiens Chambray, le témoignage qualifié du baron Lejeune, qui a fréquemment chassé avec l'équipage ; il me disait un jour : « Je me souviendrai longtemps d'un débucher fait avec eux, de Tilières à Senonches ; c'était à la fin d'Avril ; il faisait une sécheresse terrible ; ces excellents chiens Chambray soulevaient dans la plaine un nuage de poussière semblable à celui que fait une automobile sur une route ; cela ne les empêcha nullement de mener pendant les quinze kilomètres du débucher, leur voie aussi droit qu'ils l'eussent fait par les meilleurs temps d'hiver. »

La passion des chiens Chambray pour la chasse était telle, qu'une fois découplés, il était absolument impossible de les arrêter. Question de tempérament et peut-être aussi question d'éducation : car il ne déplaisait pas au chef d'équipage qu'il en fût ainsi ; il songeait avec satisfaction, lorsque ses chiens chassaient un cerf, que chacun d'eux était parfaitement capable de le prendre à lui seul aussi bien qu'en meute ; aussi avait-il toujours cherché à développer, par le choix de ses reproducteurs, leur initiative et leur perçant, et il redoutait que ces qualités ne fussent tant soit peu diminuées chez eux, s'il les faisait mettre sous le fouet. Par pur dilettantisme, deux ou trois fois à la fin de chaque saison, le marquis de Chambray découplait sur une biche ses chiens qui venaient de prendre une soixantaine de cerfs, et, bien entendu, la biche était prise haut la main. Le marquis aimait à se prouver ainsi que tout animal bien attaqué par lui était un animal pris. Il avait des trésors d'indulgence pour le chien encore jeune qui, emporté par son ardeur, faisait toutes les sottises imaginables, car il devinait tout le crédit qu'il pourrait lui accorder plus tard, lorsqu'il serait assagi et créancé ; mais, en revanche, le chef d'équipage était sans pitié pour le chien qui revenait à l'homme au lieu de chercher sa voie ; celui-là disparaissait rapidement du chenil. Aussi ne voyait-on jamais le piqueux suivi d'un lot de trainards avouant leur impuissance et attendant qu'on les remit au droit. Les qualités de chasse et l'esprit d'initiative des Chambray devaient suffire pour leur faire retrouver la voie, et cela ne trainait guère. C'est grâce à une direction basée sur ces principes intransigeants que le marquis de Chambray est arrivé à reconstituer et à fixer une race dont les performances admirables seront difficilement surpassées.

Ces chiens ont enthousiasmé ma jeunesse, charmé mon âge mûr, leur souvenir dore encore les rêveries de ma vieillesse ; je ne saurais donc leur ménager le tribut d'éloges qu'ils méritent.

(A suivre).

DE GASTÉ.



SOUVENIRS DE VÉNERIE

L'Équipage du Marquis de Chambray

III. DÉPLACEMENTS. — VENEURS. — FORÊTS (Suite).

MAIS le temps irréparable fuyait ! Les obligations de famille, les affaires, les infirmités, et la mort, hélas ! diminuaient progressivement cette cohorte de vaillants veneurs. Chaque année un vide se produisait. Heureusement, une jeune et fertile moisson allait surgir !

*Uno avulso non deficit alter
Aureus...*

Attirés par les exploits retentissants de l'équipage, de jeunes amateurs accouraient ; parmi ces nouveaux disciples, les timides et les flanchards déclaraient rapidement forfait ; les énergiques et les vaillants restaient, enthousiasmés ; la sélection s'était opérée. Dès que le Grand Chef avait deviné ces derniers et qu'ils avaient fait leurs premières armes, ils recevaient le bouton. Les vides se comblaient. C'est ainsi qu'un soir, à La Framboisière, où nous étions réunis, très nombreux pour un déplacement, je me vis entouré uniquement de « petits jeunes ». J'étais le doyen, l'ancien, en passe de devenir un ancêtre ! Je reçus comme un choc, mais, grâce à Dieu, le corps, le cœur et l'esprit n'avaient pas vieilli.

Nous voici arrivés à la troisième et, hélas ! dernière période des veneurs actifs de l'équipage ! Parmi les fidèles de cette époque, nous trouvons : Jean et Simon de Chambray, excellents cavaliers l'un et l'autre, sonnante et piquante à merveille ; pleins de jeunesse et d'entrain, ils avaient tout pour se faire apprécier de leurs camarades et leur présence dans un déplacement en assurait la gaieté et le succès. Simon se maria en 1906 et sa jeune femme fut pour l'équipage une nouvelle et charmante recrue ; André Bertin, un chaud et un enthousiaste, un des plus fidèles au Grand Chef, dont il suivait presque tous les laisser-courre, il mettait à contribution les excellents pur sang qu'il montait pour ne pas quitter les chiens ; il abandonna trop tôt pour nous la chasse du cerf pour la vénerie illégitime, et il possède actuellement un des plus beaux, si ce n'est le plus beau vautre de France ; de Jacques de La Touanne, mon voisin dans l'Orne, excellent ami, bonne trompe et bon veneur, toujours très bien monté sur de brillants demi-sang qu'il découvrait fort habilement dans les foires de Normandie ; de Gilbert de Préaulx, que nous avions tous grand plaisir à retrouver aux déplacements des Vaux ; du comte Pierre d'Aubigny d'Assy, fort galant avec les dames et ami charmant, toujours monté sur d'excellents poneys dont il se servait à merveille ; ce fut lui que l'équipage délégua auprès de Mgr le duc de Chartres, lorsque ce dernier vint faire un déplacement avec l'équipage, en forêt d'Écouves ; Jacques Delapalme, camarade serviable et obligeant, montant avec beaucoup de tact les chevaux les plus difficiles ; René Cramail, un type de bon vivant, il fut un de nos meilleurs gentlemen-riders et c'est actuellement un des suivants les plus assidus des Pau Hounds ; Henri de Chabannes, un cousin du Grand Chef, qui venait régulièrement de Lyon chaque année faire avec nous quelques déplacements ; Jacques Marais, qui abandonna la vénerie, où il tenait fort bien son rôle, pour l'industrie automobile ; Fouquet du Lusigneul ; E. Cauchy ; le comte et la comtesse d'Ideville, deux fanatiques de la chasse à courre, leur ferveur pour le culte de Saint-Hubert n'avait pas de limite, ils rayonnaient au loin de leur charmant pavillon de Navarre, suivaient le Grand Chef jusqu'à Écouves, ce qui ne les empêchait pas d'assister entre temps aux laisser-courre des équipages Olry-Rœderer, de Boigelin, de Triquerville, et du vautre Bertin ; leurs présences aux différents rendez-vous de la région, pendant chaque saison, atteignait parfois la centaine ; Léon Cosnier et Mme Cosnier, toujours solides au poste, aussi bien aux jours d'adversité qu'aux jours de succès, jamais découragés, restant tard dans la nuit pour prêter aide et main-forte aux veneurs attardés par la recherche d'un suprême espoir et leur offrir, avant la retraite, le réconfort d'une boisson chaude.

La mort impitoyable a déjà fauché quelques-uns de ces jeunes que je viens de citer, et tout récemment encore les nombreux amis du vicomte de Saint-Périer ont eu à déplorer sa disparition prématurée ; il était le dernier venu parmi nous. Pendant trois ans il avait frôlé la mort dans les tranchées, ses vêtements avaient été

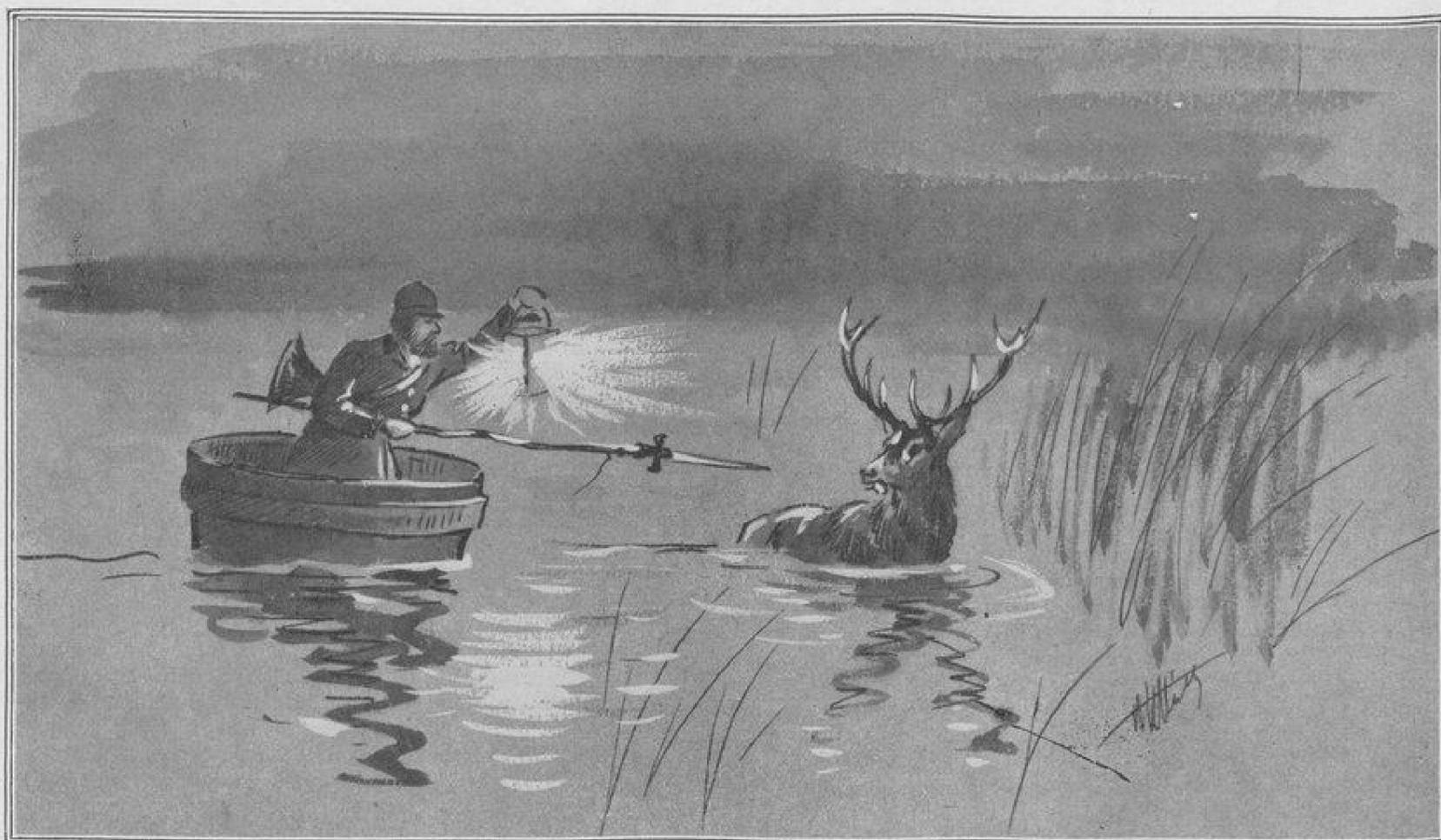
criblés d'éclats d'obus ; l'inévitable destin a voulu qu'il fût tué dans un banal accident d'automobile. Saint-Périer était un esprit d'une rare distinction, il pouvait faire marcher de pair les détails d'une organisation technique et les occupations de la vénerie, dans lesquelles il excellait. Son souvenir restera longtemps présent parmi ceux qui l'ont connu et il s'associera à la vivacité de leurs regrets.

Ce sont là les bons camarades avec lesquels j'ai galopé derrière les chiens blancs et jaunes, pendant le meilleur de ma vie, ma jeunesse et mon âge mûr. Il me faudrait maintenant la plume d'un marquis de Foudras pour parler de deux d'entre eux dont j'ai, à dessein omis les noms dans les lignes qui précèdent, Adolphe Brunier et Roger Laurent.

En 1885, quelque temps après mon mariage, je reprenais contact avec l'équipage en suivant une chasse en voiture dans la forêt de Saint-Evrout. Arrivé en retard, je n'allai pas au rendez-vous et je me postai directement à un passage où je pensais devoir rencontrer la chasse. Elle ne tarda pas en effet. Une troisième tête sauta devant moi et j'entendis la musique des chiens se rapprocher rapidement. Une magnifique trompe les appuyait, mais elle m'était inconnue ; je me demandais qui cela pouvait bien être, lorsque



Cernay et moi grimpons au sommet du rocher.



je vis galopant derrière les chiens une espèce de centaure trapu, barbu, le teint coloré, vêtu d'un costume de chasse à tir, et ne cessant pas de sonner de vigoureux bien-aller ; il montait un des chevaux de Louis, le piqueur. Fortement intrigué, j'interrogeai le premier veneur qui passa, Louis Méry : « Mais, c'est Brunier, le fameux Brunier ! » il piqua des deux et je l'entendis de loin qui disait à un autre veneur : « Gasté ne connaît pas Brunier ! » Je me sentis soudainement très humilié de ne pas connaître Brunier. A la curée, Louis Méry me donna des explications : « Brunier est le fils d'un grand propriétaire terrien de la Nièvre ; avec l'équipage de son père et avec le sien, il a déjà pris plusieurs centaines de sangliers ; il en a tué un aussi grand nombre. Il y a une dizaine d'années, il avait un magnifique vauvrait à Écouves, où il faisait des chasses splendides. Mais des revers de fortune sont arrivés ; les Brunier ont eu trop bon cœur, une table trop ouverte, une cave idem, et trop de chiens au chenil ; tout cela coûte très cher ; il a fallu liquider le vauvrait et Brunier a cessé de découpler dans nos parages. Tout en continuant à chasser le cochon dans la Nièvre, il représente deux grandes maisons de Bordeaux ; il se trouve précisément de passage dans la région, et comme Louis vient de tomber subitement malade, et que le déplacement était, par cela même, compromis, il s'est offert pour le remplacer au pied levé ; le Grand Chef a accepté, et voilà ! Nous allons prendre nos quatre cerfs dans cette forêt ; il eût été fort désagréable de la quitter sans même avoir chassé, car on y rencontre des femmes charmantes et c'est à qui sera le plus hospitalier parmi les châtelains d'alentour. »

Je commençais à connaître un peu Brunier ; j'allais le connaître bien davantage, puisqu'il devait continuer à chasser avec l'équipage Chambray pendant plus de dix ans. Son intrépidité, sa hardiesse, sa capacité extraordinaire de rendement, en firent un auxiliaire très précieux pour nous. Au cours des années 1890-1891, nous chassions médiocrement, parce que la meute se trouvait trop éloignée du croisement Sevestre effectué dix-huit années auparavant. Il n'y avait plus alors qu'un seul chien vraiment hors du pair ; il ne manquait jamais son cerf. Il s'appelait *Bruno*, avait en peu de noir dans le manteau, caractéristique que l'hérédité avait maintenue chez lui et qu'il tenait précisément de la chienne *Merveille* de M. Sevestre. Cette caractéristique dans la robe, jointe à la qualité du chien en chasse, confirme d'une façon manifeste la thèse que j'ai développée et montre, une fois de plus, que l'influence plus ou moins lointaine d'un croisement avec les chiens d'ordre

était indispensable pour que la meute Chambray pût atteindre la perfection dont elle a fait preuve pendant vingt-cinq ou trente ans. Les autres chiens de l'équipage chez lesquels cette influence avait totalement disparu n'avaient plus ni la sûreté dans le change, ni l'esprit de ralliement et d'ensemble nécessaires pour chasser correctement. Aussi prenait-on parfois, à la nuit, avec quelques chiens, parmi lesquels se trouvait toujours *Bruno* comme chef de file. L'endurance et l'initiative des veneurs dans ces chasses longues est rudement mise à contribution. Ces qualités si vivaces chez Brunier nous valurent, pendant la période difficile à laquelle je faisais allusion, plusieurs prises qui, certainement, sans lui, ne seraient pas produites.

Voici un de ses nombreux exemples d'énergie. C'était à Écouves, le 27 Novembre 1890, au début d'une période de froid intense qui devait durer près de deux mois. Il gela à — 8°. La chasse avait mal marché. Le soir, la plupart des chiens avaient été recouplés, et presque tous les veneurs avaient abandonné la partie. Cernay et moi, nous nous mîmes à la recherche de *Bruno* que nous supposions avoir maintenu et pris seul son cerf, un beau dix-cors, dans quelque coin.

En effet, nous le retrouvons bientôt ; il tenait les abois sur le plus haut rocher du Vignage, qui s'élève à soixante ou quatre-vingts mètres au-dessus de la Briante. Cernay et moi confiâmes nos chevaux à un cantonnier qui rentrait de sa journée et nous entreprîmes la pénible ascension du rocher, après avoir sonné l'hallali sur pied. Vingt minutes après, nous étions aux côtés du chien ; à la lueur d'une allumette, nous aperçûmes un splendide dix-cors portant des bois magnifiques, mais un peu grêles ; Brunier, venant de je ne sais d'où, nous rejoignait ; le cerf, effrayé par notre présence, détalait suivi par *Bruno* qui ne lâchait pas son animal ; nous descendons tous les trois le rocher plus facilement que nous ne l'avions escaladé, et nous remontons à cheval ; Brunier part au galop dans la nuit noire, appuyant vigoureusement de la voix et sonnait, sans discontinuer, des bien-aller. Cernay et moi, plus prudents, suivons le mouvement d'une allure ralentie ; nous entendons *Bruno* monter dans les Petits-Bois et bientôt sa voix se perd de l'autre côté de la colline. Arrivés au carrefour Léger qui domine à pic l'étang de Radon, où nous pensions que le cerf avait dû battre l'eau, nous écoutons longuement ; pas un bruit ne parvient à nos oreilles, pas une lumière dans la vallée ne vient nous informer qu'il se passe quelque chose. Je sonne un requêté ; pas de réponse.

(A suivre).

DE GASTÉ.

SOUVENIRS DE VÉNERIE

L'Equipage du Marquis de Chambray

III. DÉPLACEMENTS. — VENEURS. — FORÊTS (Suite).

J'ÉTAIS transi et je ne pus me défendre de songer à la soupe aux choux fumante que la mère Girard, notre cordon bleu de l'auberge de La Savate, devait nous avoir préparée. « Je crois que nous avons fait tout notre devoir ! dis-je à Cernay. — Moi aussi. Nous n'avons aucune indication précise et où pourrion-nous aller ? » me fut-il répondu. Nous commençâmes nos douze kilomètres de retraite. A La Savate, les camarades rentrés avant nous avaient fini de dîner ; on nous accabla de questions, puis on nous plaça le ventre à table et le dos au feu, situation fort enviable quand on a été mouillé ou transi toute la journée ; une servante apporta la soupe aux choux souhaitée, elle fut suivie d'une poulette au blanc, comme seules les cuisinières normandes savent en accommoder, et d'un délicieux gigot. Nous finissions le café, vers minuit, lorsque retentit la fanfare de l'hallali par terre ; on se précipita ! C'était Brunier qui ramenait son cerf en charrette ; l'animal avait bien pris l'eau à l'étang de Radon ; Brunier avait emprunté une cuve au meunier voisin, était monté dans cette embarcation de fortune avec son couteau emmanché, une gaule en guise de rame et une lanterne, avait fini par atteindre le cerf au milieu de l'étang et le servir. Il rentrait triomphant. On ne lui ménagea pas les compliments et vraiment il les méritait.

Je me suis trouvé une autre fois seul avec Brunier à un hallali, par une nuit profondément noire. Nous avions fait buisson creux à Charencey ; c'était par une journée sombre de Décembre. A 3 h. 30, les rapprocheurs firent bondir le cerf, au moment précis où le Grand Chef donnait l'ordre de rentrer ; il me dépêcha même pour transmettre cet ordre aux valets de chiens qui tenaient les hardes ; désireux de chasser quand même, je confesse ici m'être volontairement fort mal acquitté de cette tâche ; les chiens furent découplés. Impatients par une longue attente, ils empaumèrent chaudement la voie ; nous débûchons au Perche, et, à six heures,

l'animal tenait les abois dans des semis de sapins, à la queue de l'étang de Grais. Brunier et moi nous nous précipitons le couteau en main. Il était impossible d'apercevoir même les contours extérieurs de l'animal dont Brunier s'était approché extrêmement près ; de temps à autre les abois des chiens redoublaient d'intensité ; le cerf les chargeait ; tout à coup je perçois le bruit d'une lutte, des branches plient et craquent, puis un fort brâlement, la chute de deux corps... « Venez me relever, hurlait Brunier, je je suis assis dans une mouille, j'ai le cerf sur les jambes et trois chiens sur le ventre ! » Une fois que Brunier fut dégagé tant mal que bien, je lui demandai comment il avait pu servir si rapidement le cerf dans une pareille obscurité : « Eh bien, voilà ! Je l'entendais souffler tout près de moi ; cela m'a indiqué où étaient à peu près ses bois ; j'ai été assez heureux pour les saisir du premier coup ; il m'a chargé, j'ai été un peu protégé par un baliveau contre lequel le cerf s'obstinait à foncer ; pendant ce temps-là j'ai mis mon couteau au bon endroit, puisqu'il est mort immédiatement. Je crois que j'ai reçu un léger coup d'andouiller dans le bras et j'ai un pouce amoché ; mais cela n'a aucune importance. » Et il ramassa sa trompe pour sonner l'hallali par terre.

Brunier compte dans son existence de très nombreux actes de hardiesse et de courage semblables à ceux que je viens de rapporter. Lorsque son vautrait chassait en Saône-et-Loire, il prit à courre vivants sept sangliers de 80 à 160 livres pour les envoyer au baron de Rochetaillée qui désirait repeupler la forêt de la Madeleine, près de Saint-Étienne. Voici comment il procédait : il suivait de très près les chiens et aussitôt que le sanglier faisait tête, il sautait dessus, le saisissait par les écoutes, et, aidé de son piqueur Simon et d'un valet de chiens, le bâillonnait et l'entravait en un tour de main.

Un jour, étant en déplacement à Écouves, il raconta ces prises





LUCIFER

PINSAPO (1897)

MORGANO

JULIO

et les interlocuteurs restèrent sceptiques. Aussi offrit-il de parier qu'il amènerait vivant dans un café de Sées le premier gros sanglier qu'il chasserait. Le pari fut tenu. Huit jours après, son vautre trait attaquait, dans Menilgault, un bon tiers-an qui, après deux heures de chasse, revenait se faire prendre dans les bois d'Aché ; à peine l'animal tenait-il les abois qu'il avait sur le dos Brunier, lequel, aidé de M. Maillard, un veneur de vautre trait, et de son piqueur, le réduisit à l'impuissance. Une heure après, le cochon, débarrassé de ses entraves, était lâché dans le café de l'Hôtel du Dauphin, à Sées ; c'était jour de marché, et les consommateurs discutaient tranquillement leurs petites affaires ; vous pensez s'ils déguerpirent ! Le sanglier fit quelques bonds furieux, cassa trois ou quatre tables de marbre, ne laissa intacts ni un verre de bière ni une tasse de café, et finalement fut servi à la carabine.

En dehors de ces manifestations d'énergie, Brunier possédait, à la chasse, une vitalité et un entraînement qui galvanisaient vraiment les chiens. Sa réputation sous ce rapport était telle, que plusieurs chefs d'équipage lui demandèrent de venir mettre en curée leur meute dont les succès se faisaient trop attendre. Dès que Brunier paraissait, les hallalis se succédaient. C'est ainsi qu'il a chassé plusieurs années avec le vautre trait du marquis de Maleissye, puis avec ceux du vicomte de la Barre de Nanteuil, du comte de la Fresnaye, et enfin avec celui d'André Bertin, aux côtés duquel il a forcé 548 sangliers. Le total de ses prises de sanglier atteint 1648, celles de cerf avec l'équipage Chambray, 525.

La solidité remarquable de son tempérament permettait à Brunier tous les excès ; je n'ai à noter ici que ceux qui concernent la vénerie. Son endurance était extraordinaire. Pendant deux mois, je l'ai vu chasser simultanément avec l'équipage Chambray en Normandie et avec le vautre trait Maleissye en forêt d'Orléans. Il donnait à courre et prenait son cerf en Normandie, débarquait le lendemain matin aux Aubrais, où il trouvait un limier, remettait son cochon en forêt d'Orléans, le forçait, et dès le lendemain, il nous conduisait à ses branches en forêt d'Évreux, de Breteuil ou du Perche.

Je demandais dernièrement à Brunier dans combien de forêts il avait chassé. « J'en ignore le nombre, me répondit-il, mais je puis vous dire que j'ai chassé dans plusieurs forêts des Ardennes avec le vautre trait Morel, dans presque toutes les forêts de Normandie avec l'équipage Chambray ; de plus, je connais à fond, pour y avoir fait le bois et suivi les chiens, toute la ligne de forêts qui s'étend depuis l'embouchure de la Seine jusqu'à la forêt des Collettes, près de Vichy, dans l'Allier, soit sur une étendue de près de 500 kilomètres ! »

Brave derrière les chiens, pour la satisfaction de son plaisir, brave s'est montré Brunier pendant la guerre, pour défendre son pays envahi. Engagé volontaire à dix-sept ans, il a fait courageusement toute la campagne de 1870. En 1914, dès le début des hostilités, il s'est engagé de nouveau, à soixante-deux ans. Malheureusement, un genou ankylosé, conséquence d'une chute de cheval faite pendant un hallali mouvementé, a nécessité sa réforme d'office, et il n'a pu aller au front une deuxième fois, comme il le souhaitait vivement. A la chasse comme à la guerre, il a toujours fait honneur à la vénerie française.

J'ai connu Roger Laurent tout enfant, à La Ferté-Vidame. Mes sympathies allèrent immédiatement à lui, parce que, bien qu'élevé dans un grand luxe, il était simple et modeste ; il y avait en lui l'étoffe d'un vrai veneur et d'un vrai rural ; ces qualités de caractère le désignaient pour venir à l'équipage Chambray ; il y vint, en effet, tout jeune, dès qu'il fut libre de ses destinées ; son expérience du chien et de la chasse était déjà bien établie ; du Fouilloux, Le Verrier de la Contrie, Joseph Lavallée, n'avaient plus de secrets pour lui ; au point de vue pratique, il possédait depuis deux ou trois ans un petit équipage de bassets vendéens, avec lesquels il forçait le lapin dans le parc de la Ferté. Un jour, M. de Vatimesnil, le vicomte d'Onsembray et moi, nous imaginâmes de faire lancer par ses chiens un lapin que nous avions préalablement peint aux couleurs de l'équipage, le corps en gros bleu, les pattes et les oreilles en grenat ; le lapin, à moitié asphyxié, fut rapidement pris, et je me souviens du désespoir de ce pauvre Roger, en constatant que son laisser-courre n'avait pas été pris au sérieux.

Tout jeune, Roger Laurent était passé maître dans l'art du valet de limier ; la forêt de La Ferté était pour lui un champ inépuisable d'observations ; il excellait à juger les allures d'un animal. Depuis 1890, il a régulièrement servi les laisser-courre de l'équipage, jusqu'à la mort du Grand Chef, il a toujours fait le bois, et

ses brisées ont toujours été particulièrement sûres. Sa trompe est de premier ordre, et les veneurs qui assistent à l'Exposition des chiens ont eu maintes fois l'occasion de l'admirer.

Forcé de suivre en charrette, Roger Laurent se trouvait, surtout dans certaines forêts, très désavantagé pour être aux chiens ; mais sa main, remarquablement experte, savait conduire un cheval dans les plus mauvais chemins, et bien souvent il arrivait à l'hallali avant les cavaliers. Il est du reste l'inventeur d'un appareil spécial permettant, lorsque le cheval est dételé, de faire passer à la voiture certains obstacles. Il va sans dire que le cours des chasses de Roger Laurent a été marqué par de magistrales culbutes ; j'ai assisté à une des meilleures ; c'était dans les Ponts Besnard ; prise entre un fossé, une mouille et un rocher, la voiture de Roger le coiffa au fond du fossé ; le cheval, les pattes en l'air, ne remuait plus quand j'arrivai. Roger ne donnait pas signe de vie sous sa voiture ; je craignais que ce ne fût grave : « Tu ne dis rien. Es-tu blessé ? — Pas du tout, je fume ma pipe ; mais j'aimerais bien la finir dans une autre position ! »

J'ai remarqué chez beaucoup de vieux fumeurs cette préoccupation de la pipe pendant les accidents qui leur survenaient. Un jour, la jument du marquis de Boury glissa en descendant dans la Briante et laissa choir assez maladroitement son cavalier au milieu de l'eau ; comme il restait étendu dans la rivière et semblait en gratter le fond avec les mains, on le crut sérieusement atteint : « Etes-vous blessé, Boury ? lui dit le Grand Chef qui était à ses côtés. — Non ! Non ! je cherche ma pipe que le courant a entraînée sous une houle. »

Mais revenons à Roger Laurent. Lorsque la France fut envahie, il mit de suite au service du pays l'énergie et la volonté qu'il savait si bien déployer à la chasse. Sa santé l'exemptait de droit ; il ne fut admis par le conseil de révision que grâce à ses instances, appuyées par celles du préfet ; il demanda à servir dans un hôpital de contagieux, et, pendant trois années, fut caporal infirmier à Salonique où l'on soignait douze cents typhiques ; il en est revenu dans un état de santé précaire. Il semble à beaucoup que la croix de la Légion d'honneur eût été fort bien à sa place sur sa poitrine, à côté de la croix de guerre ; mais on en a tant distribué aux profiteurs de la guerre et aux embusqués qu'il n'a pas dû en rester pour lui.

Lorsque j'aurai ajouté que Roger Laurent a su, grâce à son influence et à un dévouement incessant, conquérir la confiance d'une population depuis longtemps détachée des idées de conservation sociale, qu'il est maire du canton de La Ferté-Vidame, conseiller général écoutez d'Eure-et-Loir, j'aurai rendu tout l'hommage qu'elle mérite à sa personnalité ; elle tranche favorablement sur celle de tant de gens qui, pendant toute leur existence, n'auront eu, comme seul but, que la satisfaction de leurs plaisirs personnels.

Roger Laurent a chassé pendant plus de vingt années consécutives avec le marquis de Chambray, et pris à ses côtés environ 1.200 cerfs. En récompense de cette longue et fidèle collaboration, le Grand Chef lui a légué son équipage. La guerre a vu disparaître bien des éléments précieux de la meute, mais l'incomparable race Chambray a, grâce à lui, été conservée. Elle n'a pas encore pu être reconstituée dans toute sa valeur. Je souhaite de tout mon cœur que Roger Laurent y parvienne. Il a vu la formule — chienne française du Poitou, chien blanc du roi — faire des merveilles. La formule est toujours bonne et elle pourra sûrement faire revivre les succès d'autrefois.

Pendant sa longue durée, l'équipage Chambray n'a été servi que par deux piqueurs, Louis Guinot et Crespin, dit La Feuille. Cette fidélité réciproque est à l'honneur des maîtres et des serveurs.

Le Grand Chef avait découvert Louis dans les forêts de la Nièvre où il commençait à découpler sur le lièvre et le chevreuil, dans les propriétés de sa mère, née Saint-Phalle. C'était le fils d'un charbonnier ; dès qu'il entendait la voix des chiens, il quittait son fourneau, et un sabot dans chaque main, suivait la chasse jusqu'au soir. Le marquis de Chambray l'emmena en Normandie, en fit un valet de chiens, et bientôt après, constatant ses heureuses dispositions, l'éleva au poste de premier piqueur, fonction qu'il remplit jusqu'à sa mort, survenue en 1890. Louis était un valet de limier remarquable, sa trompe était excellente, et il avait un sens très accusé de la chasse. Il a conduit les chiens Chambray à l'hallali d'environ mille six cents cerfs.

La Feuille, qui lui succéda, avait été formé aux chenils de Bonnetable, de Chèreperrine et de Bonnelles.

(A suivre).

DE GASTÉ.

SOUVENIRS DE VENERIE

L'Équipage du Marquis de Chambray

III. DÉPLACEMENTS. — VENEURS. — FORÊTS (Suite).

Ce fut un piqueux de grand style. Aussi bon au chenil qu'en forêt, il était un homme de vénerie accompli ; ses brisées étaient parfaites ; toujours calme et sûr de lui, doué d'une oreille très fine, il suivait à merveille, et dans les forêts les plus difficiles, était toujours présent au moment opportun pour servir ses chiens ; la qualité exceptionnelle de ces derniers favorisait, il est vrai, sa tâche. La Feuille, en effet, entra à l'équipage au moment où fut effectué le croisement avec la chienne *Perçante*, qui devait donner de si magnifiques résultats ; pendant les vingt années qui suivirent, la meute prenait soixante cerfs par saison en un temps moyen de deux heures trente-cinq minutes. Aussi, dans la plupart des chasses, La Feuille n'avait-il qu'à appuyer les chiens de ses bien-aller martelés et vibrants et à rallier les veneurs attardés par son joli cri de « Coute là-haut ! Coute ! » dont l'intonation retentissait au loin sous la futaie.

Le marquis de Chambray découplait quelques jours après l'ouverture, c'est-à-dire au commencement de Septembre. Je crois me souvenir qu'il a pris un cerf en Août. Ces chasses de début avaient un caractère assez spécial. Faites avec des chiens non entraînés et qui, de plus, avaient à vaincre la résistance des fougères et des herbes que les pluies d'automne n'avaient pas encore abattues, elles étaient très lentes : cela permettait aux veneurs de pouvoir mieux goûter le travail des chiens. Il fallait avant tout maintenir la voie, pour faire rallier les chiens que la chaleur avait forcés de mettre bas. On prenait ainsi après des chasses longues et pénibles deux ou trois cerfs, et vers le 15 septembre tout marchait à souhait.

Les deux ou trois premières chasses avaient généralement lieu à Breteuil ou à Évreux, forêts peu éloignées de Chambray. Puis, l'équipage faisait son premier déplacement à Senonches.

Senonches peut être considéré comme le fief principal du marquis de Chambray. Il y chassa depuis 1850 jusqu'à sa mort survenue en 1910. Primitivement installé à La Ferté-Vidame, près de la forêt de ce nom, dont il prenait également les cerfs, le Grand Chef établit son quartier général en 1879 à La Framboisière, petit village situé en bordure de forêt. Une maison bourgeoise, pourvue d'un assez grand nombre de chambres, grandes comme des cellules de moine, suffisait aux modestes exigences des veneurs de l'équipage.

La forêt de Senonches, presque toute en futaie, d'une contenance de six mille hectares environ, ne forme qu'un avec les cinq mille hectares de la forêt de La Ferté-Vidame : cette dernière est en forme de croissant, au milieu duquel se trouve le château et le beau parc du même nom, tandis que sa voisine figure un huit allongé, qui la divise en haute et basse forêt.

Ce massif forestier est partie intégrante d'une suite de bois qui se continue presque sans interruption depuis La Genevraye, Orne, jusqu'à Montigny, près d'Illiers, en Eure-et-Loir, soit sur une distance d'environ cent kilomètres.

Tout autour de Senonches et de La Ferté-Vidame, on voit en plaine de nombreux boqueteaux, situés à des distances de dix à quarante kilomètres, fréquentés régulièrement par de grands animaux : ce sont les Bois-Francis, les Bois de Rengeville, les Bois-Verts, Longny, Brouilllets, Château-Neuf, le Bois des Vaux, le Mesnil-Thomas, les Bois de Bailleau. Les attaques faites dans ces boqueteaux menageaient toujours de joyeux débûchers au travers des grandes plaines de Beauce.

Il va sans dire que, dans une région boisée aussi étendue, les chasses de pointe

étaient assez fréquentes. Si les cerfs attaqués en plaine rentraient à Senonches, en revanche fréquemment des cerfs de Senonches prenaient gaillardement leur parti soit pour gagner Champrond vers le sud-est, ou la forêt du Perche au nord-ouest. C'étaient alors des refuites d'une trentaine de kilomètres, à la grande satisfaction des jeunes veneurs de l'équipage bien montés en chevaux de pur sang.

Il arrivait parfois que des équipages différents, attaquant le même jour des animaux vigoureux dans des endroits fort éloignés les uns des autres, se rencontraient en cours de route. Un jour, nous avions attaqué dans la forêt du Perche, près de l'étang du Grais, un grand daguet : il débûche à Charencey et, au bout d'une heure de chasse, nous étions près de l'étang de Belloy : je fus étonné d'entendre sonner l'eau, car notre animal n'avait pas assez de chasse, pour être pris ; je m'approche de l'étang par un sentier, et, à ma grande stupéfaction, j'aperçois, nageant, une quatrième tête ; ma stupéfaction augmente lorsque je constate que cette quatrième tête est suivie de chiens à manteau noir ; je me crois enfin victime d'une hallucination en voyant sonner l'eau par un veneur ayant une tenue bleue (la tenue Chambray était vert et amarante). J'eus enfin la clé de l'énigme. C'était l'équipage du marquis de Cornulier qui amenait un cerf du Rond du Roi en Senonches.

Pendant que je me rendais compte de la situation, un nuage noir qui nous menaçait depuis quelque temps creva et déversa sur nos malheureuses têtes pluie et grêle, pendant une demi-heure ; ce fut une terrible bourrasque ! Quand Phébus revint, la voie était couverte par la grêle, tous les chiens avaient mis bas ; le daguet et la quatrième tête étaient disparus. Grâce à *Rosette*, chienne aussi entreprenante que sûre, nous finîmes par relancer notre daguet : tous nos chiens rallient, ceux de l'équipage Cornulier en font autant, la chasse débûche et nous voilà galopant vers la forêt de Longny derrière quatre-vingts chiens ; les abois furent superbes, mais ne durèrent pas longtemps. On le devine.

Plusieurs fois des cerfs coureurs, rentrant précipitamment dans leur forêt habituelle, choisirent des refuites inaccoutumées et faussèrent compagnie aux veneurs chassant plutôt au parti

qu'aux chiens. Par une chaude journée d'Avril, nous attaquâmes ainsi un cerf mulot en Basse-Forêt de Senonches, près de Fontaine-Simon. Aussitôt découplés, les huit rapprocheurs étaient partis en plaine vers La Loupe, chassant assez vigoureusement, mais sans avoir marqué le lancé. Surpris par ce brusque et intempêtif démarrage, il nous fut impossible de donner les chiens de meute : on ne pouvait songer à arrêter les chiens, surtout en plaine, et nous voilà partis, le Grand Chef, Denis Hugues, André Bertin, le piqueux et moi galopant vers Saint-Éliph ; la chasse rentre en forêt de Montécot, traverse la forêt de Champrond, débûche à Boislandry, file toujours tout droit, débûche vers le Bois de la Gatine... Nous n'avions toujours connaissance d'aucun animal devant les chiens ; enfin, après quatre heures de poursuite, nous prenons notre cerf dans la cour d'une ferme à trente et quelques kilomètres de son lancé. Des autres veneurs et invités, il n'avait jamais été question. Mais nous avions neuf lieues de retraite ; et, à cette époque, où le téléphone et l'automobile n'existaient pas, les retraites, il fallait les faire.

(A suivre).

DE GASTÉ.



La Feuille (1891-1910).



Thomine-Desmasures.



Ev. Waddington.



Méry de Bellegarde.



Le Comte de Rostolan.



A. Morgon.

Les premiers Compagnons du « Grand Chef »



Le Comte G. de Chambray



Le Marquis de Boury.

SOUVENIRS DE VÉNERIE

L'Équipage du Marquis de Chambray

III. DÉPLACEMENTS. — VENEURS. — FORÊTS (Suite).

Les du Hibou aimaient la vénerie et ils venaient suivre quelques chasses en voiture; mais la légende rapportait que M. du Hibou ne dédaignait pas non plus d'assurer ses provisions d'hiver, lorsqu'il rencontrait égarés dans ses bois une biche, un dague, voire même un dix-cors; et la légende allait recevoir une éclatante confirmation.

En effet, quelques minutes après avoir quitté Mme du Hibou, nous retrouvions les chiens commençant à faire curée au milieu du jardin potager: le cerf avait été vidé, et était à moitié dépouillé; non loin de là, deux gars, les bras sanglants retroussés jusqu'aux aisselles, un couteau dans chaque main, regardaient la scène d'un air navré. Nous mimés les chiens sous le fouet, et bientôt après nous voyons apparaître M. et Mme du Hibou: « On va vous donner votre cerf! » répètent-ils à l'envi, et ils le font porter sur une pelouse devant le château. Nous sommes invités à prendre le thé, lequel est fort bien venu: nous dévalisons la maison de son dernier biscuit Olibet et nous ne laissons pas une gaufrette Palmer. La curée a lieu, les honneurs sont faits à Mme du Hibou, et à titre de consolation nous laissons les deux gigots et les filets, attention particulièrement goûtée.

Le soir, nous sûmes par les hommes de vénerie ce qui s'était exactement passé. Mme du Hibou cueillait des violettes dans son potager, lorsqu'elle entendit derrière elle un grand fracas; c'était notre cerf qui, complètement au bout de son rouleau, venait de franchir la haie de clôture et s'affalait dans un carré d'artichauts pour ne plus bouger. Mme du Hibou courut de son pied léger avvertir son époux de cette aubaine inespérée. L'époux arriva muni de sa tuette et fusilla le cerf à bout portant. Toute la famille du Hibou se congratulait et les serviteurs commençaient le dépeçage, lorsque « le son du cor » retentit au loin: on distinguait la voix des chiens qui se rapprochait. Évidemment c'était l'équipage du marquis de Chambray. Mme du Hibou vint alors à notre rencontre pour nous assurer « qu'on allait nous donner notre cerf », et atténuer ainsi par l'empressement de sa résignation la faute commise, en tirant un cerf, faute aggravée par l'état de l'animal, qui était évidemment *apprehendendus*, comme disent MM. les juristes.

Les quelques incidents que je viens de narrer, pris entre mille, donnent la note des chasses de Senonches et de La Ferté, chasses de débucher et chasses de pointe, à condition, bien entendu, que l'on disposât d'attaques assez éloignées du centre pour que ces différentes éventualités pussent se produire presque infailliblement. La facilité de pouvoir suivre les chiens est un autre avantage très appréciable de cette région; de larges lignes droites sillonnent les bois, et le terrain est partout praticable. Mais cependant la forêt de Senonches avait son revers, c'étaient les chasses dites du Rond du Roi. Lorsque l'équipage attaquait un cerf de mœurs sédentaires, sa défense consistait souvent à battre au change indéfiniment autour du Rond du Roi, où il trouvait de nombreuses hardes; puis il doublait ses voies et faisait des retours dans tous les sens: au bout d'une heure, c'était un imbroglio dont seuls les chiens avaient la clé. Ils se tiraient fort bien des difficultés qu'il avaient à vaincre et, finalement, l'animal était pris à l'étang des Bauchots ou à l'étang de la Menette.

Ce dernier étang exerçait sur les cerfs comme ultime refuge une attraction vraiment extraordinaire. Des points les plus éloignés et les plus contraires, on venait après de magnifiques débuchers directement prendre à la Menette. J'y ai vu les hallalis d'animaux attaqués à Laigle, 38 kilomètres au nord-ouest, à Bailleau, 45 kilomètres, et à Champrond, 30 kilomètres au sud-est, à Brouillats et à Châteauneuf, à 25 kilomètres au nord et à l'est, à Longny, 20 kilomètres au sud. Les prises de l'équipage à cet étang dépassent certainement le chiffre de deux cents.

Les déplacements de La Framboisière ne prenaient toute leur importance qu'en automne et en hiver. La veille de la première chasse, c'était un arrivage indiscontinué de chevaux portant leur paquetage, de carrioles remplies de bagages, de voitures de louage amenant des veneurs de Verneuil ou de La Loupe. C'était une joie de se retrouver après la séparation de l'été. Ceux qui n'avaient pas

encore repris contact avec l'équipage allaient au chenil, renouveler connaissance avec les chiens et vérifier leur condition. Les veneurs gourmands — et ils étaient assez nombreux — constataient avec satisfaction que parmi les colis déchargés il se trouvait un assez grand nombre de « pâtés d'Amiens » et de « pâtés de Strasbourg » au milieu de bourriches de perdreaux. Chacun apportait son écot pour corser le menu frugal commandé par le Grand Chef — qui avait un mauvais estomac, et on le corsait magnifiquement. Le Grand Chef, lui, avait le monopole du vin, et la cave de La Framboisière était abondamment pourvue des meilleurs crus. Des châtelains voisins venaient nous rendre visite, s'informer de nos projets, nous signaler quelque grand dix-cors cantonné dans un boqueteau. On les retenait à dîner, et le soir on commençait les bonnes causeries dont l'intimité nous avait charmés l'année précédente.

Dix ou douze jours après, nouveau branle-bas pour le départ. L'équipage allait faire un autre déplacement à Évreux, au Perche, à Saint-Evroult, à Écouves. Mais ces douze jours avaient été consciencieusement employés; car la région de Senonches était vraiment favorisée sous le rapport de la vénerie: l'excellent vau-trait de Tardais, au baron de Dorlodot, l'équipage de lièvre du comte G. de Chambray, l'équipage Vatimesnil-d'Onsembray, plus tard l'équipage des marquis de Cornulier et de Malterre, installés à La Ferté-Vidame, y découplaient en même temps que nous; et il me souvient d'un déplacement de deux semaines où je pris à courre sept cerfs, trois sangliers et deux lièvres. Je ne pense pas que « défunt monsieur le curé de Chapaize » ait jamais fait mieux. C'était vraiment un pays de cocagne!

C'est à La Framboisière qu'eut lieu, le Mercredi 20 Février 1884, la belle fête du millième cerf pris par l'équipage. Ce haut fait cynégétique était à cette époque sans précédent. Le Grand Chef désirait que cette manifestation conservât un caractère intime et local, mais la Presse en décida autrement. Un ami du marquis de Chambray, M. de La Brière, était alors rédacteur au *Gaulois*: il crut vraisemblablement lui être agréable en transgressant ses recommandations, et dix-huit mois à l'avance, il annonça avec grand renfort d'épithètes dignes de Mme de Sévigné, cette prise du millième cerf; quelques autres membres de la Presse parisienne, en quête de copie ou ne voulant pas rester en retard sur leur confrère, emboîtèrent le pas; les journaux de province reproduisirent les articles publiés, et comme M. de La Brière revint à la charge plusieurs fois, la curiosité publique fut excitée au plus haut point. Tout le monde voulait assister à ce déplacement: ce fut de la frénésie. Deux mois avant la date fixée, toutes les chambres et les écuries disponibles de Senonches, de La Ferté-Vidame et des villages environnants étaient retenues; il en était de même de toutes les voitures de louage de la région. De plus, nous savions que les paysans beaucerons, d'ordinaire fort indifférents pour la chasse, devaient venir nombreux en carriole assister à la prise du millième. Nous avions la perspective d'une invraisemblable cohue et, par conséquent, toutes les chances possibles de manquer le cerf. Saint Hubert, heureusement, devait couvrir l'équipage de sa haute protection.

Le grand jour venu, Louis donna un bon dix-cors jeunement en pointe de forêt, à Paradis. L'animal, immédiatement lancé, vint passer entre André de Gournay et moi et nous pûmes très bien donner la meute. Au lieu de suivre le parcours ordinaire pour rentrer en forêt par le bras de Louvilliers, l'animal eut la très heureuse inspiration de débucher immédiatement au travers de la plaine de La Framboisière pour gagner en droite ligne le Gué-au-Chéron et le Rond du Roi. Du coup la chasse se trouvait débarrassée de la masse des cavaliers surpris par ce débucher imprévu et de la cohue des voitures qui barraient toutes les lignes depuis Paradis jusqu'à Tardais. Du Rond du Roi l'animal va refuser le coin des murs du parc de La Ferté, revient en futaie, monte à l'étang des Bauchots qu'il traverse, se fait chasser dans les Ressuintes, Haron où il tient les abois, et va faire son hallali dans l'étang de la Menette. Il avait été tordu en deux heures vingt-cinq dans le plus correct des laisser-courre.

Je poussai un soupir de soulagement quand j'entendis le bat-



Première phase de l'hallali dans le parc des Vaux.

l'eau. Quatre-vingt dix cavaliers suivaient la chasse, et un amateur de statistiques compta cent soixante-quatorze carrioles, tapaculs, cabriolets et voitures de louage en file indienne dans la ligne du Rond du Roi, sans compter les innombrables piétons. Nous avons été à la merci d'un retour dans cette foule, au milieu de laquelle il eût été impossible de relever un défaut. Tout ce monde ne sachant trop où aller était heureusement venu se placer sur la route de Senonches en bordure de l'étang de la Menette, pensant que la chasse devait s'y terminer. Une clameur immense sortie de mille poitrines salua l'entrée du cerf dans l'étang.

Le comte de Meaussé et le baron de Dorlodot sautèrent dans une barque et allèrent servir l'animal qu'on porta dans un pré voisin ; on recoupla à la hâte les chiens qui commençaient à s'égarer dans la foule. Pendant plus d'une heure, Louis, le piqueux, le cerf et les chiens furent entourés d'une multitude de curieux : chacun voulait avoir vu le millième. Il était impossible de faire la curée. Le comte de Rostolan dut monter sur un tertre pour haranguer le public, et les jeunes veneurs, faisant fonction d'agents de police, parvinrent enfin à former un carré au milieu duquel purent se dérouler les dernières péripéties de la journée. Après les fanfares d'usage, le plus ancien membre de l'équipage, le marquis de Boury, fit les honneurs du pied au marquis de Chambray en son nom et au nom de tous les veneurs de l'équipage. Nous sonnions les honneurs à pleins poumons ; mais nos cœurs vibraient à l'unisson de nos trompes, et ce fut un moment d'émotion intense, un élan collectif de reconnaissance et d'affection pour notre cher Grand Chef. Nous terminâmes enfin la curée en sonnant les fanfares des maîtres d'équipage présents, la Vatimesnil, la Boisgelin, la Dorlodot, la d'Onsembray, la Simons, la Saint-Périer, la Ménier, la Pierre Donon, la Tertu, la Courangère, la Valpinçon, etc.

Le soir, un dîner réunissait à La Framboisière, sous une tente dressée à cet effet, les veneurs de l'équipage et les notabilités cynégétiques venues pour assister à la fête. Avant le repas, on admira le magnifique cerf en bronze, grandeur nature, offert au marquis de Chambray par les membres de l'équipage ; ses bois splendides avaient été moulés sur ceux d'un dix-cors pris l'année précédente à Écouves. Il était l'œuvre du statuaire Leduc.

La journée du millième avait réussi au delà de toutes les espérances : aucun regret rétrospectif à avoir ! Aussi les esprits complètement dégagés se trouvaient-ils merveilleusement préparés à la bonne confraternité du banquet et aux échanges de vieux souvenirs que n'allaient pas manquer de faire des veneurs de régions diffé-

rentes, les uns chassant encore, d'autres ayant plus ou moins déposé la trompe, tous heureux de se retrouver et de revivifier leur vieille passion par le récit d'anecdotes du temps jadis. « Vous rappelez-vous cette quatrième tête qui fit son hallali en galopant dans les rangées de châssis d'un maraîcher près de Rouen ? — Si je me le rappelle ! C'était en 1857 ! Nous eûmes à payer cinq cents francs de vitres cassées et deux cent soixante-quinze francs de laitues ! Douze chiens eurent les pattes coupées et la saison fut finie. Heureusement que cela se passait fin d'Avril ! — Vous vous souvenez, disait un autre, de ma grande jument baie, qui avait une oreille plus longue que l'autre ?... Ce fut sa dernière chasse ! — Rien ne vaut une chasse de grand loup, proclamait à côté de moi le père La Sicotière, le dernier chasseur de loups de Normandie. En 1860, je découplai mes douze chiens à huit heures du matin dans les Petits Bois, à Écouves, derrière une louve : je les arrêtai le soir près de l'Étoile, à Andaine, à cinquante kilomètres de là ! »

Onze heures, heure des toasts, arrêterent net tous ces vieux récits cynégétiques qui battaient leur plein. M. Chouet, maire de Senonches, le comte de Rostolan et M. Jules Laveyssière, ce dernier au nom de l'équipage Ménier, dont beaucoup de membres avaient le bou-

ton Chambray, levèrent leur verre en l'honneur du Grand Chef, puis le baron Ogier d'Ivry, dans des vers lestement tournés, célébra la vieille race française dont était formée la meute.

On en a bien pris mille ! On en prendra le double !

La voie est chaude et de bon temps !

*Sans défauts, sans hasards, sans clameurs et sans trouble,
Sans que cela traîne longtemps !*

*Nos chiens sont purs normands. Ils ont pennon de chasse
Qui date de François premier.*

*On dit avec raison : bon chien chasse de race,
A nous le change et le limier !*

*A nous les vieux Chambray, les vieilles performances,
La chasse à la française enfin,
Qui, par les pays durs, les bois et les semences,
S'en va droite dans son chemin !*

*A nous le vieux piqueux, qu'aucun autre équipage
Ne peut montrer sur l'étrier
Plus vaillant et plus fier, et plus sûr et plus sage
Par la brande et par le hallier.*

*Qui retrouva ces chiens ? Qui refit la méthode ?
Dites, Grand Chef, le savez-vous !
Quand vous rêviez cela, ce n'était plus de mode
Parmi les Normands de chez nous.*

*Et maintenant les grands ancêtres
Sous la pierre à jamais rivés,
Entendant passer sous les hêtres
Leurs chiens blancs enfin retrouvés,
Disent : « Mon sang point ne décline.*

*Chambray toujours par la chaumine
Suit les déduits de Saint-Hubert. »
Puis tâtonnant à travers l'ombre
Ils caressent l'échine sombre
Du chien sculpté sous leur haubert.*

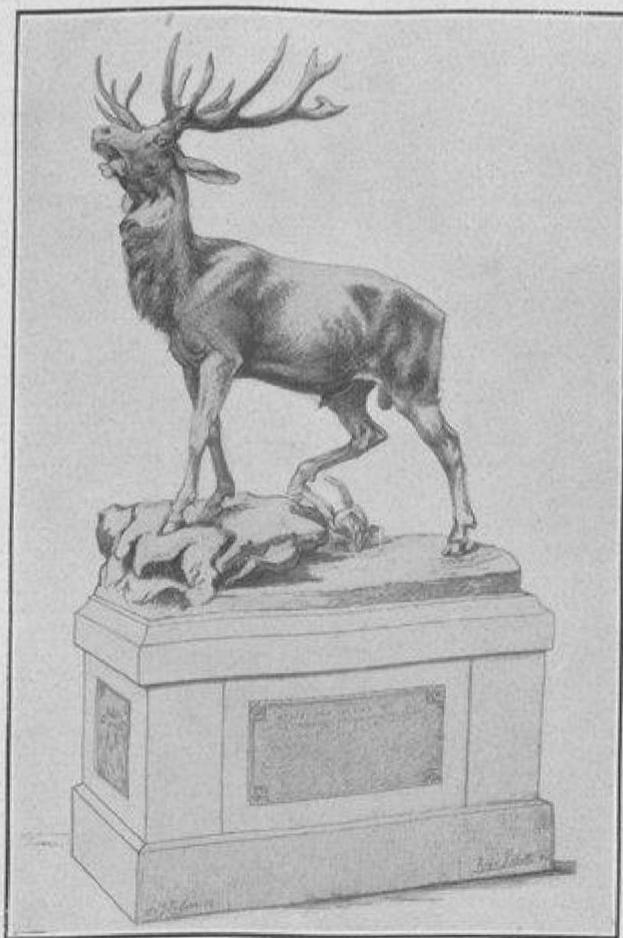
La fête du millième était terminée, mais le déplacement devait se continuer extrêmement brillant. Dès le lendemain, le marquis et la marquise d'Aligre conviaient les veneurs à dîner dans leur superbe résidence des Vaux, située à quelques kilomètres de la forêt de Senonches. Soixante-quinze couverts, dressés dans la salle

à manger du château, attendaient les convives, et ce fut la réception la plus somptueuse et la plus élégante que l'on puisse imaginer. La plupart des membres de l'équipage portaient la tenue du soir en culotte et en bas, plusieurs veneurs étrangers étaient en habit rouge avec le gilet et la culotte blanche, les habits noirs étaient en minorité ; il en résultait une diversité de couleurs et de tons qui, s'associant aux toilettes des dames, produisait l'effet le plus heureux et le plus gai. On dansa une partie de la nuit, ce qui n'empêcha aucun veneur d'être exact le lendemain au rendez-vous en Basse-Forêt : nous attaquions un petit dix-cors jeune, qui, après avoir parcouru dans une chasse très vite les deux forêts de Senonches et de La Ferté-Vidame, se faisait prendre sur la ligne du Coin-des-Murs.

La semaine suivante, l'équipage, en déplacement aux Vaux, découpla dans les forêts de Champrond et de Bois-Landry, appartenant au marquis d'Aligre. Nous primes une tête bizarre, puis un joli dix-cors qui, de son enceinte d'attaque à Pinson, piqua droit à l'étang de la Menette, à trente kilomètres de là, et, enfin, un grand vieux cerf portant 18 ; ses bois étaient splendides, il avait été lâché, étant alors daguet, par un garde du marquis, qui reconnut à la curée la marque qu'il lui avait faite à l'oreille vingt-six ans auparavant.

(A suivre.)

DE GASTÉ.



Bronze offert au marquis de Chambray par les veneurs de l'équipage à l'occasion du millième cerf.

SOUVENIRS DE VÉNERIE

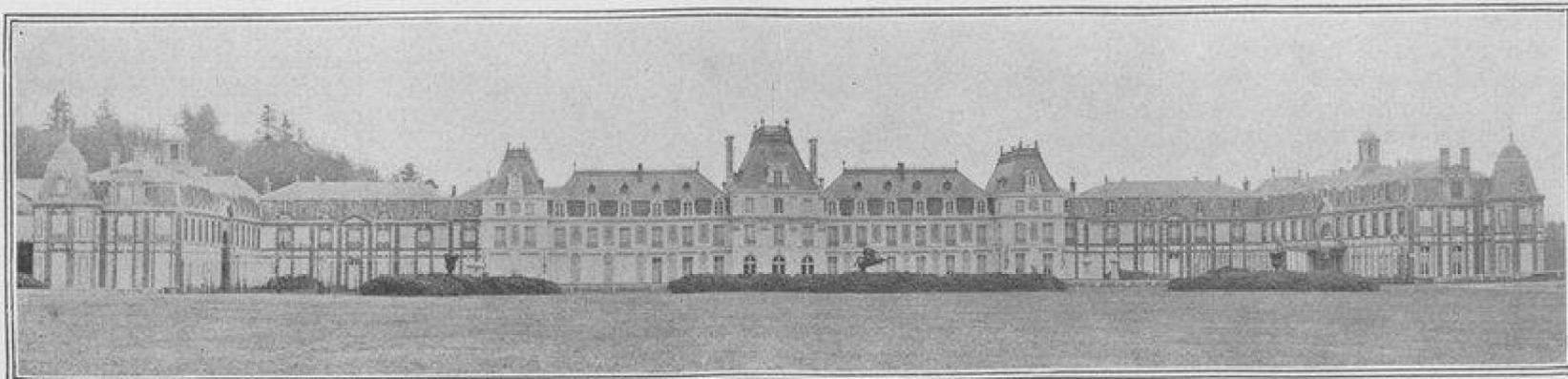
L'Équipage du Marquis de Chambray

III. DÉPLACEMENTS. — VENEURS. — FORÊTS (Suite).

C'était la fin du déplacement du millièmè ; il avait duré quinze jours pendant lesquels les réjouissances et les manifestations cynégétiques n'avaient guère cessé ; il devait laisser dans la mémoire des assistants un impérissable souvenir. En dehors du grand public, la plupart des veneurs et châtelains habitant la vaste région où chassait le Grand Chef avaient tenu à lui donner un témoignage de sympathie respectueuse en se trouvant à ses côtés le jour de cette belle fête. L'équipage Ménier avait amené pour la circonstance un mail-coach, que conduisait M. Broquin, et une poste ; trois autres postes suivaient les laisser-courre, celle du marquis d'Aligre, menée avec maestria par Lecoq, l'ancien postillon de l'empereur, celle de Mme Ch. Laurent, conduite par Gramard, qui avait été postillon de l'impératrice, et, enfin, celle de Mme Abel Laurent.

Rappelons quelques noms parmi les notabilités présentes à ces chasses : le marquis et la marquise d'Aligre, le marquis de Chambray, le marquis et le comte de Maleyssie, les comtes A. et B. de Boisgelin, M. A. Morgon, le comte de Rostolan, le marquis et le

et Bois-Landry où nous découplions, est une des plus importantes et des plus belles de France. Sa contenance est de douze mille hectares, presque d'un seul tenant, et le marquis d'Aligre pouvait parcourir, disait-on dans le pays, dix lieues devant lui sans sortir de ses terres. Le château, qui barre transversalement la vallée de l'Eure, a un développement de trois cents mètres ; de construction moderne, il donne plutôt l'impression d'un palais. Il contient, en dehors des appartements de réception et de ceux destinés aux maîtres de maison, quarante chambres pour les invités. Les écuries, qui sont attenantes au château et dont l'emplacement a été creusé dans les flancs de la colline, sont parmi les plus belles que l'on puisse imaginer : cinquante chevaux peuvent y trouver place et dans chacune des deux cours vitrées qui les séparent, huit attelages à quatre peuvent manœuvrer. Le marquis d'Aligre y entretenait dix chevaux de poste et dix carrossiers de luxe : ces derniers étaient de superbes hanovriens, ayant fort grand air et de très haute taille ; ils étaient payés à forfait vingt mille francs la paire chez Marx,



Les Vaux.

comte de Boury, le marquis et la marquise de Chavagnac, M. et Mme Ch. Laurent, Mme Crombez, le baron et la baronne de Dorlodot, E. Waddington, M. et Mme Valpinçon, M. de Vatismesnil, le vicomte d'Onsembray, le marquis et le comte de Pontois-Pontcarré, la comtesse et la vicomtesse de Sapinaud, le vicomte et la vicomtesse de Saint-Périer, M. H. Sargenton, le comte de Préaulx, MM. Nachet, Henri Ménier, le comte et la comtesse Le Veneur de Tillières, le comte de Vanssay, le comte de Meaulde, MM. Houel, E. L. et J. Laveyssière, H. et J. L'Hôpital, le marquis, le comte et le vicomte de Malterre, Méry de Bellegarde, M. et R. Laurent, Denis Hugues, Lionel Latham, le baron Levavasseur, Pierre Donon, Ch. et E. Fauche, le vicomte de Tertu, Thomine-Desmasures, le comte de Saint-Sauveur, le comte H. de Fitz-James, le marquis et le comte d'Alvimare, le comte F. d'Argentré, de Belleville, R. de Beauregard, le vicomte de Bauffres, le comte Karl de Beaumont, le vicomte des Brosses, le comte de Boynes, le vicomte de Courtivron, Ch. de Coynart, L. et A. de Gournay, Quiclet, Hincelin, le comte Treillard, le comte d'Aimery, etc. etc.

Le massif forestier de Senonches et de La Ferté-Vidame se trouvait encadré entre deux demeures aussi somptueuses qu'hospitalières, les Vaux, dont j'ai déjà parlé, et La Ferté-Vidame, appartenant à M. et Mme Charles Laurent. L'équipage venait tous les ans faire un déplacement dans chacune d'elles.

Le marquis d'Aligre avait gardé de ses illustres ancêtres les goûts et les façons de grand seigneur. Mme d'Aligre alliait la grâce et la beauté à une exquise amabilité : ces dons précieux la rendaient accomplie dans son rôle de châtelaine et de maîtresse de maison. Aussi les invitations qu'elle lançait pour un déplacement étaient-elles des plus appréciées.

La terre des Vaux, qui contient les forêts de Montecot, Champrond

le grand marchand des Champs-Élysées, installé alors là où actuellement il y a un grand dépôt de pneus Bergougnan ou Hutchinson ! M. d'Aligre fut un des derniers à conserver les attelages de demigala qui donnaient au tour du Lac d'abord, puis à l'avenue des Acacias un cachet si brillant.

Tout était fastueux aux Vaux. Les jardins à la française consumaient annuellement cent vingt mille géraniums ; les potagers de la Rivière étaient de véritables merveilles. La tenue des forêts était à l'instar du reste : les jours de chasse, les nombreux gardes du domaine étaient postés dans les carrefours en habit à la française avec baudrier aux couleurs de la maison d'Aligre ; leur présence, jointe à celle des postillons et des hommes de vénerie, semblait une évocation des temps passés. Les animaux que nous chassions étaient dignes du cadre : c'étaient, la plupart du temps, de grands vieux cerfs avec des bois splendides portant 16 et 18 andouillers. J'ai assisté à la prise d'un cerf portant 22 ; il fut servi au couteau par Élie de Pontois ; le marquis d'Aligre le fit naturaliser et il est encore dans le vestibule de l'hôtel d'Aligre à Paris. Ces magnifiques animaux étaient jalousement gardés et soigneusement épargnés dans les destructions ; c'étaient les superbes acteurs de très beaux hallalis, mais leur résistance à la chasse était bien faible. Leurs têtes ornent encore les galeries, la sellerie de parade des Vaux. Le soir des chasses, il y avait souvent curée aux flambeaux dans la cour des écuries.

En dehors des laisser-courre, qui avaient toujours lieu trois fois par semaine, de nombreuses distractions étaient réservées aux invités de Mme d'Aligre : agréables chasses à tir, promenades et excursions dans les environs, suivant les goûts de chacun. De temps à autre nous forcions à pied avec quelques chiens de l'équipage un daim dans le parc de la Rivière. Le soir, des châtelains des environs



Deuxième phase de l'hallali sur le talus du chemin de fer de La Loupe.

étaient reçus aux Vaux et après dîner on organisait quelques comédies de salon, des séances de mime et de prestidigitation, dont Thomine-Desmasures et Charles de Coynart étaient les féconds inspirateurs.

Il me souvient d'une messe de minuit dans l'église du village qui fut organisée impromptu. On télégraphia à « François grosses lèvres » qui amena, dès le lendemain, une demi-douzaine de bonnes trompes pour sonner la messe de Saint-Hubert. La comtesse B. de Clermont-Tonnerre tenait les orgues ; Roger Laurent et Jean de Chambray étaient au lutrin, chantant l'office dans le rythme grégorien. Nous retraits à pied aux Vaux par une belle nuit d'hiver claire et calme. Les trompes espacées faisaient retentir la vallée des plus gaies fanfares, la d'Aligre, la Chabrilan, la Moulin de la Vierge, les Souvenirs du Vouvant. Elles sonnèrent encore pendant le réveillon. Ce fut une soirée délicieuse, aussi originale que charmante.

Vieux souvenirs d'un passé que nos enfants ne reverront pas !

L'équipage Chambray faisait également chaque année un déplacement au château de La Ferté-Vidame, situé à l'autre extré-

On y tuait de quinze à vingt mille pièces de gibier par an, et je me souviens d'avoir assisté à une battue de cinq cent quatre coqs et une autre où les victimes atteignirent le nombre de deux mille deux cent cinquante. Le personnel employé à la garde et à l'entretien de la chasse était de vingt-cinq gardes en pied et de vingt-cinq auxiliaires : ces chiffres me dispensent de tout autre commentaire. La terre de La Ferté comportant des bois, des plaines et des étangs, les tableaux offraient, le soir des chasses, une infinie variété dans laquelle se mélangeaient chevreuils, lièvres, lapins, bécasses, canards, perdreaux et faisans. Au printemps, la pêche des étangs était une distraction de plus, et je vois encore des monceaux de brochets, de tanches et de carpes. Les jours où l'équipage ne découplait pas, le fusil régnait en maître. Les chasses étaient particulièrement brillantes le dimanche, jour où M. Laurent y prenait part avec quelques agents de ses amis et des personnalités marquantes du shooting. On rencontrait à La Ferté les plus grands fusils de l'époque, au premier rang desquels je crois devoir mettre M. Doublat.

Parmi les agents qui assistaient aux chasses à tir de La Ferté-Vidame, on voyait fréquemment une des notabilités politiques du



Le vieux château de La Ferté-Vidame.

mité du massif forestier, vers le nord-ouest, et appartenant à M. et Mme Laurent. Cette belle terre avait été achetée par eux en 1879 au baron de Dorlodot. La Ferté-Vidame avait une contenance d'environ six mille hectares, dont près de mille étaient entourés de murs et formaient le parc de La Ferté. Le vieux château, qui avait appartenu aux ducs de Penthièvre, avait été brûlé à la Révolution : il en subsiste encore d'imposants vestiges qui ont résisté à l'action du feu, puis à celle du temps ; les fondations abritaient alors une multitude de lapins.

M. Laurent était presque constamment retenu à Paris par sa situation d'agent de change — il était le doyen de la compagnie. Aussi était-ce Mme Laurent qui avait en mains l'organisation générale de cet immense domaine, dans lequel tout marchait de pair, réceptions à demeure pendant toute l'année, chasses à courre, chasses à tir, exploitation agricole, direction d'une écurie de service composée d'une vingtaine de postières normandes qui étaient autant de merveilles. De plus, Mme Laurent, pénétrée de ses obligations de châtelaine, avait installé dans le village de La Ferté une école libre, un refuge pour les malades et les nécessiteux, créé une musique et un orphéon. On conçoit que seule une capacité hors ligne pouvait maintenir au point tant de rouages différents. Personne plus que Mme Laurent ne pouvait mieux remplir la tâche qu'elle s'était assignée, car elle était douée d'une intelligence rare qu'elle mettait au service d'une activité méthodique : elle était toujours au courant de tout ce qui se passait et aucun détail ne lui échappait.

La chasse à tir de La Ferté était une des plus belles de France.

moment, M. Berteaux. Il vint un jour chasser pendant qu'il était ministre de la Guerre, et sa présence donna lieu à un incident assez amusant. La neige était tombée toute la matinée et la terre était couverte. Si l'on chassait, il était à peu près certain que la maréchaussée, poussée par quelque jaloux, viendrait verbaliser. M. Laurent soumit le cas à M. Berteaux, qui lui répondit : « Bah ! partons toujours ! on verra après ! » Et l'on fit donner l'ordre aux postes d'avancer. Pandore, flanqué d'un acolyte, apparut au commencement de la deuxième battue. Il s'arrêta auprès du premier chasseur qu'il rencontra et qui, précisément, était M. Berteaux. Ce dernier venait de tuer un chevreuil. « Monsieur, lui dit le représentant de l'autorité, la terre est couverte de neige, je suis forcé de vous déclarer procès verbal.

— Parfaitement, mon ami, répondit M. Berteaux, c'est votre devoir !

— Votre nom, s'il vous plaît ?

— Berteaux, B-e-r-t-e-a-u-x..., comme le ministre.

— Votre prénom ?

— Maurice..., comme le ministre. »

Pandore marqua un temps.

« Et votre adresse ?

— 231, boulevard Saint-Germain... toujours comme le ministre. »

Pandore ferma son carnet, rectifia la position, salua militairement, fit demi-tour par principe et, toujours suivi de son acolyte, rentra à la brigade.

(A suivre.)

DE GASTÉ.

SOUVENIRS DE VÉNERIE

L'Equipage du Marquis de Chambray

III. DÉPLACEMENTS. — VENEURS. — FORÊTS (Suite).

Les chasses à courre de La Ferté-Vidame comportaient une très grande variété. Les animaux débouchaient généralement soit à Longny, soit à Charencey, ou bien allaient faire leur chasse en Senonches : parfois, ils dirigeaient leur refuite vers le Nord et allaient se faire prendre en plaine dans les bois de Rangeville ou du Gland. Cette dernière direction me remet précisément en mémoire un débucher superbe, mais qui se termina par une cuisante déconvenue pour tous ceux qui y prirent part et dont j'étais. On attaquait en Fleurière dans la pointe de forêt. La plupart des veneurs étaient postés sur la route de Laigle. Il faisait grand vent. Nous entendîmes

— Comment ! la chasse sur ma droite ! mais je n'ai pas entendu une voix de chien depuis l'attaque ! — Mais, pourquoi trottiez-vous si fort sur votre jument blanche ? — Mais pourquoi galopiez-vous comme un affolé sur votre dégingandé de pur sang ? — Je comprends, Major, vous trottiez parce que je galopais. Je galopais parce que vous trottiez, et nous n'avons jamais rien entendu ni l'un ni l'autre ! Eh bien, je me suis royalement amusé et je trouve cela très drôle ! — Eh bien, pas moi, dit le Major, nous avons fait un débucher de trois lieues sans même avoir un basset ni un lapin devant nous. De plus, nous



Le château actuel de La Ferté-Vidame.

les rapprocheurs lancer, puis, dans une rafale de vent, le découpé, et ce fut tout ! Au bout de quelques minutes, supposant que la chasse avait aussitôt débouché, un groupe de cavaliers conduit par le marquis de Boury, qui montait une jument blanche, prit un layon pour aller faire vue sur la plaine : les cavaliers avec lesquels je me trouvais, distants des premiers d'environ un kilomètre, imitèrent le mouvement et les groupes sortirent en plaine en même temps. Le marquis de Boury ne s'arrêtant pas, nous continuâmes également, persuadés qu'il entendait la chasse. Je mis mon cheval au galop ; le marquis de Boury accentua le trot de sa jument qui était très vite. Nous voilà à toute allure dans la plaine entre Morvilliers et Lamblore : cela bardait ; un cavalier de l'un des groupes lança un bien-aller ronflant ; les cavaliers de l'autre groupe lui répondirent ; il nous semblait bien que le grand vent nous empêchait d'entendre les chiens, mais c'était un débucher imprévu, amusant, la chasse marchait fort, — évidemment, puisque nous ne la rattrapions pas, — et les cavaliers de chaque groupe ne voulaient pas se laisser distancer par l'autre groupe. Nous traversâmes ainsi à tombeau ouvert la Saucelle, nous redébûchons au Gué au Chéron, et, finalement, tout le monde se trouve réuni au rond de Sauveloup-en-Senonches. On s'arrête quelques instants pour souffler, les chevaux en écume s'ébrouent. « Voilà au moins un cerf qui marche ! s'écrie un des cavaliers. — Oui, répond un veneur atteint de dyspepsie, mais je n'aime pas débucher aussi tôt après un bon déjeuner. » Quant à moi, j'étais vaguement inquiet. Je m'approchai du marquis de Boury que, dans l'intimité, nous appelions « Major » comme nous appelions « Grand Chef » le marquis de Chambray. « Évidemment, Major, vous entendiez la chasse sur votre droite ?

sommes complètement ridicules et nous n'avons plus qu'à rentrer. »

La retraite fut des plus silencieuses. En arrivant au château, nous aperçûmes sur les pelouses du parc le cerf que nous avions attaqué et qu'une carriole avait ramené pour la curée du bois du Gland, où il avait été pris en débucher. Eugène Fauche, le baron Léonce Levavasseur et le marquis de Chambray avaient seuls suivi la chasse.

Nous devons quitter maintenant cette charmante région des Vaux, de Senonches et de La Ferté-Vidame où, pendant trente-cinq années, j'ai fait de si joyeux déplacements. Remontons vers le nord-ouest, pénétrons en forêt du Perche et réveillons sous ses futaies séculaires encore quelques souvenirs de vénerie.

Mais de La Ferté à La Guimandière — c'était le nom de notre rendez-vous au Perche — il y a une quinzaine de kilomètres, et je demande au lecteur la permission d'occuper le trajet en parlant cheval. Je n'ai pas encore soufflé mot de cet auxiliaire si utile au veneur ; à première vue cela peut paraître surprenant ; mais si l'on remarque que les anciens de l'équipage Chambray appartenaient à la génération de 1830-1840, qu'à cette époque la question du cheval, et surtout du cheval de selle et de sang, existait fort peu dans les préoccupations même de ceux qui s'en servaient, si l'on songe encore que l'allure du galop n'est pas même mentionnée comme allure d'utilisation pratique dans le règlement de la cavalerie de 1830, mon mutisme paraîtra moins extraordinaire. Les veneurs de cette époque estimaient uniquement le cheval fort, solidement planté sur quatre bonnes jambes, trottant vite et mangeant

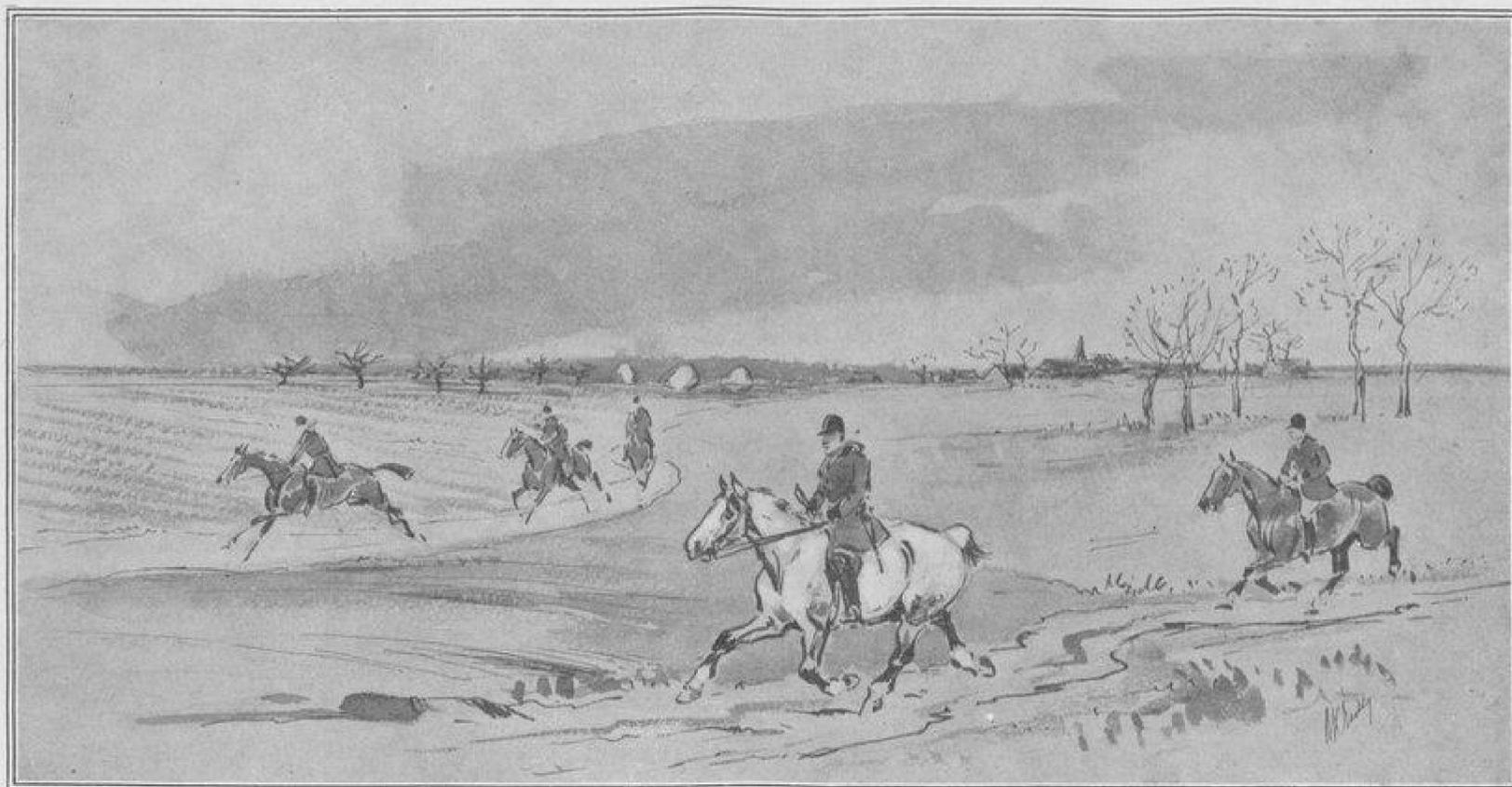
bien : leur mentalité, insuffisamment préparée sous ce rapport, était complètement étrangère aux finesse de l'équitation, à la sensation de l'équilibre, à la constatation d'une qualité révélée par des exigences assez impérieuses de vitesse et de fond. Le cheval n'était pour eux qu'un vulgaire outil, dont on parlait peu.

Il n'y eut donc jamais à l'équipage Chambray de hunter sensationnel ayant brillé au horse-show de Dublin. Les anciens de l'équipage montaient de bons gros cobs sans prétention, et les jeunes faisaient leurs choux gras avec des pur sang de vingt-cinq louis que l'on trouvait alors très facilement aux ventes de Chéri et du Tattersall. Heureuse époque !

Mais puisque j'ai abordé le chapitre cheval, il m'est impossible de l'abandonner aussitôt après l'avoir ouvert, et je veux rappeler la performance vraiment extraordinaire comme résistance dont firent preuve à l'équipage deux chevaux d'un type et d'une aptitude aussi dissemblables que possible. L'un de ces chevaux était un pur sang m'appartenant, l'autre une jument blanche appartenant au marquis de Boury : c'étaient les deux chevaux qui précisément, dans le débucher dont je viens de parler, conduisaient

jor, rentrant à la maison et voyant un cheval qui lui était inconnu, s'arrêta pour l'examiner : je croyais qu'il allait enfin donner à *Saint-Sever* les compliments mérités, lorsqu'il s'écria : « Dites donc, messieurs, notre jeune néophyte se figure qu'il prendra beaucoup de cerfs sur un pareil hareng ! » et il éclata de rire. Le frère de *Satory* et de *Richelieu* traité de hareng ! Je faillis tomber à la renverse. Tout le monde s'approcha et entoura le cheval : « Il a la peau fine, continua le Major, et quand il aura passé deux heures dans les boues de Charencey, il n'aura plus de peau sur les jambes. — Sans compter que s'il traverse les ajoncs de la Milasse, il n'en aura guère davantage sur le ventre, dit un autre. — A la première chasse dure, objecta un troisième, il ne lui restera plus de peau sous la selle ! — Un écorché vivant ! s'écria un veneur qui jusqu'ici n'avait rien dit, on l'enverra à une école vétérinaire pour les leçons d'anatomie ! » Et tous de s'esclaffer de rire !

Le Major me prit alors par le bras, et me dit : « Mon petit, il faut que l'expérience des vieux serve à l'inexpérience des jeunes. Venez avec moi et je vais vous montrer une bonne jument que j'ai achetée pour chasser à un laitier de la Seine-Inférieure. » Et il m'emmena



chacun un peloton de veneurs marchant à grande allure avec une si louable conviction.

Saint-Sever, fils de *Trocadero* et de *Reine de Saba*, propre frère par conséquent de *Satory* et de *Richelieu*, deux performers illustres de l'époque, fut mon premier cheval de chasse. Je l'achetai au commencement de sa troisième année. Il était alezan brûlé, avait grand air, faisait huit kilomètres à l'heure au pas, abattait dans un trot de promenade ses vingt kilomètres à l'heure, galopait comme un oiseau, son fond et son endurance étaient inépuisables, j'en étais fier et je l'aimais comme on aime sa première maîtresse.

Pendant les longues chevauchées que nous faisons ensemble au cours de l'été, je pensais en moi-même : « Que va-t-on dire à l'équipage quand j'arriverai avec ce cheval-là ? Évidemment l'admiration sera générale : — « Bigre, diront les uns, vous vous mettez bien, un frère de *Satory* et de *Richelieu* !... » — « Mazette, diront les autres, monté sur un aussi ravissant cheval, tous les succès vous sont acquis ! » Je me rengorgeais et je répondais assez modestement : « Oui, c'est vraiment un très joli cheval. »

Le grand jour arriva. J'étais ému comme un fiancé qui présente sa future à sa famille et à ses amis. C'était dans la cour de *La Framboisière* : deux ou trois groupes de veneurs causaient et narraient les incidents de la dernière chasse, lorsque *Saint-Sever* fit son apparition, tenu en main par un homme qui montait mon autre cheval ; excité par les cris des chiens du chenil et par la vue d'autres chevaux, il avait l'œil vif et la démarche légère, il était délicieux ; il passa entre deux groupes, personne ne le remarqua. J'étais décontenancé ! Quelques instants après, le marquis de Boury, le Ma-

dans une cour voisine où il fit sortir d'un box une jument gris-blanc, ressemblant tout à fait à un cheval de tramway, au temps, bien entendu, où les tramways étaient trainés par des chevaux : c'était une percheronne quelconque avec une légère infusion de sang. « Voilà ! me dit le Major, quatre bonnes pattes, du coffre, du muscle, un dos court. Cela trotte vite et cela mangerait des cailloux. Elle traînait une voiture à lait dans les herbages de Gournay ; à la suite d'un accident, la voiture a culbuté et elle a reçu tous les pots à lait sur la tête ; depuis cette aventure, elle refuse de s'atteler et je l'ai achetée quatre cent cinquante francs, il y a huit jours. Elle n'a pas de pedigree, comme vous dites ; elle n'est pas fille de je ne sais plus qui, ni sœur de je ne m'en souviens pas ; elle n'a même pas de nom, elle s'appelle *La Blanche* tout bêtement, mais je peux compter dessus. Quant à vous, mon petit, vous cesserez bientôt, si vous m'en croyez, d'obéir aux fantaisies des petits crevés de notre époque et vous monterez des chevaux sérieux. Là-dessus, je m'en vais voir ce que Chambray a commandé pour le dîner, il a mal à l'estomac, et cela doit être court. » Le Major était très gourmand.

Voilà quelle fut la réception faite au fils de *Trocadero* et de *Reine de Saba*, au frère de *Satory* et de *Richelieu* ! Froissé dans mon amour-propre, humilié dans ma doctrine, je vouai à *La Blanche* une haine implacable. Je pensais qu'une jument ayant si peu de sang disparaîtrait rapidement de la scène. N'osant pas l'examiner moi-même, je me faisais renseigner sur son état par mon homme. Elle avait un estomac d'autruche et ses tendons étaient en acier. Elle supporta merveilleusement la première saison.

(A suivre.)

DE GASTÉ.

SOUVENIRS DE VENERIE

L'Equipage du Marquis de Chambray

III. DEPLACEMENTS. — VENEURS. — FORÊTS (Suite).

Si, des points les plus éloignés du département de l'Orne, on voit se profiler dans le lointain les hauteurs de la forêt d'Écouves, par voie de retour, de ses différentes enceintes s'échappent de merveilleux horizons. Au nord-ouest, on aperçoit le joli château de Blanche-Lande, pittoresquement juché sur une élévation qui domine cinq étangs ; plus au nord les cimes de la forêt de Gouffern, et, en se dirigeant vers l'est, une tache blanche à l'orée d'une futaie : c'est le célèbre Haras du Pin, berceau de la race chevaline normande ; puis, les hauteurs du Merlerault, et voici, perdu dans la brume, le clocher de Moulins-la-Marche, derrière lequel se dessinent la forêt de la Trappe et celle du Perche ; Mortagne apparaît ensuite entre les futaies de Reno et la belle forêt de Perseigne, dans la Sarthe ; cette dernière semble, en se rapprochant d'Alençon, fermer le cercle de cet immense panorama ; il se rouvre vers le sud pour montrer l'autre versant de Perseigne, le château de Courtilloles, les hauteurs de Saint-Léonard-des-Bois, et enfin les crêtes de la forêt de Multonne, dont le Mont des Avalloirs dispute à Écouves la suprématie de la hauteur.

Ces horizons, qui s'étendent à perte de vue, se présentent sous des aspects complètement différents, suivant les époques de l'année : tantôt une nappe infinie de verdure laisse le regard se perdre dans le lointain des herbages, tantôt une véritable mer de brouillards recouvre la plaine immense, au milieu de laquelle seuls émergent comme des naufragés quelques arbres séculaires ou la pointe d'un vieux clocher. L'hiver, la neige a tout recouvert de son manteau blanc et silencieux.

Si, considérant la forêt d'Écouves pour elle-même, nous jetons moins loin nos regards, elle nous permet d'admirer ses superbes mouvements de terrain : Roche-Elie, d'où Pierre-aux-Loups et Pierre-au-Chat dominant fièrement de plus de cent cinquante pieds les dernières enceintes de la forêt et la plaine, la Butte-Chaumont, au sommet de laquelle on attaquait souvent, les Rochers du Vignage qui surplombent Pierre-Chien et Bourbe-Noire ; du Grand Pavillon, les ondulations de la futaie se développent en étages jusqu'aux Petits-Bois. A l'autre extrémité de la forêt, du côté de Carrouges, ce sont les immenses enceintes des Bois-l'Évêque et de la Lande de Goult, qui contiennent respectivement six cents et huit cents hectares, et que j'ai connues sans un chemin. Partout on a le sentiment de l'immensité et de la solitude.

Les caractères topographiques et géologiques que je viens de rapporter suffiraient déjà à différencier notablement Écouves des forêts que j'ai citées précédemment, forêts plates et sans relief. Mais d'autres particularités venaient encore accuser le contraste. J'ai déjà parlé des rochers très nombreux dans les enceintes et des mouilles disséminées un peu partout : beaucoup avaient leur histoire, histoire généralement fort désagréable pour celui qui en avait été le héros ; on connaissait la mouille des frères Valentin, la mouille de la Fontaine à la Fouée, celle des Belles Fontaines, du Canard, et enfin la grande mouille de la Lande de Goult ; tôt ou tard, les nouveaux veneurs d'Écouves payaient leur tribut ; j'ai fait mon apprentissage dans celle du Canard, que j'abordai à un franc galop. Quelle culbute !

Écouves avait encore comme spécialité des cerfs vraiment splendides, pour le moins aussi beaux que ceux des forêts du marquis d'Aligre. Lorsque j'y fis ma première chasse, en 1885, on découpla dans Tanville sur trois grands cerfs ; l'équipage prit le plus petit ; il portait 14, son merrain avait 90 centimètres de longueur, et ses bois 75 centimètres d'écartement. Le plus beau des deux autres était déjà célèbre depuis plusieurs années : les bûcherons l'avaient surnommé *La Bourrée* ; il portait 18. Malin compère, il ne se remettait jamais sans son « valet », en cas de danger, se hardait avec lui et le forçait à se livrer aux chiens. J'ai eu l'honneur de le donner à courre. Son pied était tellement large que, de prime abord, je le pris pour celui d'un veau appartenant au garde forestier tout proche ; mais mon limier, *Superbo*, tirait trop violemment pour qu'il y ait eu de doute ; c'était bien la voie de *La Bourrée* qui rentrait

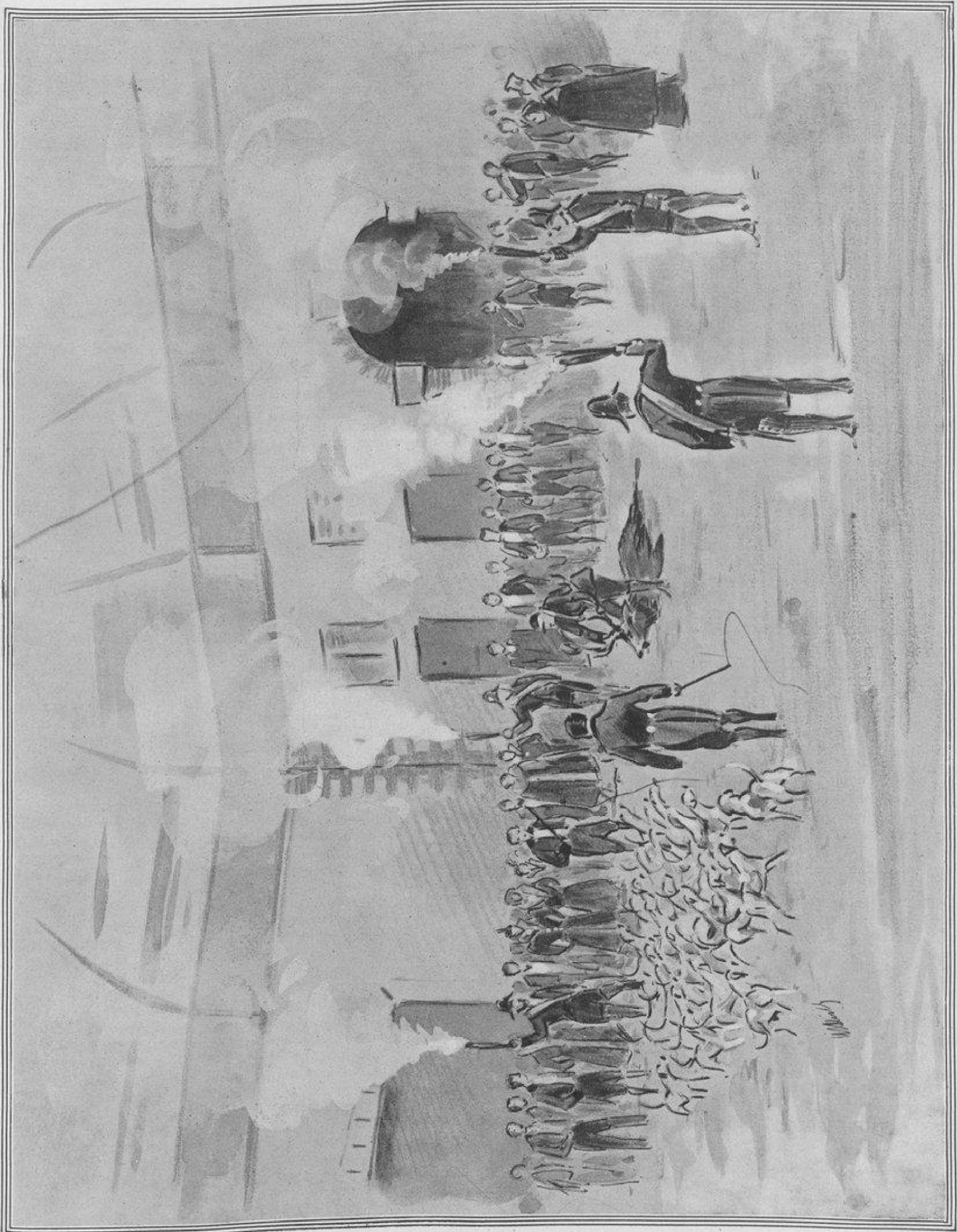
seul ; mon cœur se mit à battre plus vite. Au rendez-vous je fus très entouré : « Vous avez *La Bourrée* ? Tâchez de le faire chasser ; on en parle tout le temps ; on ne le voit jamais ! » Je ne demandais pas mieux ; mais il y avait du brouillard ; les valets de chiens ne purent distinguer l'animal qui sautait dans le lointain et on découpla de confiance derrière les rapprocheurs. « Venez donc voir le pied », me dit le Grand Chef. Nous y allâmes ; c'était le pied d'un très petit daguet ! Tout était perdu, mais mon honneur était sauf, car Perronnet, le premier piqueur du vauvrait Fould, qui était à pied dans l'enceinte, s'était trouvé bec à bec avec *La Bourrée*, et avait sonné la Royale. Ce petit daguet fit du reste une des rares jolies chasses que je puisse citer à Écouves ; de la Croix-Rouge il alla par le Rendez-Vous des Gardes prendre l'eau à l'étang de Radon, monta au Chêne à la Taverne, déboucha dans les herbages des Gatey comme pour aller à Glatigny, rentra dans la Haie de Froust, prit l'eau à l'étang de Fontenay, suivit tout le ruisseau de Roche-Elie, contourna la Butte-Chaumont, sortit en plaine hallali courant et fut pris dans le potager du château de Saint-Denis-sur-Sarton.

Grâce à la ruse dont il savait si bien jouer, *La Bourrée* vécut encore quelques années ; je crois qu'il ne fut pris qu'en 1889. Ce fut son audace qui le perdit. Lorsqu'il avait forcé son valet à se livrer et qu'il n'entendait plus le bruit des chiens, il venait se promener sur la ligne de faite ; puis, satisfait sans doute d'avoir si habilement déjoué l'ennemi, il rentrait tranquillement dans son enceinte. Un jour qu'ayant renouvelé son manège il s'était encore débarrassé des chiens, une giboulée de neige d'une extrême violence se mit à tomber ; c'était au commencement de Mars. En moins d'un quart d'heure, la voie fut complètement couverte ; tous les chiens mirent bas et furent recouplés ; le Grand Chef, après la giboulée, remettait la chasse au lendemain et donnait les ordres en conséquence, lorsqu'il aperçut, à moins de cent pas devant lui, la superbe ramure de *La Bourrée* se détachant sur la neige ; ce dernier venait, suivant son habitude, inspecter les alentours ; ce devait être sa dernière inspection. Quarante chiens lui furent incontinent découplés ; plus de valet, hélas ! et le pauvre *La Bourrée* arriva tout juste à la Planche de Briante pour y tenir les abois. Il appartenait encore à l'actualité ; quelques instants plus tard il entra dans la légende.

La Bourrée n'était pas, à cette époque, le seul grand cerf d'Écouves, chaque enceinte, très étendue, avait le privilège d'hospitaliser quelque splendide dix-cors ; on connaissait le grand cerf des Ponts-Bénard, le grand cerf des Petits-Bois, le grand cerf du Bouceroche, sans compter quelques autres seigneurs de moindre importance, mais néanmoins fort appréciables.

A cette époque, Écouves n'avait pas seulement des cerfs magnifiques, Écouves servait de refuge à quelques loups, les derniers, peut-être, de tout l'Ouest. On entendait fréquemment parler de moutons et de chiens étranglés, et l'hiver, les femmes des gardes forestiers allaient chercher en lisière de la forêt leurs enfants qui rentraient de l'école et qui avaient peur du loup. Ce n'était pas des histoires du *Petit Chaperon Rouge* ; c'était bel et bien des vrais loups en chair et en os. Mon plus grand désir était alors d'en voir, ne fût-ce qu'une fois ! C'eût été un souvenir pour mes vieux jours ; j'aurais voulu pouvoir dire à mes petits-enfants apeurés : « Il y a quelque cinquante ans, j'étais là et j'ai vu passer deux grands loups dans cette clairière. » Ce désir fut bien près d'être exaucé, mais il ne le fut pas ; on verra plus loin dans quelles conditions. Si je n'ai pas vu de loups, je les ai plusieurs fois entendus hurler. Un beau soir de Février, par une forte gelée, nous descendîmes de Fontenay, où nous logions, le Grand Chef, Thomine-Desmasures, Hincelin et moi, jusqu'au-dessous de la Croix-Madame. On avait connaissance de loups dans le parage. Louis, le piqueur, qui nous accompagnait, imita leur hurlement ; bientôt ils nous répondirent et approchèrent même à une faible distance.

Avec un peu de chance, j'aurais pu en voir deux de très près, pendant le déplacement suivant. Nous attaquions dans le Petit Défend de Tanville. J'étais posté au bout du layon sur la route



Une curée aux flambeaux dans la grande cour des écuries des Vaux.

de la Croix-Rouge. Louis nous avait dit au rapport : « J'ai une quatrième tête, hardée, mais je ne sais pas si elle est bien remise ; car, en revenant de ma quête, j'ai eu connaissance de deux loups qui rentraient dans la même enceinte. » Les rapprocheurs attaquèrent immédiatement la harde, et j'écoutais la chasse venir sur moi, lorsque j'entendis Louis crier : « Messieurs, les loups, les loups ! Messieurs, les loups ! »

Les chiens, la harde, les loups, tout cela venait sur moi en droite ligne et le cortège s'augmenta des vaches et des veaux du garde, munis de clochettes et qui fuyaient le vacarme. Je montais une demi-sang, fille de *Sir Quid Pigtail*, étalon de pur sang qui produisait des animaux extrêmement nerveux ; ma jument aurait plutôt confirmé la réputation de son père. Depuis l'attaque elle écoutait, les yeux fixes, les oreilles pointées, immobile comme un sujet de pendule ; mais, dès qu'elle vit les vaches sauter dans le layon, une détente formidable se produisit : elle fit trois tours sur elle-même, deux cabrioles et quelques bonds ; il en fallait beaucoup moins que cela pour me faire vider les arçons, et je fus précipité la tête la première dans un grand fossé de route rempli de neige ; ma monture prit la poudre d'escampette ; le facteur de Tanville, qui l'avait reprise, me la ramena quelques minutes après, pendant que je réparais de ma toilette les irréparables outrages. « Les loups sont passés tout près de vous, me dit ce brave homme ; la louve s'est même arrêtée pour vous regarder ; mais vous n'avez bien sûr pas dû les voir, car, à ce moment-là, vous aviez la tête dans le fond du fossé, on ne voyait plus que vos éperons ! »

Au cours de l'hiver 1890-1891, qui fut exceptionnellement rude, le garde d'Achille Fould empoisonna ces deux loups en forêt de Pail. On n'a jamais, depuis, entendu parler de loups dans le pays et j'ai dû renoncer définitivement à l'espérance d'en rencontrer sur mon chemin.

Écouves avait encore une autre particularité, c'était la tenue vraiment déplorable des cerfs qu'on y attaquait ; ils n'avaient aucune espèce de résistance, et je me souviens d'un déplacement où l'animal le plus dur fut pris en moins de deux heures. De plus, dans ce massif forestier qui a quinze mille hectares et vingt kilomètres sur trente de largeur, les cerfs s'obstinent à faire leur chasse dans trois mille hectares tout au plus, et presque toujours dans le même quadrilatère dont les quatre angles sont la Croix-de-Médavy, le Rendez-vous des Gardes, la Planche de Briante et la Croix-Madame. Bien entendu, jamais de changement de forêt, jamais de ces joyeux débuchers qui, par leur imprévu et leur allant, donnent tant de charme à cette phase de la chasse. Enfin, comme il était difficile de suivre les chiens d'un peu près et d'une façon amusante dans des enceintes où l'on va d'une mouille à un éboulement de rochers, certains veneurs d'Écouves en étaient réduits à se promener sur la ligne de faite des Quatre-Arpents à la Croix-Madame, comme des agents de la police montée, qui iraient du carrefour de la rue Drouot à la place de l'Opéra, pour surveiller la circulation. Quand ils avaient fait plusieurs fois cette navette, ces veneurs prenaient bravement un parti ; oh ! rassurez-vous, ils n'allaient pas très loin : les uns, par le Chêne au Verdier, les autres par la Fosse à la Femme, descendaient à la Planche de Briante, où ils trouvaient invariablement un cerf à l'hallali et une tasse de chocolat.

J'ai chassé trente années consécutives à Écouves, et j'ai beau scruter mes souvenirs, je ne me rappelle que deux chasses vraiment intéressantes comme parcours, distance et train : celle du dagueu attaqué en lieu et place de *La Bourrée* dans Tanville, dont je viens de parler, et celle d'un mauvais quatrième tête lancée au bout des Bois-l'Évêque ; elle vint faire le grand tour du Rendez-vous des Gardes par les Huchettes et les bois d'Aché, reprit son contrepied en changeant de versant, et ne tint les abois qu'à la queue de l'étang de Chahains, dans la Lande de Goult. Ces deux chasses de trente-cinq kilomètres environ furent parcourues en trois heures, ce qui constitue une moyenne extrêmement vite pour un terrain aussi tourmenté.

Serait-ce au manque de charme des laisser-courre, serait-ce à la distance assez grande — cent trente kilomètres — qui séparait Écouves de leur demeure, qu'il faudrait attribuer l'abstention d'un certain nombre de membres de l'équipage, je ne saurais préciser ; mais, en général, seuls, les jeunes et les enrégés accompagnaient le Grand Chef, à la Savate. (C'était le nom de l'auberge où nous descendions.) Je conçois fort bien, pour ma part, que des veneurs habitués aux débuchers et aux grandes refuites aient montré peu d'enthousiasme pour un déplacement lointain, leur offrant comme toute distraction d'aller trois fois par semaine, et encore dans les circonstances les plus favorables, de la Gâtine ou de la Roche-Elie à l'étang de Radon, quatorze kilomètres. C'étaient là nos chasses de grande pointe à Écouves ! Cela nous changeait singulièrement des

débuchers d'Évreux à Conches, des grands parcours d'Eure-et-Loir, qui atteignaient souvent trente et trente-cinq kilomètres, la plupart du temps en plaine.

Néanmoins, pour être impartial, je dois reconnaître que la forêt d'Écouves avait ses adorateurs, le Grand Chef en tête. C'était sa forêt préférée, car elle correspondait précisément aux qualités de ses chiens, l'initiative et la ténacité. Et puis bien certainement la sauvage Écouves avec la profondeur et la diversité de ses aspects, les difficultés même que l'on y rencontrait et dont on savait triompher, avec ses cerfs superbes et les sites qu'afin, semblait-il, de mourir en beauté, ils choisissaient souvent pour faire leur hallali, Écouves, dis-je, dégageait un charme spécial et très prenant que n'oubliaient pas ceux qui l'ont une fois goûté. Afin de profiter de toute l'étendue de la forêt, le Grand Chef évitait soigneusement d'attaquer au centre : il préférait avoir ses branches dans les Bois-l'Évêque, à Goult, à Chaumont ou à Aché. Les autres adorateurs de la forêt d'Écouves lui avaient fait une réputation et bien des veneurs étrangers venaient de fort loin assister à un déplacement pour la connaître. Les uns s'éprenaient de passion pour elle, les autres s'en allaient et promettaient bien de ne jamais revenir. Parmi ces derniers, je citerai mon ami Nachet, un veneur habitué de Compiègne et de Chantilly. Je le rencontrai souvent à la salle de trompe du « Père Normand », au manège Duphot ; là, se réunissaient les meilleures trompes de l'époque ; le marquis de Tréville, le marquis de Belbœuf, le prince J. de Chimay, le comte de Charnacé, le comte d'Autichamp, Adrien Sohier, Henri Sargenton et quelques autres dont j'ai oublié les noms. Un jour, entre deux fanfares, Nachet me dit : « Mon jeune ami, il y a assez longtemps qu'on me parle d'Écouves et de l'équipage de Chambray ; eh bien ! je veux voir cela. J'ai organisé mon déplacement et lundi soir vous me retrouverez à votre fameuse Savate. — Bravo, lui dis-je, nous serons tous ravis de vous montrer Écouves ! Cela vous changera sûrement des Baux-Monts et de la Butte au Gendarme. »

Le lundi suivant, Nachet était, en effet, assis à la table de notre hôtesse, la mère Girard, à la droite du marquis de Chambray. Le soir, comme chacun avait sa chambre attitrée, il dut se contenter d'une pièce généralement inoccupée, parce que la cheminée fumait. Ce soir-là, la servante de l'auberge avait alimenté son feu avec du bois un peu vert et quand il monta se coucher, il y avait suffisamment de fumée dans sa chambre pour envoyer vingt renards de vie à trépas ; je lui fis observer que l'année précédente Jacques et François de Malterre avaient été trouvés le matin asphyxiés dans cette même pièce, que l'un d'eux avait même eu beaucoup de chance d'en revenir, et je lui proposai de faire éteindre le feu. « Mon bon ami, me dit Nachet d'un air sinistre et grave — il avait une voix de basse-taille — entre la mort par asphyxie et la mort par broncho-pneumonie, je préfère le premier genre. » Et il laissa sa bûche flamber.

Il passa une nuit horrible.

Le lendemain, nous attaquions en centre de forêt. Pendant que nous allions au Rendez-vous, les camarades lui donnaient des indications utiles : « Méfiez-vous de ce layon-là, il vous mène dans la mouille du Canard ; ne prenez pas celui de droite, vous iriez dans la mouille des Belles Fontaines. — Bon ! Bon ! merci ! disait Nachet. — Évitez ce chemin, lui faisait remarquer un autre veneur, il finit dans un éboulement de rochers et il y a deux ans le cheval d'un valet de chiens s'y est cassé un paturon. — Bon ! bon ! merci ! » continuait le malheureux Nachet qui maintenait rigoureusement son cheval au milieu de la grande route.

L'équipage attaqua un cerf quelconque, qui se fit prendre je ne sais où.

Nous ne vîmes Nachet ni pendant la chasse ni à l'hallali.

En rentrant à la Savate, je l'aperçus en tenue de voyage devant l'auberge, à côté de ses malles. « Je la retiens votre forêt d'Écouves, me dit-il, et j'en parlerai à mes amis. Je prends le seul layon dont on ne m'avait pas recommandé de me méfier : au bout de cinq cents mètres, ma jument s'effondra, et je me trouve à plat ventre dans une de vos sacrées mouilles ; je m'en tire comme je peux en reculant à quatre pattes et en y laissant une botte ; ma jument fait cinq ou six bonds en avant et se trouve sur le dur au pied d'un rocher à pic. Je ne me souciais pas de traverser la mouille pour aller la chercher ; elle semblait se trouver fort bien où elle était. La situation aurait pu se prolonger un certain temps. Heureusement, des charretiers travaillant non loin de là sont venus à notre secours et, à l'aide de bourrées et de fascines, la malheureuse bête a pu sortir de sa position critique ; elle est boiteuse, bien entendu ; quant à moi, j'ai un pied tordu, un poignet foulé, et un commencement de bronchite.

(A suivre.)

DE GASTÉ.

SOUVENIRS DE VENERIE

L'Équipage du Marquis de Chambray

III. DEPLACEMENTS. — VENEURS. — FORÊTS (Suite).

DE plus, j'ai eu l'imprudence de dire aux charretiers qui m'ont aidé que c'était la première mouille dont je faisais la connaissance ; ils m'ont immédiatement fait observer que je devais la « bienvenue de la mouille » ; c'est, paraît-il, un usage local qui date des premières chasses à courre ; je n'ai pas voulu me dérober à la tradition, si toutefois elle existe, et après leur avoir donné deux louis pour reconnaître leur assistance, j'ai dû leur recracher un autre louis pour leur payer « un café aux trois couleurs ». Cela doit être encore une tradition, ce café-là. Adieu ! je vous quitte. Quant à votre forêt, comptez sur moi pour vous envoyer des clients ! »

Et, malgré nos objurgations, Nachet grimpa dans la carriole où étaient chargés ses bagages, et disparut sur la route de Sées.

Si le marquis de Chambray se voyait privé, pendant les déplacements d'Écouves, de quelques-uns de ses compagnons habituels, en revanche il pouvait compter sur un solide contingent de veneurs locaux. Le marquis d'Audiffret-Pasquier, le père du duc actuel, arrivait de Sassy au Rendez-vous, dans un phaéton attelé de deux ravissants cobs normands ; plein d'entrain, il avait, un jour de mardi gras, organisé une chasse en mascarade ; je me souviens qu'il était déguisé en Mexicain, Thomine-Desmasures en nourrice, et le Grand Chef lui-même avait remplacé sa cape par un bonnet de coton ! C'était le bon vieux temps ! R. de Beauregard, veneur vendéen, implanté en Normandie par son mariage avec Mlle de Brullemail, était un des plus fidèles aux chasses du marquis ; homme excellent, d'une mémoire extraordinaire, d'une grande intelligence et d'un jugement très sûr, il devait conserver dans l'Orne jusqu'à sa mort une situation morale prépondérante. Houel suivait les laisser-courre de son beau domaine d'Avoise ; c'était un grand agriculteur, un homme des plus aimables et d'une grande droiture de caractère ; il aimait passionnément le cheval et montait toujours des animaux d'un modèle remarquable. Avoise, situé entre la sortie de la forêt et la ville d'Alençon, était déjà un centre mondain recherché ! M. Houel était le père de trois séduisantes jeunes filles, dont l'une est devenue Mme Garin, femme d'un de mes meilleurs amis. Le ménage devait continuer la tradition hospitalière de la maison et Mme Garin était aussi gracieuse dans son salon, quand elle y recevait ses hôtes, que charmante lorsqu'elle galopait derrière les chiens sur un ravissant cheval de sang. Le marquis et la marquise Gicquel des Touches venaient en Écouves de la Pouprière, demeure située malheureusement un peu loin de la forêt ; c'étaient cependant des assidus, et presque toujours les veneurs avaient le grand plaisir d'apercevoir au rendez-vous la jolie silhouette de Mme Gicquel, qui montait remarquablement à cheval. Un deuil cruel, dont seuls peuvent comprendre toute l'acuité ceux qui l'ont éprouvé, les tint pour longtemps éloignés des chasses. Paul Blache et sa femme, qui avait autant de charme que d'entrain, habitaient alors à Sarceaux et ne manquaient pas un rendez-vous. Mme Blache montait l'excellent *Charlemagne*, dont le fond était inépuisable. On disait « solide comme *Charlemagne* ». L'aimable Pierre Donon venait s'installer à Lonray pour tous les déplacements. Il fut remplacé dans cette belle demeure par Jacques Le Marois et la comtesse Le Marois, qui eurent immédiatement une place prépondérante dans la région ornaise : ils la devaient tant à leur situation sociale et mondaine qu'à leurs qualités individuelles ; Le Marois, toujours serviable et empressé d'obliger, homme de sport accompli, grand éleveur, faisait chaque année, de la plus aimable façon, les honneurs de son magnifique haras à ses camarades d'équipage. Mme Le Marois, très grande dame, dont la beauté et le charme étaient universellement appréciés, réunissait souvent à Lonray, dans des fêtes très recherchées, les veneurs et les châtelains du voisinage. Femme de grand cœur, elle devait montrer pendant et après la guerre un dévouement sans bornes pour les blessés et tous ceux qui souffraient.

Les Le Marois ont toujours été des plus assidus aux chasses du marquis de Chambray ; Mme Le Marois s'y intéressait avec une

véritable passion et je me souviens d'elle, suivant à pied, la nuit, un hallali courant dans l'enceinte du Gravier qu'elle traversa entièrement malgré le terrain épouvantable.

Parmi les plus fervents, je citerai encore M. de Lagarenne, le père des deux généraux Robert et Georges de Lagarenne. Robert de Lagarenne venait aux chasses du château des Tourelles, mais ses présences furent surtout nombreuses en forêts de Champrond et de Montécot, alors qu'il commandait le 1^{er} Chasseurs à Châteaudun ; il y amenait sa charmante fille, qui devint plus tard Mme Dauloux ; c'est ainsi que l'équipage Chambray a vu à ses rendez-vous les trois générations de cette famille.

Jacques et François de Malterre quittaient leur beau château de Chantepie en Andaine, pour faire avec nous le déplacement. Cela nous assurait deux bons camarades de plus. Pendant quelque douze saisons, François a chassé sur un cheval remarquable, *Fantassin*, fils de *Phaëton* et d'une jument pure. Je tiens encore à évoquer le sympathique souvenir du baron Lejeune, aussi bon veneur qu'homme de cheval consommé et qui venait suivre nos chasses du château de Verveine, où il était l'hôte de Mme Fould.

Pendant les dernières années de l'équipage, les fils venaient remplacer leurs pères, que l'âge avait rendus moins assidus, ou que la mort nous avait enlevés. C'étaient : le duc d'Audiffret-Pasquier, le futur député de l'Orne, où son caractère sérieux et travailleur devait lui assurer une situation prépondérante ; la duchesse d'Audiffret-Pasquier l'accompagnait parfois, trop rarement au gré des veneurs ; son frère, Tony d'Audiffret-Pasquier, L. d'Aillières, André de Marescot, Roger de Beauregard, J. de Liénard, Alain Gicquel des Touches et Paul Garin, dont les chevaux étaient toujours de la meilleure marque ; Garin possédait lui-même avec Emmanuel de La Barre de Nanteuil, qui portait également la tenue Chambray, un excellent équipage de chevreuil. Je citerai encore Fernand d'Argentré, que nous rencontrions aussi à La Ferté-Vidame et aux Vaux ; Achille Fould, du May, Albert Bordeaux, Henri de Chabannes ; je n'aurai garde d'oublier les aimables officiers du 29^e Dragons et du 14^e Hussards, et je retiens tout particulièrement les noms des généraux de Lafont, de Piolant, du colonel Lyautey, futur maréchal de France, du colonel de Montjou, de Robert d'Andigné, de Max de Saint-Pol, d'Antoine de Brimont, G. de Valroger et de G. Le Provost de Launay, futur député et conseiller municipal de Paris.

* * *

Le Grand Chef allait de Chambray à ses différents rendez-vous de chasse en carriole, une grande carriole en osier noir, qui contenait des quantités d'objets les plus disparates : mais il trouvait que les cent kilomètres qui séparaient Écouves de son château eussent été longs à parcourir, aussi faisait-il le trajet en chemin de fer, comme un simple mortel. Nous arrivions tous ensemble à Sées. Le break du père Defavrie, le maître d'hôtel du Cheval Blanc, nous attendait ; il était fort bien attelé d'un gris et d'un alezan, ce dernier, fils du célèbre *Phaëton*. Defavrie avait été premier piqueur des écuries du comte Aguado, à Fontainebleau ; conservateur de la bonne tradition, ses chevaux étaient excellents et ses voitures aussi bien tenues que peuvent l'être celles d'un loueur de province.

Nous étions bientôt à la Renaissance de la Savate, auberge célèbre dans la région, sise à Fontenay-les-Louvets, sur la route de la Roche-Mabille, à Sées, à égale distance de deux bras de la forêt. La Savate était tenue par le père et la mère Girard ; le père Girard, plus marchand de bois qu'aubergiste, avait le nez crochu, le teint coloré et le dos voussé ; il parlait peu et se bornait à dire : « Oui, Mōssieu ! » ou « Non, Mōssieu ! » avec une intonation particulière de l'o et un nombre indéfini d's ; parfois, cependant, quand le temps était mauvais, le père Girard disait : « Oui, Mōssieu, la Butte a mis son bonnet. » Cette métaphore signifiait que les nuages étaient descendus assez bas pour coiffer le faite de la Butte Chaumont, signe certain de pluie et de vent. Le père Girard avait la manie de compter



Une fin de chasse au monastère de la Trappe.

une bouteille de vin par jour à Lestanville, qui ne buvait que de l'eau. Lestanville protestait : « Oui, M^ossieu, vous buvez de l'eau mais ce n'est pas avec de l'eau que je peux faire mon argent, moi, M^ossieu ! » Et Lestanville devait s'incliner devant cet argument. La mère Girard était le type de la brave et honnête ménagère ; active et entendue, ses soupes aux choux, ses poulardes à la crème, ses gigots aux flageolets et ses roux étaient des merveilles. Nous avions baptisé notre servante-maitre d'hôtel du nom de Zirzabelle ; c'était une petite Bretonne, laide d'une laideur disgracieuse, sa vue seule était un remède radical à l'amour. Des mères de famille insistaient pour que leur fils fasse le déplacement d'Écouves en raison de la sécurité que cette brave fille y assurait ; très naïve, c'est elle qui répondait au marquis de Chambray qui lui avait demandé le menu : « Monsieur le marquis a une tête de veau, un foie de cochon et des abatis d'oie. »

Les veneurs devenant plus nombreux, la Savate devint trop petite. Le père Girard fit construire une annexe ; nous y trouvâmes une belle salle à manger et deux autres pièces ; il fallait se garder des vents coulis et des courants d'air, les chambres fumaient comme des cheminées d'usine. Oh ! cela n'était pas encore le confort moderne ! Mais, comme je voudrais m'y retrouver avec mes trente-cinq ans, tous mes cheveux et beaucoup d'illusions !

Plus tard, je louai une modeste villa, située à trois cents mètres de la Savate, et je m'y installai pendant une douzaine d'années avec André Bertin, Henri de Chabannes, Jacques Delapalme, Pierre d'Aubigny d'Assy et Henri Sargenton. Nous appelâmes pompeusement notre nouvelle demeure La Vénérie. Le marquis de Chambray, de Cernay, Roger Laurent, de Lestanville, Jean et Simon de Chambray et quelques autres restèrent à la Savate. La Savate et la Vénérie étaient naturellement dans les meilleurs termes, et tous les soirs nous dînions tantôt ici, tantôt là. Nous invitations également les châtelains du voisinage et les officiers d'Alençon ; toutes ces réunions d'hommes jeunes et de femmes charmantes étaient pleines d'entrain et de gaieté.

On buvait ferme à la Vénérie, et de bons crus. Je me souviens d'un soir où la discussion s'engagea pour établir la supériorité du Chambertin sur le Romanée ou réciproquement. Je fus nommé arbitre. Je ne rendis ma sentence qu'après avoir longuement goûté trois verres de l'un et trois verres de l'autre. Je donnai la palme au Chambertin, mais comme ces dégustations n'avaient pas été les seules de la soirée, je me trouvai la nuit singulièrement agité et dans l'impossibilité de fermer l'œil. Je portais alors des chemises de nuit en grosse finette, très longues ; elles traînaient presque par terre, afin d'éviter tout contact avec l'humidité des draps qui, en déplacement, n'étaient pas toujours absolument secs ; ces chemises me tenaient à l'occasion fort bien lieu de pyjama. Je sautai de mon lit, mis mes chaussons et mes sabots et dans ce costume sommaire allai me promener dans le village. C'était une belle nuit de Décembre, il gelait à pierre fendre, et la lune était dans son plein ; elle m'inondait de ses lueurs. Je devais avoir l'air d'un magnifique revenant. Tout à coup, un coq chanta, tout près. Je lui répondis. Entre nous, j'ai un véritable talent pour imiter le coq, et je lui lançai un cocorico au Chambertin tout à fait remarquable. Il y fut de sa repartie et beaucoup d'autres coqs se mirent à l'unisson. Lorsque j'eus lancé deux ou trois autres cocoricos, tous les coqs de Fontenay-les-Louvets se mirent à prendre part à ce concert original et improvisé ; on en entendait de partout, les uns très loin, d'autres tout près ; chaque ferme en avait deux ou trois ; les vieux coqs chantaient d'une voix grave et quelque peu rauque : « J' fais c' que j' peux ! » « J' fais c' que j' veux ! » leur répondaient les jeunes coqs d'un ton aigu et avec un accent de défi. On distinguait les Brahmapoutra, les Orpington, les Houdan, les coqs du pays. Cocorico ! Une gerbe, un feu d'artifice de cocoricos montait vers le ciel. Le brave saint Pierre devait en être là-haut tout ébaubi. C'était un succès et quel succès ! Malheureusement, personne pour applaudir l'artiste. Au bout d'un quart d'heure l'orchestre se tut ; je ne l'entretenais plus, du reste : cela devenait monotone de chanter cocorico toute la nuit. Mais que faire ? « Dangng...g, dangng...g, dann...g...g. » Trois heures ! Beaucoup trop tôt pour aller se coucher. Ce temps est féérique ; c'est délicieux de prendre ainsi le frais. Si j'imitais le chien. « Ouf, ouf... ouf, ouf, ouf. Oah, oah, oah !... r, r, r, r, roah, oah, oah, oah ! » Tiens, un roquet était tout près dans la cour. Il met le branle. Tiens ! voilà le chien du boucher ! un molosse qu'on dit féroce. Heureusement qu'il est solidement attaché ! Ouaf, ouaf, ouaf. Ils y sont tous maintenant. On en entend le long des Belles-Fontaines, jusqu'au Canard ! De l'autre côté, leurs aboiements retentissent dans la futaie de Buzance ! Ouf, ouf, ouf ! r, r, r, r, oah, oah, oah ! C'est le chien du boucher qui en pique une colère ! Mais qu'est-ce qu'est cela ?

Un chien accourt en traînant une chaîne ! C'est le chien du boucher qui vient me dévorer. Et d'un bond, je détalai, de toute la vitesse dont on est capable quand on porte des sabots, pour chercher un refuge dans la maison. C'était horrible ! J'entendais la chaîne qui se rapprochait et je ne me sentais protégé que par ma chemise de finette : elle était fort épaisse, mais les crocs du molosse devaient être terribles ! Au moment où je me précipitais pour ouvrir la porte de notre logis, je me sentis, horreur, arrêté par une forte résistance ; c'était le molosse qui déchirait à belles dents la partie postérieure... de ma chemise. La porte violemment fermée mit ma personne à l'abri du danger. Quelle émotion ! Je l'avais échappé belle ! Les fumées du Romanée et du Chambertin étant complètement dissipées par cet incident, j'allai tranquillement me coucher. Mais, hélas ! ma chemise de finette n'était plus capable de me protéger contre l'humidité des draps ! Quant au molosse, trouvant la curée insuffisante, il s'était précipité tête baissée dans le verger de l'hôtel, où il se trouva bec à nez avec Hincelin, le beau-père de Lestanville. Nous étions en Décembre, époque à laquelle le cidre doux coule en fleuve sur les tables de Normandie ; ses effets parfois despotiques avaient contraint notre camarade à faire, à cette heure indue, un séjour de quelques instants dans un édicule qu'au Rond-Point des Champs-Élysées on nomme « chalet de nécessité ». A la vue du molosse, il y rentra précipitamment, et le séjour fut, paraît-il, beaucoup plus long qu'il ne s'y était attendu. Comme j'étais l'auteur du délit, je n'insistai pas, le lendemain, pour avoir des précisions sur sa durée.

Le Grand Chef restait presque toujours entre les chasses à Fontenay. Il n'y était certes pas déseigné. Le matin, son courrier l'absorbait en partie ; membre dans l'Eure du Conseil général, dont il s'occupait activement, grand propriétaire foncier, — il possédait près de quatre mille hectares, — excellent administrateur, amateur passionné de la truie, le facteur lui apportait chaque jour un volumineux paquet. Il consacrait les après-midi à l'examen des chevaux et des chiens qui avaient chassé la veille et qui devaient recommencer le lendemain. Découplant régulièrement trois fois par semaine, n'ayant jamais plus de cinquante chiens au chenil, le marquis de Chambray devait tirer de sa meute le rendement maximum ; pour arriver à ce résultat et le maintenir pendant les huit mois de chasse, il était nécessaire qu'en dehors de la qualité des animaux, leur santé et leur condition fussent parfaites. L'œil du maître devait être là et il y était. Il assistait au pansage minutieux des chiens qui avait lieu le lendemain de toutes les chasses, à la soupe et à la promenade qui suivait ; c'est pendant cette dernière opération qu'il était le plus facile de s'assurer si toutes les fonctions physiologiques s'accomplissaient normalement et si la « matière était louable ». Quand les chiens étaient rentrés au chenil, M. de Chambray allait achever son courrier.

Les jeunes de l'équipage l'accompagnaient assez souvent dans sa tournée de surveillance ; mais en dehors de ces moments utiles, ils recherchaient d'autres distractions ; les uns se contentaient d'aller tuer quelques bécasses dans les ruisseaux du Gué d'Écoufflard et de Pierre-Chien ; les autres se réclamaient du mouvement mondain. Il a toujours été très actif à Alençon et aux environs de cette ville entourée d'un assez grand nombre de châteaux. Nous ne chômons guère. Nous allions souvent passer la journée à Lonray ; c'était le beau temps de *Chalet*, de *Launay*, de *Perth* ; nous faisions sur leurs yearlings de savants pronostics qui ne se réalisaient jamais. Avoise nous conviait fréquemment, c'était une demeure pleine de gaieté ; Mme Houel n'était pas seulement fort jolie, elle était une maîtresse de maison accomplie ; on mangeait à Avoise de la première cuisine ; et je me souviens d'une pintade aux choux... cela devait être vers 1890 ; dois-je être gourmand pour me souvenir d'une pintade aux choux que j'ai mangée, il y a trente-cinq ans ! De nombreux festins étaient aussi donnés en notre honneur chez Mme Achille-Fould, lorsqu'elle était à son château de Verveine ; chez Mme Blache, à Sarceaux ; chez la vicomtesse G. de Sémallé ; chez la marquise Gicquel des Touches, à la Pouprière, sans oublier les nombreux ménages militaires d'Alençon. Suivant l'expression consacrée, on n'arrêtait pas et on menait une vie de Polichinelle.

Que les fervents du volant qui me font l'honneur de me lire n'aillent pas se figurer que pour tous ces déplacements, nous avions une Rolls-Royce avec des phares de deux mille bougies. Il n'y avait alors ni téléphone ni autos ; et, mon Dieu ! on vivait tout de même, et le temps paraissait quelquefois fort agréable. Lorsque l'invitation arrivait assez à temps, nous envoyions un homme à quatre kilomètres porter un télégramme pour demander au loueur d'Alençon de nous envoyer le lendemain « une calèche » ou un coupé.

(A suivre.)

DE GASTÉ.

SOUVENIRS DE VÉNERIE

L'Equipage du Marquis de Chambray

III. DÉPLACEMENTS. — VENEURS. — FORÊTS (Suite).

QUAND la voiture arrivait dans un bruit de vieille ferraille, nous étions assurés de ce que alors on trouvait un bon confortable et nous étions ravis. Mais si, pour une cause ou pour une autre, le loueur nous faisait faux bond, il fallait se contenter d'une carriole et du cheval du boulanger. C'était moins confortable. Le cheval du boulanger faisait deux lieues et demie à l'heure, quand il était frais, et nous le prenions après sa tournée! Nous tirions au sort quels seraient les deux malheureux préposés à la conduite du char; l'un tenait les guides, l'autre le fouet. Et on arrivait quand même et on faisait les galants auprès des jolies femmes tout comme aujourd'hui! Le soir, pour nous en retourner, un quinquet à l'huile fumeuse éclairait notre retraite; il s'éteignait généralement au premier cahot, et la violence du vent nous interdisait de le rallumer. Il fallait alors, avec des yeux de lynx, discerner dans l'obscurité les sinuosités des chemins tournants dans des haies. Une grande mare à Sémallé était ma terreur; placée après un angle droit, elle semblait être le prolongement de la route; une année, j'y repêchai un ménage de la garnison d'Alençon. C'était en sortant d'un dîner à la Pouprière; le cocher, croyant continuer la route, était entré dans la mare au grand trot de ses deux chevaux. Bien d'autres difficultés rendaient parfois notre retour pénible. Une nuit, le cheval du boulanger fut pris de coliques. Voyez-vous bien quatre messieurs en habit et cravate blanche soignant, sur la grande route, à deux heures du matin, un cheval souffrant de coliques? Un autre soir, le chemin devint si glissant qu'il fallut mettre pied à terre, escalader en escarpins les grimpettes de la Croix-Madame pour les redescendre de l'autre côté.

Les jours de chasse, nous dinions tous à Fontenay, réunis soit à la Vénérerie, soit à la Savate, et le « raconter » battait son plein très tard dans la soirée. Le Grand Chef inscrivait sur son livre de chasse, presque toujours de sa main, le compte rendu de la chasse du jour, et il tenait à ce que ce procès-verbal fût rédigé de la façon la plus véridique et la plus minutieuse. Aussi des discussions sans fin s'engageaient-elles sur le rôle de tel ou tel chien dans un épisode quelconque de la chasse. Les uns avaient entendu *Rustico* relever le défaut au sortir du ruisseau, alors que d'autres affirmaient que c'était *Rabagas*, et chacun d'appuyer son dire par des arguments irréfutables. Une bêtise avait été faite et à un moment

donné deux chasses s'étaient produites: quel était l'auteur ou les auteurs de cette faute? Parfois, lorsque les renseignements ne concordaient pas, on faisait comparaître le piqueux. Tous les chiens qui s'étaient signalés pendant le courre étaient mentionnés sur le procès-verbal. Puis il fallait relever les présences et n'oublier personne; cette rédaction minutieuse, compliquée par des avis contradictoires, nous menait parfois jusqu'à minuit.

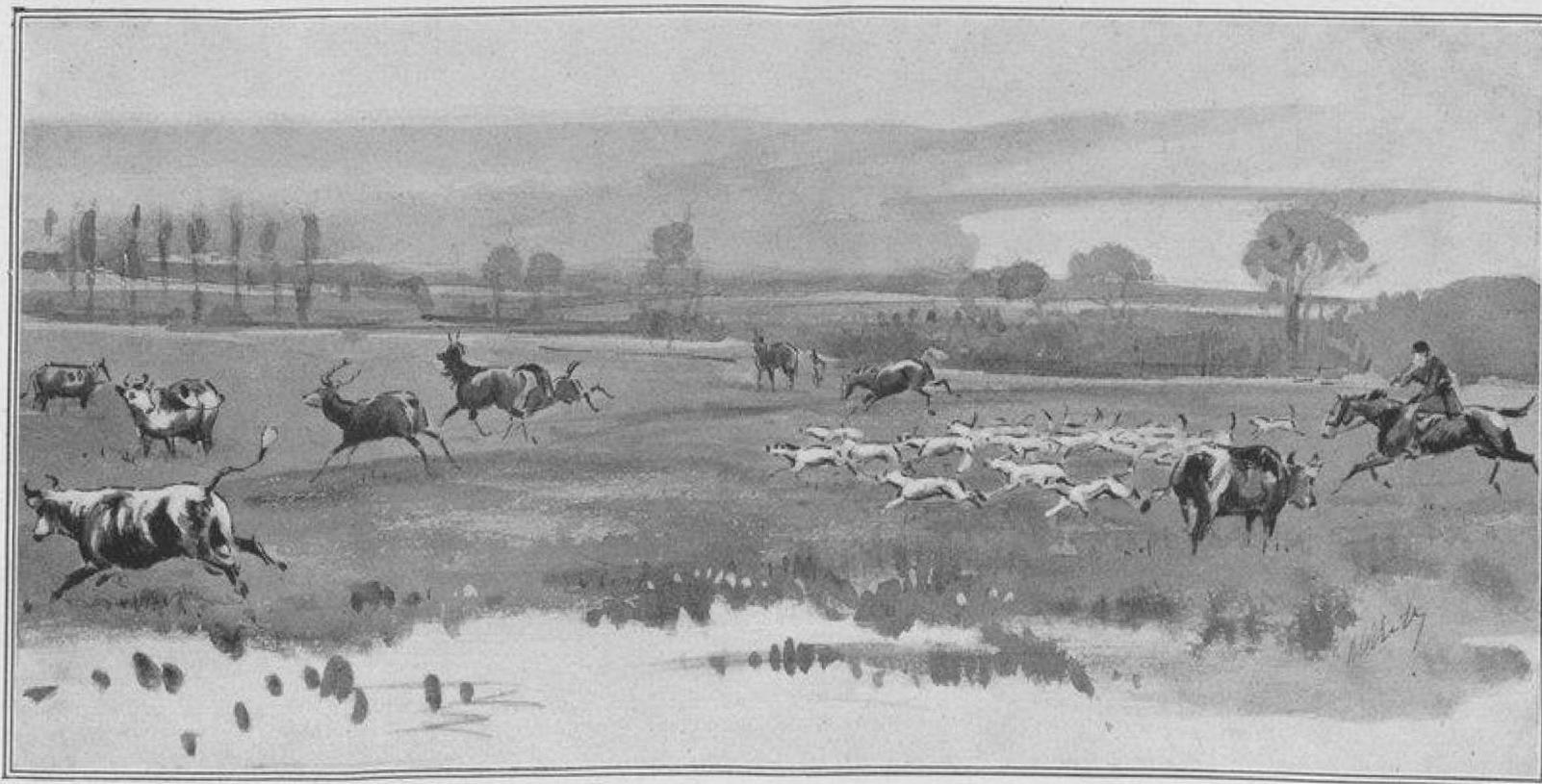
Le raconter de la chasse n'était pas le seul sujet de nos conversations; nous avions toujours comme plat de résistance le fait politique du jour et le potin local; ce sont des éléments qui manquent rarement.

Je m'excuse de retenir si longtemps le lecteur à Écouves, mais je ne voudrais pas encore quitter cette forêt sans raconter les deux seuls laisser-courre qui, pendant les trente saisons que j'y ai chassé, aient présenté des incidents sortant un peu de la banalité coutumière et qui aient emmené les veneurs ailleurs qu'à la Planche de Briante et à l'étang de Radon.

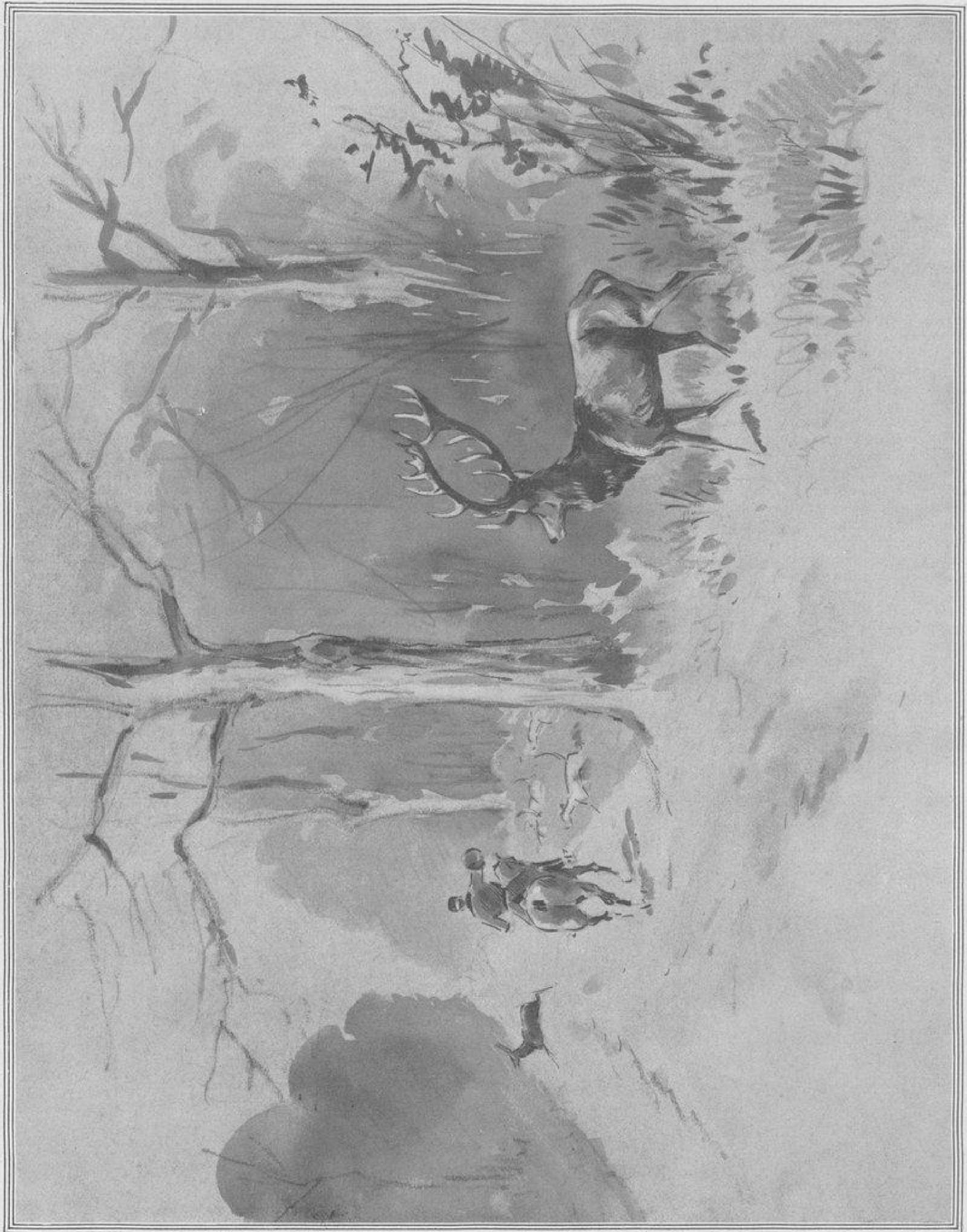
Nous avions attaqué en Roche-Elie une jolie quatrième tête qui arriva bientôt précisément à cet étang de Radon, terme de tant de chasses. La plupart des veneurs croyaient la journée terminée et s'apprétaient à sonner l'eau; mais point! Notre animal traversa la queue de l'étang, piqua tout droit vers Vingt-Hanaps, au travers du parc des Mézières, sauta la route nationale de Rouen. C'était un débucher; on n'avait jamais vu cela à Écouves! Malheureusement, cette audacieuse tentative fut arrêtée net par le passage du train; notre animal, qui avait une certaine avance, refusa le chemin de fer, et alla ruser dans les cours et les jardins du village de Forges; il sautait et désautait les chemins et croisait ses voies dans tous les sens; on ne voyait que des troupeaux d'oies, de canards et de dindons affolés, que les bonnes femmes faisaient prestement rentrer dans le poulailler ou l'étable; les chiens étaient tombés en défaut et ne pouvaient démêler leur voie au milieu de tout ce tohu-bohu; pour comble de malheur, un troupeau de moutons traversa le village, et les moutons se mirent à courir après les chiens de l'équipage; c'était la pagaïe. Je mis pied à terre pour aller aux renseignements.

(A suivre.)

DE GASTÉ.



Hallali courant dans les herbages d'Avoise.



« La Bourrée » forçait son valet à se donner aux chiens.